



ville de pully



RAPPORT DE GESTION

**2012**

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,  
 Conformément à l'article 93 c de la loi du 28 février 1956 sur les communes et à l'article 110 du Règlement du Conseil communal du 1<sup>er</sup> janvier 2009, la Municipalité a l'honneur de vous soumettre ci-après le rapport sur sa gestion pendant l'année 2012.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>CHAPITRE 1</b>	<b>MUNICIPALITÉ</b>	<b>3</b>
	RÉPARTITION DES DIRECTIONS ET ORGANISATION	3
	RELATIONS AVEC LES AUTORITÉS CANTONALES, RAPPORTS INTERCOMMUNES ET AVEC LAUSANNE RÉGION	3
<b>CHAPITRE 2</b>	<b>CONSEIL COMMUNAL</b>	<b>5</b>
	BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL	5
	COMMISSION DE GESTION	5
	SÉANCES DU CONSEIL COMMUNAL	7
<b>CHAPITRE 3</b>	<b>DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE, DS FINANCES ET DES AFFAIRES CULTURELLES</b>	<b>9</b>
	MESSAGE DU CONSEILLER MUNICIPAL	9
	SERVICE DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE	9
	SERVICE DU PERSONNEL	19
	SERVICE DES FINANCES	22
	SERVICE INFORMATIQUE	26
	SERVICE DES AFFAIRES CULTURELLES	27
<b>CHAPITRE 4</b>	<b>DIRECTION DES DOMAINES, GÉRANCES ET SPORT</b>	<b>33</b>
	MESSAGE DE LA CONSEILLÈRE MUNICIPALE	33
	SERVICE DES DOMAINES, GÉRANCES ET SPORTS	33
<b>CHAPITRE 5</b>	<b>DIRECTION DES TRAVAUX ET DES SERVICES INDUSTRIELS</b>	<b>42</b>
	MESSAGE DU CONSEILLER MUNICIPAL	42
	RÉSEAUX (ASSAINISSEMENT, STEP, EAU POTABLE, ÉLECTRICITÉ, ÉCLAIRAGE PUBLIC)	42
	VOIRIE, Y COMPRIS GESTION DES DÉCHETS ET ROUTES	47
	BUREAU TECHNIQUE - CADASTRE - SIT	49
	BUREAU TECHNIQUE - CHANTIERS	50
	ÉTUDES EN COURS OU TERMINÉES	52
<b>CHAPITRE 6</b>	<b>DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>	<b>56</b>
	MESSAGE DU CONSEILLER MUNICIPAL	56
	PLANIFICATION DU DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE	56
	AMÉNAGEMENTS URBAINS	59
	ACTIVITÉS DE LA CONSTRUCTION	61
	TRANSFORMATIONS ET RÉNOVATIONS DU PATRIMOINE IMMOBILIER	61
	DÉVELOPPEMENT DURABLE	62
	TRAVAUX DES COMMISSIONS	63
	ENTRETIEN DES ESPACES VERTS ET DES CIMETIÈRES	64
	POLICE EST LAUSANNOIS	65
	ORGANISATION DE LA PROTECTION CIVILE	67
	SERVICE DE DÉFENSE CONTRE L'INCENDIE ET DE SECOURS	70
<b>CHAPITRE 7</b>	<b>DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES AFFAIRES SOCIALES</b>	<b>75</b>
	MESSAGE DU CONSEILLER MUNICIPAL	75
	LES PÔLES DE COMPÉTENCE DE LA DJAS	75
	LES GRANDS PROJETS	76
	SERVICE SOCIAL COMMUNAL	78
	STRUCTURE D'ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR	79
	ADMINISTRATION SCOLAIRE DE COMPÉTENCE COMMUNALE	80
	SUBSIDES AUX ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES	82
	PRESTATIONS PARASCOLAIRES	83
	ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES	83
	FONDATION DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE	85
<b>CHAPITRE 8</b>	<b>CONCLUSION</b>	<b>86</b>
<b>CHAPITRE 9</b>	<b>GLOSSAIRE</b>	<b>87</b>

## Au 1<sup>er</sup> janvier 2012 :

- Présidence : M. G. Reichen, Syndic  
Vice-présidence : Mme M.-C. Cuendet, Conseillère municipale

## Au 1<sup>er</sup> juillet 2012 :

- Présidence : M. G. Reichen, Syndic  
Vice-présidence : M. M. Lambert, Conseiller municipal

## RÉPARTITION DES DIRECTIONS ET ORGANISATION ÉLECTION COMPLÉMENTAIRE

Une élection complémentaire a eu lieu le 25 novembre, suite à la démission de Mme la Conseillère municipale M.-C. Cuendet au 30 septembre 2012. Mme L. Masmejan a été élue Conseillère municipale au 1<sup>er</sup> tour avec 54.59 % des voix (taux de participation : 36.56 %)

## RÉPARTITION DES DIRECTION, SUPPLÉANCES

- Administration générale, finances et affaires culturelles (ci-après DAGF)  
Direction : M. G. Reichen, Syndic  
Suppléance : Mme M.-C. Cuendet, Conseillère municipale, jusqu'au 30 septembre  
Secrétaire municipal : Mme C. Martin (jusqu'au 30 avril), puis M. Ph. Steiner (dès le 1<sup>er</sup> août)
- Domaines, gérances et sports (ci-après DDGS)  
Direction : Mme M.-C. Cuendet, Conseillère municipale, jusqu'au 30 septembre  
Suppléance : M. M. Lambert, Conseiller municipal
- Travaux et services industriels (ci-après DTSI)  
Direction : M. M. Zolliker, Conseiller municipal  
Suppléance : M. D. Margot, Conseiller municipal
- Urbanisme, environnement et sécurité publique (ci-après DUES)  
Direction : M. M. Lambert, Conseiller municipal  
Suppléance : M. G. Reichen, Syndic
- Jeunesse et affaires sociales (ci-après DJAS)  
Direction : M. D. Margot, Conseiller municipal  
Suppléance : M. M. Zolliker, Conseiller municipal

## SÉANCES DE LA MUNICIPALITÉ

La Municipalité, qui siège le mercredi, a tenu 45 séances ordinaires pour liquider 1'622 objets divers et procéder à l'étude de dossiers particulièrement complexes, nécessitant souvent plusieurs débats, voire des sessions extraordinaires pour approfondir certains sujets, dont notamment :

- le programme de législature 2011-2016 ;
- l'introduction du nouveau règlement communal sur la gestion des déchets (cf. préavis n° 13-2012) ;
- la politique du logement 2012-2019 (cf. préavis d'intention N° 11-2012) ;
- le plan des investissements 2012-2016 (cf. préavis d'intention N° 19-2012) ;

## RELATIONS AVEC LES AUTORITÉS CANTONALES, RAPPORTS INTERCOMMUNES ET AVEC LAUSANNE RÉGION AUTORITÉS CANTONALES

La Municipalité et les Conseillers municipaux, à titre individuel, entretiennent des relations directes avec les Conseillers d'Etat au gré des dossiers sensibles de la Commune, comme celui de l'accueil de migrants, de la péréquation, ou encore de la nouvelle Association Police Est Lausannois. De même, des contacts réguliers ont lieu avec le Préfet, pour des sujets pouvant être réglés à ce niveau tels que le plan directeur régional ou la réorganisation scolaire.

## DISTRICT DE LAVAUX-ORON

La visite annuelle du Préfet a eu lieu en novembre et s'est déroulée à son entière satisfaction. Tous les documents requis ont été présentés, confirmant l'ordre et la rigueur de la gestion administrative communale. Les questions abordées ont porté notamment sur les besoins en logements et les prestations communales de médecine dentaire.

## UNION DES COMMUNES VAUDOISES

La Ville de Pully est représentée par M. le Syndic G. Reichen, au sein du groupe des Villes de l'Union des communes vaudoises (communes membres de l'UCV dont la population dépasse 7'000 habitants).

La Municipalité a répondu aux consultations de l'UCV pour les sujets revêtant une importance particulière pour Pully, notamment la modification de la Loi fédérale sur la protection des eaux, la révision partielle de l'Ordonnance sur l'aménagement du territoire, la modification de la Loi sur les mesures d'aide et d'intégration pour personnes handicapées, la modification de la Loi vaudoise d'application de la Loi fédérale sur la protection civile, la modification de la Loi vaudoise d'application de la Loi fédérale sur les allocations familiales, le Règlement cantonal d'application de la Loi sur l'enseignement obligatoire.

## LAUSANNE RÉGION

Se référer au rapport d'activité Lausanne Région, communication N° 3-2013 distribuée au Conseil communal.

## RAPPORTS INTERCOMMUNES

### Promotion Pully Paudex Belmont (ci-après PPPB)

L'Association a pour but de développer le tourisme sous toutes ces formes et de contribuer au développement économique et culturel de la région concernée.

Durant l'année 2012, PPPB a soutenu notamment le Corps de Musique de Pully, l'organisation des " Cartes de visite pulliérannes ", la " Course à travers Pully ", les Nocturnes de Pully, le Festival Pully à l'Heure du Québec, la Fête de la Grand-Rue, la soirée du 30<sup>e</sup> anniversaire du Kiwanis Club de Pully, " la Présence Lavaux " au Comptoir de Payerne et le festival " Festi-Meules " à Belmont-sur-Lausanne.

### Taxe intercommunale de séjour

Conformément à la Loi cantonale sur l'appui au développement économique, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2008, un nouveau règlement intercommunal sur la taxe de séjour a été élaboré. Il prévoit l'adaptation des barèmes de la taxe de séjour, désormais uniquement communale, une définition simplifiée des assujettis et des personnes exemptées, l'instauration d'un mode de calcul unique de la taxe, sur la base des seules nuitées, l'adaptation des tarifs destinée à financer une offre en matière de transports publics pour les hôtes et, enfin, des modalités simplifiées de collaboration à l'échelle de la région. En complément au règlement, une convention règle les aspects techniques de la collaboration intercommunale.

Pour la commune de Pully, cette taxe est entièrement versée à PPPB, qui répartit conformément au nouveau règlement intercommunal, soit :

• 20 % à l'Office du tourisme de la Commune de Lausanne (Lausanne-Tourisme)	CHF	8'043.65
• 50 % au fonds pour l'équipement touristique de la région lausannoise (FERL)	CHF	20'109.35
• 15 % au fonds de réserve pour l'équipement touristique de Pully, géré par PPPB	CHF	6'032.85
• 15 % pour le financement de manifestations, concerts, achat de matériel utile à agrémenter le séjour des hôtes de passage	CHF	6'032.85

A Pully, une taxe communale de séjour de CHF 40'218.70 a été encaissée durant l'année 2012.



## BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

### Composition du Bureau du Conseil communal jusqu'au 30 juin 2012

Président :	M. A. Franscini	UDC
1 <sup>ère</sup> vice-présidente :	Mme. M. Thalmann	soc.
2 <sup>e</sup> vice-président :	M. S. Coendoz	rad.
Scrutateurs :	M. P. Haldy	UP
	Mme C.-L. Tille	lib.
Scrutateurs suppléants :	Mme F. Medana	Les Verts
	Mme L. Vallotton	VL
Secrétaire :	Mme J. Vallotton	
Secrétaire-suppléante :	Mme L. Bianchi	

### Composition du Bureau du Conseil communal depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2012

Présidente :	Mme M. Thalmann	soc.
1 <sup>er</sup> vice-président :	M. S. Coendoz (jusqu'au 10 octobre 2012)	rad.
	M. P. Zapelli (dès le 31 octobre 2012)	rad.
2 <sup>e</sup> vice-président :	M. C. Milliquet	UP
Scrutateurs :	M. A. Freise	lib.
	Mme F. Medana	Les Verts
Scrutateurs suppléants :	M. S. Marion	VL
	M. F. O. Pfister	UDC
Secrétaire :	Mme J. Vallotton	
Secrétaire-suppléante :	Mme L. Bianchi	

## COMMISSION DE GESTION

### Composition de la Commission de gestion depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2012

Président :	M. J.-M. Chevallaz	rad.
Membres :	Mme V. Anglard	soc.
	Mme V. Bory Beaud	Les Verts
	M. M. Godart	UP
	Mme L. Lio	VL
	M. P.-W. Loup	lib.
	M. J.-M. Marlétaz	lib.
	M. S. Rinsoz	soc.
	M. Y. Rochat	Les Verts
	M. P. Weber	UDC
	M. P. Zappelli	rad.
Membres suppléants :	M. M. Aguet	lib.
	M. F. Ducret	UP
	M. M. Fernandez	rad.
	M. R. Golay	Les Verts
	M. S. Marion	VL
	Mme A. Mumenthaler	UDC
	Mme M. Vibert	soc.

Pour assurer une parfaite transparence relative à la suite donnée par la Municipalité à l'observation et aux vœux de la Commission de gestion, il convient de rappeler ci-après les réponses apportées pour l'exercice 2011.

## **OBSERVATION N° 1 - DOMAINES, GÉRANCES ET SPORTS**

### **Révision du règlement du Port**

La Commission de gestion formule une observation en rappelant le vœu de la sous-commission DDGS du 11 avril 2011 à savoir que la révision du règlement du port se réalise dans un délai de 24 mois maximum à compter d'avril 2011.

#### **Réponse de la Municipalité :**

Les travaux sont en cours sur des directives d'application qui préciseront les points du règlement. Il est trop tôt pour dire si elles conduiront à des modifications du règlement, mais ces éléments devraient être précisés d'ici fin 2012.

## **VŒU N° 1 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE, FINANCES ET AFFAIRES CULTURELLES**

### **Accès aux rapports des commissions ad hoc sur Internet**

La Commission de gestion émet le vœu que les rapports des commissions ad hoc soient accessibles sur le site de la Commune après les séances du Conseil communal. Ils pourront ainsi être archivés et facilement consultables dans le futur.

#### **Réponse de la Municipalité :**

Il est techniquement possible à l'administration de mettre sur le site de la Commune les rapports des commissions ad hoc après les séances du Conseil, et ce de manière rétroactive depuis le début de la législature. Néanmoins, cela ne peut se faire sans l'accord formel du bureau du Conseil, lequel avait fait objection à cette proposition dans sa séance du 16 novembre 2011 (cf. page 4 du procès-verbal).

## **VŒU N° 2 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE, FINANCES ET AFFAIRES CULTURELLES**

### **Indication claire du compte d'exploitation de l'Octogone dans les comptes**

La Commission de gestion émet le vœu que le compte d'exploitation de l'Octogone soit indiqué clairement dans les comptes et le budget.

#### **Réponse de la Municipalité :**

La Municipalité entend, dès l'élaboration du budget 2013, regrouper l'ensemble des coûts liés à l'exploitation du Théâtre de l'Octogone. Ceci permettra une lecture plus transparente des charges et des revenus liés à la gestion du Théâtre de l'Octogone.

## **VŒU N° 3 - DOMAINES, GÉRANCES ET SPORTS**

### **Etat de la situation des logements de la Commune**

La Commission de gestion émet le vœu qu'un tableau " Logements de la Commune " soit établi avec un état clair de la situation mentionnant : appartements subventionnés (?), en fin de période (?), avec l'aide des services sociaux (?), d'urgence (?), autres (?).

#### **Réponse de la Municipalité :**

Un tableau " Logements de la Commune " sera établi avec les données existantes au 31 décembre 2011. Il évoluera avec la mise en place de la politique du logement.

Les aides octroyées par les services sociaux n'ont aucun lien avec le bailleur. Elles ne sont attribuées qu'à des personnes bénéficiant des prestations complémentaires AVS/AI. Elles sont gérées par la DJAS et figurent dans ses comptes.

## **VŒU N° 4 - DOMAINES, GÉRANCES ET SPORTS**

### **Critères pour l'attribution des parcelles du domaine public**

La Commission de gestion émet le vœu que la Municipalité définisse des critères clairs pour l'attribution des parcelles de jardins familiaux (domaine privé communal) aux habitants non-résidents dans la Commune.

#### **Réponse de la Municipalité :**

Depuis plusieurs années, les nouvelles attributions se font exclusivement aux résidents pulliérans.

Le cas échéant, la question de la résiliation en cas de déménagement devra être précisée après vérification des bases légales existantes. Les directives internes seront complétées sur ce point.

## **VŒU N° 5 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE, FINANCES ET AFFAIRES CULTURELLES**

### **Organisation du service informatique**

La Commission de gestion émet le vœu d'être tenue informée de l'organisation interne finale du service informatique et des démarches engagées durant l'année 2012 en relation avec l'adaptation du service informatique suite au résultat de l'expertise faite.

### Réponse de la Municipalité :

La Commission de gestion sera informée de la progression du projet d'organisation du service informatique et de la structure définitive adoptée par la Municipalité au travers du rapport de gestion 2012 ainsi qu'au cours des séances de la commission de gestion concernant l'exercice 2012.

## VŒU N° 6 - DOMAINES, GÉRANCES ET SPORTS

### Critères de calcul des loyers et des charges des appartements gérés par la Commune

La Commission de gestion émet le vœu que lui soient présentés les critères de calcul des loyers et des charges des appartements " gérés " par la Commune.

### Réponse de la Municipalité :

Les critères de calcul des loyers et des charges des appartements gérés par la Commune seront présentés à la Commission de gestion.

## SÉANCES DU CONSEIL COMMUNAL

Durant l'année 2012, le Conseil communal a traité les objets suivants au cours de 9 séances :

### 8 février

- Préavis N° 01-2012 Rehaussement du passage supérieur du Tirage, réaménagement partiel de l'av. du Tirage et de l'extrémité Est de l'av. des Collèges - Rehaussement du passage supérieur du Prieuré et réaménagement partiel de l'av. du Prieuré - Reconstruction du passage supérieur de Château-Sec - Aménagements routiers et requalification de l'espace public - Crédit demandé CHF 2'936'000.00 ;
- Préavis N° 02-2012 Bâtiment administratif et locatif de la Damataire - Rénovation et adaptation des installations techniques - Rénovation et adaptation des installations techniques - Crédit demandé CHF 310'600.00 ;
- Motion de M. le Conseiller J.-B. Paschoud " en faveur des mesures de soutien aux membres du Conseil communal ayant des charges de famille " ;
- Motion de M. le Conseiller R. Golay " Pully, cité de l'énergie 2012 " ;
- Motion de M. le Conseiller F. Khosrov " pour une meilleure rentabilité de la Maison Pulliérane " ;
- Postulat de M. le Conseiller Ph. Diesbach " pour la création d'une cellule logement dynamique et efficace à Pully " ;
- Interpellation de M. le Conseiller S. Marion " à propos de l'avenir du Tennis Club de Pully ".

### 14 mars

- Préavis N° 03-2012 Renouvellements et acquisitions de véhicules pour les années 2012 et 2013 - Crédit demandé CHF 1'056'774.00 ;
- Postulat de Mme la Conseillère M. Bolognini et M. le Conseiller S. Rinsoz " en vue d'une étude visant à créer un Centre d'animation socio-culturel à Pully ".

### 23 mai

- Préavis N° 04-2012 Crédits supplémentaires au budget communal de l'exercice 2012, 1<sup>ère</sup> série ;
- Préavis N° 05-2012 Politique du logement 2012 - 2019 (retiré par la Municipalité) ;
- Préavis N° 06-2012 Chemin du Grillon Sud - Renouvellement des conduites industrielles - Mise en séparatif des collecteurs d'évacuation des eaux - Crédit demandé CHF 650'000.00 ;
- Pétition des accueillantes familiales du réseau PPBL " pour une augmentation à CHF 7.00 minimum par heure et par enfant comme recommandé par les lignes directrices Qualité de l'accueil familial Suisse " ;
- Postulat de M. le Conseiller F. Khosrov " pour une meilleure rentabilité de la Maison Pulliérane ".

### 27 juin

- Préavis N° 07-2012 Rapport de gestion 2011 ;
- Préavis N° 08-2012 Comptes 2011 ;
- Préavis N° 09-2012 Plan de quartier " Le Jardin des Désertes " (PQ) et son règlement (RPQ) (reporté à la séance du 12 septembre 2012) ;
- Préavis N° 10-2012 Renouvellement et acquisition de véhicules de voirie et d'un véhicule pour le Service de défense incendie et secours (SDIS) - Crédit demandé CHF 720'000.00 ;
- Rapport de la Commission des affaires régionales et intercommunales.

### 12 septembre

- Préavis N° 9-2012 Plan de quartier " Le Jardin des Désertes " (PQ) et son règlement (RPQ) ;
- Préavis N° 11-2012 Préavis d'intention sur la politique du logement 2012 - 2019 ;
- Préavis N° 12-2012 Réaménagement des écopoints, renouvellement des conteneurs, acquisition de conteneurs de surface pour la collecte du verre et communication sur le thème des déchets - Crédit demandé CHF 370'000.00 ;
- Pétition relative à la suppression des arrêts de Pully-Gare et Pully-Centre de la ligne 48 des TL ;
- Motion de Mme la Conseillère I. Krenger " prévention de la criminalité avec le concept Police-Population ".

### 10 octobre

- Préavis N° 13-2012 Gestion des déchets : nouveau règlement communal, nouveau système de taxation et contrepartie financière - Crédit demandé CHF 110'000.00 (reporté à la séance du 31 octobre 2012) ;
- Préavis N° 14-2012 Arrêté d'imposition pour l'année 2013 (reporté à la séance du 31 octobre 2012) ;
- Pétition " contre le bétonnage de Pully par un développement immobilier incontrôlé " ;
- Motion " pour améliorer l'information et la concertation sur les projets liés au Schéma directeur de l'Est lausannois (SDEL) ".

### 31 octobre

- Préavis N° 13-2012 Gestion des déchets : nouveau règlement communal, nouveau système de taxation et contrepartie financière - Crédit demandé CHF 110'000.00 ;
- Préavis N° 14-2012 Arrêté d'imposition pour l'année 2013.

### 21 novembre

- Préavis N° 15-2012 Mise en œuvre de projets de mobilité douce - Octroi d'un crédit pour la réalisation des mesures en priorité A du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (2011 - 2014) et des mesures issues du Schéma directeur de la mobilité douce - Crédit demandé CHF 170'000.00 ;
- Préavis N° 16-2012 Entretien du patrimoine construit, étape 2 - Crédit demandé CHF 2'046'000.00 ;
- Préavis N° 17-2012 Crédits supplémentaires au budget communal de l'exercice 2012, 2ème série ;
- Motion " prévention de la criminalité avec le concept Police-Population " ;
- Motion " objets/déchets encombrants ".

### 12 décembre

- Préavis N° 18-2012 Budget année 2013 ;
- Préavis N° 19-2011 Préavis d'intention sur le plan des investissements pour les années 2012 à 2016.

## MOTIONS ET POSTULATS EN COURS

### Motions en suspens au 31 décembre 2012

- Motion de M. le Conseiller G. Mieli " Wi-Fi pour tous " ;
- Motion de Mme la Conseillère A. Mumenthaler " Pour l'adoption d'un nouveau règlement de police de Pully interdisant la mendicité sur le territoire de notre Commune " ;
- Motion de M. le Conseiller M. Zolliker " Pour l'élaboration d'un objectif logement à Pully " ;
- Motion de Mme la Conseillère L. Masméjan " Pour une politique du logement efficace et réaliste à Pully " ;
- Motion de M. le Conseiller R. Golay " Pully, cité de l'énergie 2012 " ;
- Motion de Mme la Conseillère M. Bolognini et M. le Conseiller S. Rinsoz " En vue d'une étude visant à créer un Centre d'animation socio-culturel à Pully " ;
- Motion de M. le Conseiller P. Diesbach " Pour la création d'une cellule logement dynamique et efficace à Pully " ;
- Motion de M. le Conseiller F. Khosrov " Pour une meilleure rentabilité de la Maison Pulliérane " ;
- Motion de Mme la Conseillère A. Viredaz Ferrari " Pour améliorer l'information et la concertation sur les projets liés au Schéma directeur de l'Est lausannois (SDEL) " ;
- Motion de M. le Conseiller A. Bally " objet / déchets encombrants ".

### Postulats en suspens au 31 décembre 2012

- Postulat de M. le Conseiller M. Zolliker " Besoins accrus en logements adaptés pour les seniors " ;
- Postulat de Mme la Conseillère N. Panizzon-Guisan " Vers une politique sociale des Seniors à Pully " ;
- Postulat de M. le Conseiller J.-P. Chapuis " Préserver et vivifier le centre de Pully " ;
- Postulat de l'UDC " Sur la stratégie globale des Musées de Pully ".



## MESSAGE DU SYNDIC

Après une année 2011 particulière, puisque marquant le départ d'une nouvelle législature de 5 ans avec un exécutif partiellement renouvelé, 2012 est la première année complète de mise en œuvre du programme de législature de la Municipalité.

Non sans quelques obstacles sur le plan du fonctionnement puisque, en effet, l'année débuta par la vacance d'un poste clé de l'Administration, celui de secrétaire municipal. Puis, comme si le destin cherchait à freiner nos ambitions pour Pully, nous avons dû également faire face à la démission au 30 septembre 2012 de Mme Maria-Chrystina Cuendet, Conseillère municipale.

Malgré ces aléas bien loin d'être anodins et sans conséquences, nous avons poursuivi notre route grâce à l'engagement de toutes celles et ceux qui ont suppléés à ces absences, sur le plan de la direction politique ou dans le cadre de l'Administration. Que toutes et tous soient ici sincèrement remerciés.

Ainsi, 2012 nous aura vu progresser dans la réalisation de nos objectifs avec notamment, une avancée significative dans la mise en œuvre de notre politique du logement.

Et pour l'attractivité du centre-ville, la poursuite de plusieurs études parallèles dont les résultats permettront de guider notre action future sur des bases cohérentes, dans une problématique complexe mêlant urbanisation, gestion du trafic, transports publics et qualité des aménagements.

Dans la suite de la surélévation des ponts CFF réalisée, les plans et concepts de transformation du centre-ville se dessinent et s'affinent.

Un effort particulier doit être fait en termes de communication et d'information, afin que la population se sente partie prenante de ces projets. C'est dans cet esprit que la Municipalité a voulu la distribution d'un journal communal et, sur le plan de l'administration, la création d'un service de la communication.

En décembre 2012, Mme Lydia Masmejan, nouvelle Conseillère municipale élue a été assermentée.

Ainsi, l'équipe de l'exécutif est à nouveau complète et la volonté de la Municipalité est intacte pour conduire notre ville vers une évolution, une transformation progressive nécessaire afin de répondre au mieux aux besoins de notre population.

## SERVICE DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

### VACANCE DU POSTE DE SECRÉTAIRE MUNICIPAL DE JANVIER À AOÛT

2012 a été marquée par la vacance du poste de secrétaire municipal durant les 7 premiers mois de l'année. Le Service de l'administration générale a été conduit durant cette période par les chefs des Services du personnel et des finances, avec l'appui de l'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs de la Direction, assurant ainsi l'intérim et la bonne marche des affaires.

## AUTORISATIONS GÉNÉRALES

### Autorisations de plaider

Durant l'année, 13 nouveaux cas de recours ont concernés la Police des constructions, venant s'ajouter aux 6 recours encore ouverts des années précédentes. La situation au 31 décembre 2012 était de :

- 3 recours rejetés ;
- 2 recours admis ou partiellement admis ;
- 1 recours caduc ;
- 4 recours retirés ;
- 9 recours en cours.

Durant l'année, 3 cas de recours ont concerné Parcs et Promenades :

- 1 décision en attente devant la Justice de Paix ;
- 1 recours en cours devant le Tribunal cantonal ;
- 1 recours rejeté.

Pour la DDGS, 1 procédure est en cours auprès de la commission de conciliation en matière de baux.

La DJAS a usé de l'autorisation de plaider dans le cadre d'un dossier.

L'ORPC a usé de l'autorisation de plaider dans le cadre de 4 litiges portés devant la Cour des assurances sociales du Tribunal cantonal :

- - 3 recours admis ;
- - 1 recours en cours.

### Opérations immobilières

Il n'y a pas eu d'opérations immobilières en 2012.

## ANIMATION, COORDINATION ET OPTIMISATION DU FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

### Conférences des chefs de services, coordination interservices

Les chefs de service se réunissent une fois par semaine pour prendre connaissance des objets traités par la Municipalité et des décisions prises. Cette conférence leur permet de coordonner les mesures à prendre lorsqu'il s'agit de dossiers impliquant plusieurs services.

### Groupe de travail " Locaux "

Il ne s'est pas réuni en 2012, notamment en raison de la vacance du poste de secrétaire municipal.

Les données nécessaires à l'optimisation de l'occupation des locaux administratifs et techniques ont été récoltées. Différentes variantes devront être étudiées et intégrées dans les grands projets de développement urbanistique de Pully (secteur Tirage-Gare, Clergère, Damataire/STEP). La problématique de la rénovation du bâtiment du Prieuré 2 est également en cours d'examen sous l'égide la DUES.

### " Bibliothèque des jeunes "

La bibliothèque scolaire a été déplacée dans de nouveaux locaux et sa section " jeunesse " rattachée à la Bibliothèque Médiathèque communale. Par ailleurs, un espace adapté à l'évolution des médias et aux attentes des usagers a été nouvellement aménagé (cf. communication N° 7-2012). L'ouverture de ces locaux a eu lieu le 27 août, et l'inauguration officielle le 26 septembre.

### Développement durable

L'outil d'évaluation Boussole 21 est progressivement utilisé pour l'élaboration de rapports, de préavis et tout autre document nécessitant une réflexion sur la durabilité de l'objet traité. Le personnel a été formé à l'usage de cet outil - disponible gratuitement sur internet ([www.boussole21.ch](http://www.boussole21.ch)) - qui permet de structurer la réflexion en amont, le développement de l'argumentation lors de la rédaction des documents et l'évaluation des résultats en aval.

### Intégrations

Conformément à sa politique en matière d'intégration (cf. communication N° 5-2011 - Politique d'intégration à Pully), l'Administration porte un regard attentif sur l'évolution de la population pulliérane afin d'agir, le cas échéant, de façon proactive.

Le délégué à l'intégration, rattaché à la DAGF, est en contact avec le Bureau cantonal pour l'intégration et la prévention du racisme, les communes avoisinantes et les différentes entités communales concernées, telles l'Office de la population, le bureau des naturalisations, la DJAS et la sécurité publique.

2 séances ont eu lieu avec le délégué et les représentants des communes de Paudex, Belmont et Lutry, permettant de faire l'état des lieux des activités proposées par les communes en la matière et le soutien proposé par le Bureau cantonal pour l'intégration. Différentes mesures ont été envisagées pour promouvoir l'apprentissage du français.

### Cyberadministration

La communication N° 9-2011 intitulée " Etat des lieux de la cyberadministration à Pully " relevait que " Pour [...] la réalisation de démarches administratives sans discontinuité, il sera nécessaire d'évaluer préalablement les ressources et investissements nécessaires ; sa mise en œuvre nécessitera une planification sur plusieurs années, développée sur la base d'une stratégie spécifique en matière de cyberadministration ". Cette thématique n'a pas connu de développement significatif en 2012.

### Représentation au sein de la Conférence Suisse des Secrétaires Municipaux (ci-après CSSM)

La Secrétaire municipale, en fonction jusqu'à fin avril, était membre du comité de la CSSM. Le Secrétaire municipal, en fonction dès août, examinera le moment venu l'opportunité d'une adhésion à cette association.

## AFFAIRES JURIDIQUES

La juriste, qui occupe un poste à mi-temps, fournit une assistance juridique aux différents services de l'Administration. Les domaines d'activité sont ainsi variés, ayant trait tant aux domaines du droit public que du droit privé.

La juriste assiste par ses conseils et ses avis de droit les collaborateurs confrontés à un problème d'ordre juridique. L'aide est apportée sous diverses formes. Elle peut consister à effectuer une recherche sur un sujet donné, à analyser un dossier, puis à proposer une solution dans le but d'éviter une procédure devant les tribunaux ou encore à rédiger des documents à caractère juridique.

Ci-dessous figurent, à titre d'exemple, quelques-unes des tâches effectuées par la juriste au cours de l'année 2012 :

### Avis de droit et recherches

- Etendue de la responsabilité de la Commune en matière d'évacuation des établissements scolaires ;
- Conditions auxquelles des caméras peuvent être installées pour filmer l'évolution des chantiers de rehaussement des ponts CFF ;
- Conditions pour qu'un logement soit considéré comme faisant partie d'une catégorie à pénurie au sens de la Loi concernant l'aliénation d'appartements loués (LAAL) ;
- Motion : doit-elle porter sur un objet relevant de la compétence du Conseil communal ?
- Actes de vandalisme sur les abribus et les caissons lumineux : prise en charge des frais de réparation ?
- Taxe complémentaire de raccordement aux réseaux d'évacuation et d'épuration des eaux : cas d'application de l'ancien ou du nouveau Règlement communal sur l'évacuation et le traitement des eaux ?

### Décisions - recours

- Décisions en matière d'abattage d'arbres et suivi des procédures en cours devant le Tribunal cantonal ;
- Décision concernant la modification du sens d'ouverture d'une porte d'entrée d'immeuble - suivi de la procédure de recours devant le Tribunal cantonal ;
- Décision refusant l'octroi d'un permis de construire complémentaire (escaliers menant à des mezzanines non-conformes) ;
- Décision de non-entrée en matière (naturalisation) : réponse au recours et suivi de la procédure devant le Tribunal cantonal ;
- Décisions sur opposition en matière de taxes de raccordement aux réseaux de distribution, d'évacuation et d'épuration des eaux ;
- Décisions de restitution d'APG rendues par la Caisse cantonale vaudoise de compensation AVS - suivi des procédures en cours devant le Tribunal cantonal.

### Conventions - contrats

- Contrat de dépôt entre le Musée d'art de Pully et l'Association des Amis de Jacques Berger ;
- Contrat-type pour la collecte et le transport des déchets urbains ménagers (contrat faisant partie du dossier d'appel d'offres) ;
- Convention de cession des créances découlant des contraventions avec l'Association de communes " Sécurité Est Lausannois " ;
- Convention avec l'Association des bénévoles auprès des requérants d'asile de l'abri de la Damataire concernant l'usage des terrains de football du centre sportif de Rochettaz ;
- Avenant à la convention de soutien conclue avec l'Association CityClub ;
- Avenant au contrat de travail des collaborateurs de la Bibliothèque Médiathèque ;
- Convention avec un particulier concernant le rachat de 2 collecteurs EC + EU ;
- Convention avec Romande Energie Renouvelable SA concernant la pose d'une installation photovoltaïque sur la toiture du collège des Alpes.

### Divers

- Démarches auprès du Préposé à la protection des données et à l'information, suivi de la procédure et obtention des autorisations pour les installations de vidéosurveillance du Musée d'art et du Poste de police ;
- Demande d'autorisation pour procédés de réclame fixes et temporaires : rédaction de formulaires adaptés à Pully ;
- Divers courriers et suivi de procédures dans le cadre de litiges avec des employés ;
- Incendie de la Tour des Mosses : suivi du dossier au niveau pénal ;
- Mode de calcul de la taxe d'exemption de l'obligation de servir pour les personnes servant dans la protection civile ;
- Relecture du nouveau Règlement communal sur la gestion des déchets ;
- Avertissement adressé aux squatters du ch. de Pallin et suivi du dossier ;
- Constitution d'une servitude de canalisation à charge d'une parcelle communale : termes et conditions à respecter ;
- Courriers en relation avec l'introduction de la taxe au sac ;
- Lettres d'intention aux commissaires d'exposition des futures expositions du Musée d'art ;
- Film promotionnel sur l'activité d'accueillante en milieu familial ; formulaires d'autorisation concernant le droit à l'image.

## COMMUNICATION

Les activités de l'entité ont évolué vers une structure plus complète, englobant tous les aspects de création et production de supports de communication ainsi que leur diffusion au travers des médias modernes.

En août 2012, une stagiaire à 60 %, en maturité professionnelle, est venue renforcer l'entité communication pour intervenir sur le plan rédactionnel dans les projets de communication, le Journal communal et le rapport de gestion.

Les activités de communication sont menées selon les 3 axes principaux ci-dessous.

### Les actions média

#### Conférences de presse

3 conférences de presse ont été organisées en 2012.

- Le 23 février 2012, sur le thème de :
  - Présentation du programme de législature 2011-2016  
(Parutions de 1 article dans le Régional et 1 article dans 24 Heures)
- Le 3 mai 2012, sur le thème de :
  - Les comptes 2011  
(Parutions de 1 article dans le Régional et 2 articles dans 24 Heures)
- Le 26 novembre 2012, sur les thèmes de :
  - Le budget 2013
  - Le lancement du portail cartographique SIGIP  
(Parutions de 2 articles dans le Régional et 2 articles dans 24 Heures)

En 2012, 16 communiqués de presse et 5 communications ont été envoyés à la presse sur des thèmes tels que : accueil des migrants, départ de la secrétaire municipale, sondage de la DJAS auprès de 1'500 familles, comptes 2011, dons du sang, déménagement de la Bibliothèque, taxe au sac, nouveau secrétaire municipal, démission à la Municipalité, bus TL 48, inauguration des Bibliothèques, interdiction de nourrir les animaux sauvages, programme d'utilité publique pour les migrants, élection de Mme L. Masmejan, budget 2013, guichet cartographique SIGIP, etc.

Ces communiqués ont entraîné la parution de 63 occurrences recensées dans la presse écrite.

La revue de presse étant assurée par l'entité communication, les occurrences radiophoniques ou télévisuelles ne sont pas connues, ni recensées. Le Conseil communal reçoit systématiquement tout ce qui est adressé à la presse.

Ces actions média s'inscrivent dans le cadre du programme de législature de la Municipalité (O-05, M-02 et M-03).

#### Pages communales dans le Régional - Journal communal

La Municipalité, dans sa séance du 6 juin 2012, a décidé de lancer un Journal communal, en lieu et place des pages communales dans le Régional, décision s'inscrivant dans le cadre de son programme de législature (O-05 et M-02).

Les objectifs généraux du Journal communal consistent à fournir une meilleure information générale des affaires communales aux habitants et entreprises de Pully et des Monts-de-Pully, notamment sur les grands projets en cours et les enjeux communaux, et, également, à renforcer l'image de l'Administration auprès de la population.

2 éditions ont été publiées, en septembre et en décembre, dans lesquelles la Municipalité a choisi de fournir des informations officielles concernant la collectivité, la gestion de la commune et la compréhension de certains enjeux ou décisions. Le coût de création, réalisation et impression pour ces 2 éditions s'est élevé à CHF 21'211.20.

Parallèlement, 10 annonces ¼ et ½ page (dans 24 Heures et le Régional) ont été créées et financées pour les services de l'Administration pour un montant total de CHF 17'583.50.

#### Les actions relais

Elles s'inscrivent dans le cadre du programme de législature de la Municipalité (O-06 et M-07) et permettent de marquer la présence de cette dernière sur le terrain. En font partie les manifestations que la Municipalité organise, celles auxquelles elle participe et qu'elle soutient, de même que les séances d'information aux Pulliérans et au Conseil communal.

En 2012, l'entité communication a notamment organisé le 1<sup>er</sup> août, les Nocturnes et une séance publique d'information.

## Les actions images

Ces dernières renvoient à une notion plus subjective difficilement quantifiable et mesurable, telle que :

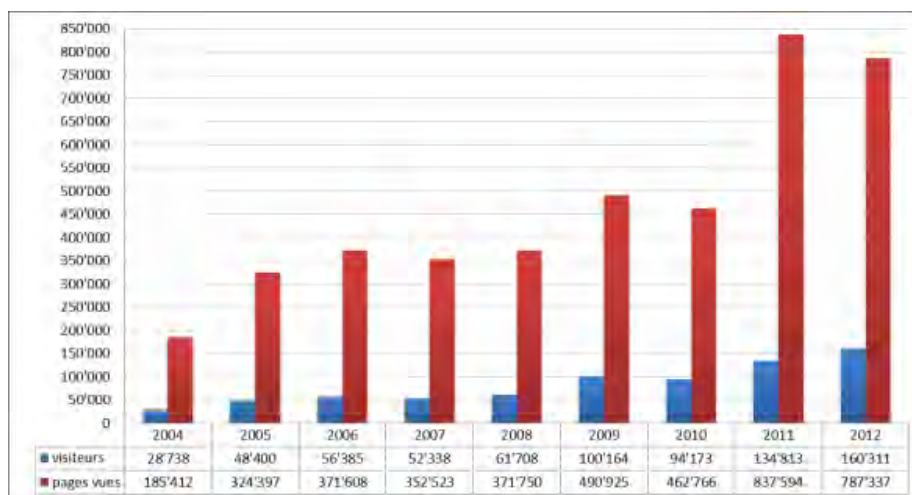
### Site Internet [www.pully.ch](http://www.pully.ch)

- Création de pages Internet, formulaires, etc. pour les DJAS, DDGS et DTSI.
- Prise de photographies et intégration sur le web.
- Time laps des travaux du pont du Tirage et intégration sur le web.

Le site Internet communal a été visité par 160'311 internautes et 787'337 pages ont été consultées, soit une augmentation de 25'500 visiteurs par rapport à 2011.

En quelques chiffres :

- Nombre moyen de pages vues par visite : 4.91.
- Temps moyen passé sur le site par visite : 2'36 minutes.
- Classement de la provenance des visiteurs : 1. Suisse (143'660), 2. France (5'845), 3. Allemagne (1'262), 4. Royaume-Uni, 5. Etats-Unis, 6. Italie.
- Pages les plus fréquentées : Webcam, actualités, piscine(s), plan de ville, offres d'emploi.



## Réseaux sociaux

### Page Facebook " Ville de Pully, Suisse " - Twitter

- Environ 200 personnes (likes) à fin 2012. Près de 400 photos publiées.
- Divers reportages photos (Pully en fêtes, travaux Château-Sec et Tirage, 1<sup>er</sup> août).
- Publications quotidiennes sur la page (photos, vidéos, événements, etc.) et relais de ces publications sur Twitter.



## Identité visuelle et charte graphique

Le matériel publi-promotionnel, développé par les différents services, correspond aux règles définies par la charte graphique dont la Ville s'est dotée en 2010.

Les sociétés et autres institutions soutenues, financièrement ou logistiquement, par la Commune appliquent également les règles en matière d'utilisation du logotype sur leurs dépliant, programmes, sites Internet et autres supports.

L'harmonisation de l'identité visuelle, en conformité avec la charte graphique, s'est poursuivie par la création et l'utilisation d'un modèle de signature pour les courriels émanant de l'Administration communale avec le logotype de la Ville de Pully. Le lien pour pouvoir situer l'expéditeur renvoie au guichet cartographique SIGIP.

## Projets directement liés aux activités des Directions

Les Directions ont fait appel à l'entité communication pour de nombreux projets tels que rédaction de communications et de communiqués de presse, élaboration de stratégie de communication, création de flyers, brochures, annonces, affiches, coordination, relecture et impression du rapport de gestion.



## MANIFESTATIONS

La Municipalité participe à de nombreuses manifestations à vocation politique, économique, culturelle ou sociale, afin de représenter les intérêts de la Ville. Elle s'implique également en organisant ou en apportant un soutien financier ou logistique à maints événements ayant lieu à Pully.

### Manifestations organisées par des instances privées, auxquelles la Municipalité est invitée

En principe au moins un membre de la Municipalité y assiste et représente les Autorités communales.

### Manifestations organisées par des instances privées pour lesquelles la Municipalité offre un soutien financier et/ou logistique

La coordination des prestations des services communaux est assurée par le Service de l'administration générale ; font notamment partie des soutiens la mise à disposition à titre gracieux de bancs et de tables, de boîtiers électriques, de matériel de voirie, de vin de la Ville pour la partie officielle ou encore de locaux. Parmi les multiples manifestations organisées par des instances privées à Pully, on relèvera notamment :

- Le Festival Pully Lavaux à l'heure du Québec et le Pully For Noise Festival ;
- La Course à Travers Pully, le tournoi " Graine de foot ", la Fête du Tennis Club et SunDay's Cycling ;
- Diverses fêtes de quartier ;
- Une représentation en plein air de l'opéra Nabucco, du théâtre " Les Tréteaux de Cossonay " et de l'orchestre " Une riviera dans chaque port " ;
- La Fête du sauvetage et la Semaine du soir du Club Nautique de Pully.

Pour le détail des subventions accordées, se référer au fichier informatique transmis chaque année aux membres de la Commission de gestion.

### Manifestations organisées par la Municipalité

La Municipalité a organisé diverses manifestations au cours de l'année dont l'envergure varie :

- L'invitation d'autres municipalités pour favoriser les échanges entre autorités. Cette année, la Municipalité de Pully a accueilli celle de Lens (VS), à l'occasion de l'exposition " Albert Muret, dilettante magnifique " au Musée d'art de Pully ;
- La soirée des chefs d'entreprises pulliérans, le 13 février, réunissant 250 personnes. M. M. Joye, directeur des TL, a présenté son entreprise et les enjeux liés à la mobilité dans l'agglomération. Mmes M. Richoz, directrice de Pro Infirmis Vaud et L. Marcos, cheffe de service, ont ensuite présenté le projet InsertH ;
- La commémoration de l'anniversaire de la mort du Général Guisan le 5 avril ;
- Les traditionnelles " Cartes de visites pulliérannes " ;
- Le 1<sup>er</sup> août, dont l'organisation et la coordination sont assurées par l'entité communication ;
- Pully en fêtes (Nocturnes), dont l'organisation des différentes animations a été coordonnée par l'entité communication, en collaboration avec le Kiwanis, le Régional, PPPB et les services de l'Administration. Stands, St-Nicolas et traditionnelle ouverture de la Cave communale ont animé la place d'Obernai. La Maison Pulliérane a ouvert ses portes à la raclette du Kiwanis ainsi qu'au marché gourmand qui s'est tenu sous une tente chauffée sur la place d'Obernai.

## AIDES ET SUBVENTIONS

### Aide humanitaire et coopération au développement

La Ville de Pully, active depuis de nombreuses années dans le domaine de l'aide humanitaire et de la coopération au développement, a alloué des aides pour un total de CHF 30'000.00 (CHF 8'500.00 en 2011).

La Municipalité a collaboré avec des partenaires de longue date (Nouvelle Planète, Caritas Suisse, Vivamos Mejor) et soutenu les projets suivants :

- Plus d'alimentations et d'agriculture au Nicaragua ;
- Création de classes d'enseignement au Vietnam et à Madagascar ;
- Scolarisation des enfants malvoyants et aveugles aux côtés d'enfants voyants au Burkina Faso.

### Transports publics (TL)

La poursuite de la croissance de la clientèle est stable à 2.8 % (identique à 2011) et la barre des 100 millions de voyageurs transportés a été dépassée.

Une simplification du choix de titre de transport a été mise en place par la Communauté tarifaire vaudoise (CTV) avec l'introduction d'un tarif unique " Grand Lausanne " permettant de voyager à l'intérieur des zones 11 et 12.

S'agissant plus spécifiquement de Pully,

- la nouvelle ligne 49 relie Grands-Champs (Belmont-sur-Lausanne) à Pully-Clergère, soit une liaison nord-sud desservant les quartiers en expansion du Burenos et de Rochettaz ;
- la ligne 25, qui dessert Pully-Gare, a connu la plus forte progression de voyageurs (+ 10 %) ;
- les prestations de transport (nombre de kilomètres parcourus) sur le territoire de Pully ont augmenté de presque 7 % (nouvelle ligne, augmentation de la fréquence des lignes existantes), la participation de Pully à l'indemnité d'exploitation restant stable à CHF 4.8 millions.

## ARCHIVES

Les Archives se sont concentrées, en 2012, sur l'élaboration plus fine d'outils de recherche informatisés pour faciliter la transmission d'informations aux différentes Directions de l'Administration et aux citoyens de Pully.

### Travaux spécifiques à la Direction de l'administration générale et des finances

- PV de Municipalité : transcription des index dactylographiés pour une recherche plus efficace dans la table des matières des procès-verbaux de la Municipalité (1987 à 1996), documents essentiels pour l'histoire de Pully.
- Préavis du Conseil Communal : les années récentes ont été détaillées.
- Migration des données concernant le fonds des objets conservés à Pully.
- Inventaires des fonds d'archives historiques : traitement, évaluation, élimination, conditionnement et conservation du Rotary Club de Pully, des archives du précédent syndic, M. Thonney, et des Conseillers municipaux ainsi que de 7 petits fonds privés, dont Le Mousquet, le Restaurant du Prieuré et la Commission Promotion culturelle et artistique (PROCAP).
- Revue de presse : tirage papier avec date et titre du journal, classé en 4 catégories.
- Documents extérieurs reçus aux Archives : fonds des pompiers SDIS, manuscrit d'un notaire de 1781 concernant la famille Borgeaud, fonds de photos hérité de Suzanne Trachsel, ancienne Conseillère communale, fonds d'environ 2'000 photos et cartes postales de la collection Gindroz (Pully et environs) et récupération des vitraux de l'église nettoyés après l'incendie de 2001.
- Cours suivi sur le Règlement d'application (RLArch) entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2012, lié à la Loi sur l'archivage (LArch, du 14 juin 2011), pour connaître les obligations d'archivage des communes vaudoises.
- Organisation de cours de lecture des écritures anciennes - paléographie - pour les archivistes vaudois et cours interne aux apprentis.

### Records Management

La mission de " records management ", gestion des archives courantes et intermédiaires, est toujours présente, en parallèle à une gestion plus traditionnelle des archives historiques.

- Finances : transfert des archives intermédiaires avec l'aide de la section PBC de la Protection Civile.
- Office de la Population : tri et élimination des archives n'ayant plus de valeur administrative, avec l'aide du service de la voirie.
- Théâtre de L'Octogone : les formats des affiches de L'Octogone, conservées au dépôt des Alpes, ont été précisés et complétés dans l'inventaire.
- Musée de Pully : inventaire et fiches d'évacuation du dépôt de tableaux.
- DTSI et DUES : tri des dossiers et reclassement, table de concordance pour la fusion des parcelles, scannage des plans des bâtiments communaux, dans le but de faciliter leur accès et de les archiver.
- DDGS : tri des documents, évaluation et élimination de 5 caisses.
- ORPC : organisation du cours PBC pour les miliciens incluant la création d'inventaires et de fiches d'évacuation des archives de la Damataire, du parking des Alpes, de la Maison Pulliérane et du dépôt des tableaux du Musée d'art de Pully, avec un transfert informatique des données de recensement et des photos des objets.

En 2012, 54 recherches ont été effectuées dont la moitié pour la Ville de Pully et l'autre moitié pour des particuliers, citoyens et chercheurs scientifiques. Quelques questions intéressantes : histoire des cloches des églises de Pully, clinique de Chamblandes, glissement de terrain de la Chenaulaz et divers règlements.

Le personnel des Archives a vu son ancien apprenti terminer sa formation et une nouvelle apprentie " agent en information documentaire " (AID) commencer, en parallèle avec la bibliothèque. 2 stagiaires ont réalisé des inventaires de fonds privés.

En conclusion, les gens passent, la Commune reste. A l'ère informatique, il est important de gérer le flux des documents sur différents supports et de les décrire précisément pour en faciliter l'accès aux utilisateurs, qu'ils soient collaborateurs ou citoyens de Pully.

## GREFFE MUNICIPAL

### Votations et élections

- Pour chaque scrutin, le bureau du Greffe municipal traite le vote par correspondance et assure la liaison entre l'Etat de Vaud et le Bureau électoral, lequel procède aux opérations de dépouillement. Le rôle des électeurs est tenu par l'Office de la population. En 2012, près de 85 % des votants ont voté par correspondance, soit approximativement 5'000 enveloppes à traiter par scrutin.
- Le traitement du vote par correspondance consiste à ouvrir l'enveloppe de transmission et à en extraire son contenu, soit la carte et l'enveloppe de vote, cette dernière n'étant pas ouverte avant le jour du scrutin.
- Sur recommandation de l'Etat de Vaud, l'Administration communale prend contact, lorsqu'il en est encore temps, avec les électeurs n'ayant pas correctement rempli leur carte de vote pour les inviter (près d'une cinquantaine par scrutin) à passer corriger leur erreur.

Conformément à la Loi sur l'exercice des droits politiques, dès et y compris l'ouverture des enveloppes de transmission, la gestion des votes reçus par correspondance est assurée par 2 personnes au moins, assermentées par la Municipalité

## Gestion du portefeuille des assurances choses et du patrimoine

Afin de conserver un contact privilégié avec les partenaires, la gestion du portefeuille des assurances choses et du patrimoine est assurée par le Greffe. Ce dernier apporte un soutien technique au Service du personnel, en charge de la gestion du portefeuille des assurances de personnes.

Une dizaine de sinistres ont été déclarés aux différents partenaires durant l'année (principalement dans le domaine de la responsabilité civile et de la responsabilité civile des véhicules).

## Nonagénaires, centenaires

En 2012, ce sont 56 personnes qui ont fêté leur 90<sup>e</sup> anniversaire sur le territoire de la Commune (21 hommes et 35 femmes). 5 personnes ont franchi le cap des 100 ans. Durant l'année, la Municipalité a rendu hommage à 42 de ces aînés.

A ces occasions, la délégation municipale remet une lettre de félicitations accompagnée d'un carton de vin, d'un bouquet de fleurs et d'une tourte.

Pour les centenaires, la délégation municipale participe à la cérémonie organisée par la Préfecture et leur remet une lettre de félicitations et un bouquet de fleurs.

## Cartes journalières de la CGN

La population pulliérannaise peut acquérir des cartes journalières de la CGN, au prix de CHF 45.00 (adultes) et CHF 22.50 (enfants et abonnement ½ tarif des CFF), permettant de naviguer durant une journée en 1<sup>re</sup> classe. En 2012, 278 cartes ont été vendues (500 en 2011).

## Passeport Vacances

Le Passeport Vacances de la région lausannoise s'est déroulé durant 2 semaines en juillet et 2 en d'août. Il offre, aux enfants de 10 à 15 ans, le libre parcours sur l'ensemble du réseau Mobilis, 3 entrées de cinéma et l'entrée gratuite dans les piscines et musées de la région ainsi que de nombreuses activités (CHF 50.00 complet et CHF 35.00 sans les activités).

1'732 enfants ont participé à l'édition 2012 (dont 227 pulliérans) profitant des quelques 300 activités organisées par les communes membres (dont une dizaine par la Ville de Pully, le Musée de Pully, le SDIS, le Tennis Club et le Club Nautique).

## BIBLIOTHÈQUE ET MÉDIATHÈQUE COMMUNALES

L'année 2012 marque le pas d'importants changements survenus au sein de la Bibliothèque Médiathèque, principalement par la fusion à l'été 2012 avec la Bibliothèque des jeunes.

Depuis septembre 2012, la Bibliothèque accueille petits et grands dans un espace repensé en fonction des différents publics. Pour ce faire, les locaux ont été fermés durant plus de 2 mois, temps nécessaire à la rénovation et la mise en place de nouveaux éléments pour la partie jeunesse.

L'intégration des collections jeunesse a nécessité un important travail de "désherbage", l'espace à disposition étant réduit. Ainsi, environ 10 % du fonds a été supprimé pour laisser la place à des ouvrages plus récents. Du côté des adultes, le même travail a été entrepris pour les livres et CD.

2 nouveaux collaborateurs sont venus renforcer l'équipe. M. N. Derron remplace Mme K. Orlow, partie à la retraite au printemps. Il est responsable des acquisitions et du développement de la section jeunesse de la Bibliothèque. Mme L. Walther a été engagée en tant qu'agente en information documentaire et pour permettre d'assurer l'extension des horaires d'ouverture hebdomadaires passés de 28 à 37 heures.

Mme D. Brunetti a pris la responsabilité de l'ensemble de la Médiathèque, tandis que M. D. Roth, responsable de la Bibliothèque, se charge des acquisitions et du développement des livres pour les adultes.

## Service au public

Durant l'année, 1'232 livres adultes, 668 CD et 514 DVD ont été équipés, indexés, catalogués et mis en service. A fin décembre 2012, 23'368 livres adultes, 20'412 livres jeunesse, 10'198 CD, 2'937 DVD et 784 revues étaient à disposition des usagers.

En parallèle du développement des collections physiques, une réflexion est en cours pour proposer une offre de contenus documentaires en ligne tels que des ressources web, des ebooks, des périodiques en ligne ou encore des documents multimédias.

## Récapitulation des prêts 2010-2012

Année	Jours ouvrables	Prêts			Moyenne par jour			Total	Total par jour
		Adultes	Médiath.	Jeunesse	Adultes	Médiath.	Jeunesse		
2010	209	34'449	23'781		165	113		58'230	278
2011	205	30'462	20'877		149	102		51'344	250
<b>2012</b>	<b>194</b>	<b>25'822</b>	<b>22'504</b>	<b>26'779</b>	<b>133</b>	<b>116</b>	<b>304*</b>	<b>75'105</b>	<b>553</b>

\* prêt calculé depuis la réouverture en septembre

Le prêt des livres adultes continue à diminuer, mais il est fortement rattrapé par celui du jeune public. En effet, le volume total réalisé sur la période de septembre à fin décembre est plus important que le nombre d'ouvrages prêtés aux adultes sur une année.

Le nombre de prêts de la Médiathèque est en légère augmentation grâce à l'emprunt de DVD qui passe de 8'558 en 2011 à 11'207 en 2012. Le prêt de CD a diminué mais moins que les années précédentes.

### Animations

La réorganisation de l'entité passe aussi par la mise en place d'animations destinées à un large public. Ainsi, les classiques soirées littéraires sont dorénavant agrémentées d'animations pour les jeunes et d'événements thématiques et ludiques variés.

- 4 février : 1<sup>er</sup> Samedi des bibliothèques vaudoises. Lectures-performances par 3 élèves de la Haute Ecole de Théâtre de Suisse romande.
- 24 mai : Soirée de présentation de la revue littéraire " le Persil ", en présence de plusieurs membres de son Association.
- 26 juin-27 août : Opération le " livre voyageur " en Ville de Pully.
- 26 septembre : Inauguration des Bibliothèques avec des membres de la " comédie musicale improvisée ".
- Oct.-déc. : " Chouette, bébé lit ! ", projet de lecture pour les plus jeunes par l'Association " Osons les livres ".
- 1er novembre : Christophe Claro, auteur et traducteur français, est venu présenter son ouvrage " tous les diamants du ciel ", paru chez Actes Sud.
- 20 décembre : Petit Noël de la Bibliothèque avec l'organisation d'un atelier de décoration de pains d'épices et lecture de 2 contes par Isabelle Chabanel.

## OFFICE DE LA POPULATION

### Données statistiques

#### Structure de la population de Pully au 31 décembre 2012

Suisses (dont 1'106 bourgeois de Pully)	12'176	69.46 %
Etrangers	5'354	30.54 %
<b>Total</b>	<b>17'530</b>	<b>100 %</b>
Personnes en séjour (non incluses dans le chiffre précédent)	323	
Nombre de ménages	8'266	

Il convient de relever que l'ensemble de la population étrangère se compose de quelque 116 nationalités différentes.

Le nombre officiel d'habitants, pris en considération par les offices statistiques du Canton et de la Confédération, est de 17'479 au 31 décembre 2012, non compris les étrangers en courts séjours, les requérants d'asile, les demandes provisoires, etc. ce qui donne une population totale effective de 17'530. Les versements ou subsides payés par la Commune doivent être calculés au prorata du nombre officiel d'habitants.

#### Répartition de la population pulliérane par catégorie d'âge (moyenne d'âge : 44 ans)

0-19 ans	3'413	19.47 %
20-39 ans	4'095	23.36 %
40-64 ans	5'922	33.78 %
65-79 ans	2'861	16.32 %
80-89 ans	1'003	5.72 %
90 et plus	236	1.35 %
<b>Total</b>	<b>17'530</b>	<b>100 %</b>

### Tableau des mutations et population

Années	Arrivées	Naissances	Décès	Départs	Population
2001	1'592	137	162	1'739	15'992
2002	1'626	138	147	1'361	16'175
2003	1'551	155	160	1'527	16'181
2004	1'707	164	142	1'512	16'524
2005	1'658	172	167	1'522	16'670
2006	1'649	181	151	1'599	16'575
2007	1'563	184	183	1'523	16'730
2008	1'709	158	173	1'550	16'884
2009	1'620	191	149	1'439	17'078
2010	1'780	225	153	1'618	17'208
2011	1'770	170	176	1'634	17'433
<b>2012</b>	<b>1'927</b>	<b>171</b>	<b>135</b>	<b>1'722</b>	<b>17'479</b>

#### Permis pour étrangers

Etablissement et renouvellement de 2'220 permis d'établissement et de séjour.

#### Registre civique

L'Office de la population est également chargé de la tenue du registre civique.

#### 11'800 électeurs au 31 décembre 2012

10'125 suisses, dont	5'697 femmes et	4'428 hommes
1'675 étrangers, dont	816 femmes et	859 hommes

Contrôle de listes de signatures : 14 initiatives fédérales, 1 référendum cantonal, 6 référendums fédéraux, représentant 3'771 signatures attestées valables.

#### Pièces d'identité

760 demandes de cartes d'identité ont été établies en 2012.

### NATURALISATIONS

En 2012, la Commission extraparlamentaire de naturalisation et la délégation municipale ont tenu 6 séances d'audition et entendu entre 4 et 8 candidats à chaque séance.

Au cours de l'année, la responsable des naturalisations a reçu 100 nouveaux candidats (requérants, épouses, enfants), originaires des pays suivants :

Algérie	3	Erythrée	1	Kosovo	1	Russie	2
Allemagne	4	Espagne	10	Luxembourg	1	Serbie	1
Autriche	1	France	27	Malaisie	1	Sénégal	1
Belgique	6	Hongrie	2	Maroc	2	Sri Lanka	1
Brésil	3	Irak	1	Pays-Bas	2	Suède	1
Bulgarie	1	Iran	1	Portugal	7	Tunisie	1
Congo	1	Italie	10	Roumanie	1	Turquie	2
Danemark	1	Jordanie	1	Royaume-Uni	1	USA	2

55 dossiers ont été traités sur le plan communal et transmis au Service cantonal de la population pour la suite de la procédure, à savoir :

- 37 dossiers de naturalisation ordinaire (art. 8 de la Loi sur le droit de cité vaudois - LDCV) ;
- 18 dossiers de naturalisation facilitée, destinée aux étrangers nés en Suisse (art. 25 LDCV), aux jeunes étrangers de la deuxième génération (art. 22 LDCV).

En 2012, 88 candidats ont obtenu la nationalité suisse et la bourgeoisie de Pully, y compris ceux bénéficiant d'une procédure facilitée par mariage (art. 27 LDCV).



# SERVICE DU PERSONNEL

## MUTATIONS AU SEIN DU PERSONNEL COMMUNAL

### Arrivées

<b>Service de l'administration générale</b>	L. Perdrizat	stagiaire aux Archives	03.01.2012
	S. Rod	employée d'administration	01.04.2012
	N. Derron	bibliothécaire	01.05.2012
	L. Walther	agente en information documentaire	01.08.2012
	Ph. Steiner	secrétaire municipal	01.08.2012
	M. Ryser	employée d'administration	13.08.2012
	F. Henriques	stagiaire	14.12.2012
<b>Service des affaires culturelles</b>	N. Arnold	stagiaire	16.01.2012
<b>Service informatique</b>	L. Alves Ferreira Gomes	technicien informatique	01.01.2012
	X. Ménétrey	technicien informatique	01.02.2012
<b>Service des domaines, gérances et sports</b>	P. Parillo	aide-concierge	13.03.2012
	S. Vallotton	stagiaire	01.04.2012
	N. Valencia Lucas	nettoyeuse	01.05.2012
	N. Ocana De Barbey	nettoyeuse	09.07.2012
	M. Bianchi-Pastori	chargée de projet	01.09.2012
	J.-S. Pidoux	forestier-bûcheron	01.11.2012
<b>Service de la protection civile</b>	A. Chaubert	stagiaire	27.08.2012
<b>Service de la jeunesse et des affaires sociales</b>	L. Jossevel	auxiliaire au home-école des Mosses	01.05.2012
	C. Langone	stagiaire	13.08.2012
	M. Collela-Fedele	dame de réfectoire	27.08.2012
	L. Turin	stagiaire HEIG	01.09.2012
	C. Maradan	stagiaire HEIG	01.09.2012
<b>Service des travaux et des services industriels</b>	G. Hack	ingénieure junior	01.01.2012
	V. Pereira De Carvalho	électricien de réseau	01.04.2012
	S. Favre	géomaticien	01.08.2012
	C. Gilliéron	dessinateur chef de projet et génie civil	01.08.2012
	M. Journot	stagiaire MPC	27.08.2012
	S. Gorgerat	ingénieur DTSI	20.09.2012
<b>Service de l'urbanisme et de l'environnement</b>	K. Selmani	stagiaire paysagiste	09.01.2012
	V. Davaz	téléphoniste-réceptionniste	16.02.2012
	T. Geiser	stagiaire urbaniste	01.03.2012
	P. Leone	employée d'administration	17.08.2012
	P. Zbinden	stagiaire	01.09.2012
	G. Bigler	employé d'administration	20.09.2012

### Transferts

<b>Service des domaines, gérances et sports</b>	A. Bujard	de collaboratrice à l'exploitation viticole à secrétaire-réceptionniste	01.06.2012
---	-----------	---	------------

### Retraites

<b>Service des domaines, gérances et sports</b>	A. Jungo	responsable de l'exploitation forestière	31.05.2012
	R. Zosso	intendant	31.08.2012
<b>Service des travaux et des services industriels</b>	A. Jaccoud	électricien de réseau	31.08.2012

## Départs

Service de l'administration générale	B. Bongard	employé d'administration	29.02.2012
	L. Perdrizat	stagiaire aux Archives	31.03.2012
	C. Martin	secrétaire municipale	30.04.2012
Service du personnel	C. Thorin	stagiaire	31.08.2012
Service des affaires culturelles	M. Junet	collaboratrice scientifique	31.05.2012
	S. Terrier	assistante scientifique	30.06.2012
	N. Arnold	stagiaire	13.07.2012
Service des domaines, gérances et sports	G. Bonsembiante	secrétaire-réceptionniste	30.04.2012
	P. Parillo	aide-concierge	31.12.2012
Service de l'urbanisme et de l'environnement	S. Pelli	stagiaire urbaniste	29.02.2012
	A. Caviale	architecte-paysagiste	30.04.2012
	K. Selmani	stagiaire paysagiste	30.06.2012
	T. Geiser	stagiaire urbaniste	31.08.2012
	M. Svimmersky	technicien-urbaniste	31.08.2012
	M. Diogo	employé d'administration	15.09.2012
	N. Bassand	technicien-urbaniste	31.12.2012
	V. Davaz	téléphoniste-réceptionniste	31.12.2012
Service des travaux et des services industriels	K. Benabderrazik	stagiaire	10.02.2012
	J.-B. Gouhier	géomaticien	30.06.2012
	C. Berdoz	chef d'exploitation	30.11.2012
	G. Hack	ingénieure junior	31.12.2012
	L. Piceni	appareilleur	31.12.2012
Service de la jeunesse et des affaires sociales	I. Gerpe	dame de réfectoire et nettoyeuse	31.12.2012

## Décès

Service de l'administration générale	R. Barmettler	Technicien-régisseur	19.05.2012
Service des travaux et des services industriels	P. Mergozzi	Dessinateur en génie civil	29.02.2012

## TRAITEMENTS DU PERSONNEL

En 2012, l'indexation n'a pas été donnée au personnel communal. A nouveau, l'indice était supérieur à celui du mois d'octobre précédent.

## ORGANISATION ET COMMUNICATION

Le " Persinfo ", journal destiné au personnel communal, est sorti 3 fois. Dès le numéro de septembre, il a été distribué conjointement avec le nouveau Journal communal. Outre des informations utiles aux collaborateurs, il a présenté plusieurs projets importants tels que le rehaussement des ponts, l'étude sur la nouvelle classification des fonctions ou la rénovation de la bibliothèque communale

Les événements suivants ont été organisés en 2012 :

- L'accueil de 25 nouveaux collaborateurs lors de 6 matinées ; 2 apéritifs conviviaux ont permis au personnel de rencontrer le syndic et le nouveau secrétaire municipal ;
- La soirée du personnel a connu un vif succès avec plus de 180 participants attirés par le thème " Las Vegas ". Ils ont pu admirer des danseurs et un magicien (13 janvier) ;
- La journée " Futur en tous genres " a permis d'accueillir 11 enfants qui se sont initiés aux mondes des musées, de l'horticulture et des concierges d'école (8 novembre) ;
- Une soixantaine de retraités ont retrouvé leurs anciens collègues au restaurant du Port (4 décembre) ;
- Le Noël des enfants, organisé au refuge des Quatre Vents, a permis à 33 enfants de rencontrer le Père Noël avec leurs parents (12 décembre).

## RÉALISATIONS 2012

Jusqu'au mois d'août, la responsable du Service du personnel a assumé partiellement la fonction de secrétaire municipal provisoirement vacant, nécessitant le report de plusieurs projets. Néanmoins les réalisations suivantes ont été menées à bien :

- 20 recrutements effectués en collaboration avec tous les services de l'Administration ;
- Poursuite de la démarche de révision de la classification des fonctions avec la HEIG-VD ;
- Projet de rénovation des Bibliothèques scolaires et communales ;
- Etude sur les conditions salariales et les conditions de travail des accueillantes en milieu familial ;
- Mise en route du mandat RH pour l'Association de Sécurité Est Lausannoise.

## FORMATION

Les collaborateurs ont pu suivre diverses formations dans leurs métiers respectifs, soit de perfectionnement, soit pour apprendre de nouvelles techniques de travail. 2 collaborateurs ont entamé un brevet fédéral.

Le Service du personnel a proposé, en interne, les formations suivantes :

- Formation " Boussole 21 ", outil utile pour intégrer la notion de développement durable dans les préavis ;
- Formation sur la " structuration des rapports " ;
- Formation sur le recrutement pour les cadres de l'Administration ;
- Formation VZ Vermögen de préparation à la retraite ;
- Formation à l'évaluation du personnel pour les cadres ;
- Formation en gestion des conflits ;
- Formation Goodmanners pour les apprentis sur les règles élémentaires de savoir-vivre en entreprise.

## SÉCURITÉ ET SANTÉ AU TRAVAIL

Réunie 2 fois en 2012, la Commission de sécurité, sous la présidence de M. G. Reichen, Syndic, a pris connaissance de l'évolution des projets suivants :

- La vaccination contre la grippe dont ont bénéficié 20 collaborateurs ;
- Le succès croissant de l'action des " massages assis " dont la fréquence augmentera en 2013 pour répondre à la demande. Une participation financière est demandée aux collaborateurs, mais le temps de massage de 20 minutes leur est accordé ;
- Les 2 campagnes de " don du sang " qui ont rencontré de vifs succès ;
- Les premiers résultats du mandat d'audit attribué à Securitas, permettant de prendre des mesures correctives dans les services en matière de sécurité et d'élaborer plusieurs procédures ;
- Le contrôle de conformité des ateliers dans les services techniques en matière de sécurité ;
- Les cours de prévention " alcool et autres substances au travail " donnés par " Addiction suisse " suivis par les collaborateurs entrés en fonction depuis 2008 ;
- Une évacuation du bâtiment de la Damataire ainsi que de celle d'un collègue ;
- Un cours de prévention incendie théorique et pratique pour les nouveaux collaborateurs, ainsi qu'un cours de rappel pour les personnes formées il y a 5 ans ;
- La poursuite de l'action " postures au travail ". Les collaborateurs de Parcs et promenades et de la Voirie ont bénéficié d'un bilan personnalisé de mobilité et de séances de groupe pour les sensibiliser aux contraintes physiques de leurs activités respectives en leur proposant des exercices d'échauffement adaptés. L'action se poursuivra dans d'autres services en 2013.

## APPRENTI(E)S

La Ville de Pully a formé 23 apprentis dans les métiers suivants : employé(e) de commerce (11), agent en information documentaire (1), électricien de réseau (1), horticulteur(trice) (4), viticulteur (1), agent d'exploitation (1), forestier-bûcheron (3), techniscéniste (1).

5 apprentis ont réussi leur CFC en juin 2012 :

- 1 apprenti horticulteur.
- 1 apprenti forestier-bûcheron.
- 3 apprentis de commerce voie B.

La Commune accueille également, depuis la rentrée d'automne, 6 stagiaires de la HEIG-VD en formation en emploi d'économiste d'entreprise, 3 pré-stagiaires en vue d'une entrée en Haute école, un élève en maturité professionnelle commerciale et un stagiaire médiamaticien. Enfin, des détenteurs de master ont effectué des stages " premier emploi " dans les Directions techniques de la Damataire.

4 collaborateurs de l'Administration dispensent des cours pour les apprentis au Centre d'enseignement permanent du canton de Vaud (CEP).



## SERVICE DES FINANCES

Au-delà des tâches traditionnelles, l'année 2012 a été marquée par les travaux suivants :

### BOUCLEMENT DES COMPTES 2011

Les comptes communaux 2011, présentant, avant les écritures de bouclage, un excédent de revenus d'environ CHF 7.0 millions, ont été adoptés par le Conseil communal dans sa séance du 27 juin 2012.

Après les écritures de bouclage, l'exercice 2011 s'est soldé par un excédent de revenus (bénéfice) d'environ CHF 2.6 millions. Ce résultat positif a été obtenu grâce au décompte final de l'année 2010 relatif à la péréquation largement favorable et à des non-dépenses au niveau des autorités et du personnel ainsi que des achats de biens, services et marchandises.

### BOUCLEMENT DES COMPTES 2012

Comme chaque année, les comptes ne sont pas encore bouclés au moment de l'établissement du rapport de gestion. Ils feront l'objet d'une publication détaillée. Les comptes 2012 devraient présenter un résultat positif.

### BUDGET 2013

Le budget de l'année 2013 présente un excédent de charges de CHF 167'075.00. C'est la première fois depuis 4 ans que la Commune ne présente pas un budget équilibré. Ceci est dû à l'importante progression des charges liées à la facture sociale ainsi qu'à la réforme policière. De plus, le budget 2013 prévoit la création de 10 ETP pour permettre à la Ville de Pully de gérer les importants développements futurs au niveau des infrastructures communales.

Les marges d'autofinancement ne seront certainement pas suffisantes pour financer l'entier des investissements communaux pour les années à venir. Ainsi, 2013 devrait marquer la fin d'une période de désendettement de la Commune. Pully devra recourir à l'emprunt pour financer une partie des investissements prévus ces prochaines années, et par conséquent, la dette communale devrait continuer à progresser. Dans ce contexte, la Municipalité sera particulièrement attentive dans la détermination des priorités des projets d'investissement, pour qu'ils soient supportables et n'obèrent pas démesurément la situation financière de Pully.

De plus, de grandes incertitudes planent sur l'évolution future de la situation économique mondiale. La crise de la dette de la zone Euro et de celle des Etats-Unis ainsi que la force du franc suisse sont des facteurs de risques non négligeables qui pourraient avoir des conséquences sur la situation financière future de la Commune.

Néanmoins, une gestion maîtrisée des budgets communaux et une planification raisonnable des investissements à venir, permettront à Pully de pouvoir relever les nombreux défis sans compromettre l'équilibre financier de la Commune, pour autant que les charges non maîtrisables ne subissent pas de fortes augmentations comme par le passé.

Des séances d'information aux collaborateurs ainsi qu'aux Conseillers communaux ont été organisées dans le courant du mois de novembre.

Le budget de l'année 2013 a été approuvé par le Conseil communal dans sa séance du 12 décembre 2012.

### PLAN DES INVESTISSEMENTS 2012-2016

Depuis 2011, soucieuse que le Conseil communal puisse débattre de cette question, la Municipalité présente son plan des investissements par le biais d'un préavis d'intention, permettant la discussion au sein du Conseil mais sans vote.

Le plan des investissements tient compte des incertitudes économiques et n'intègre que des objets jugés indispensables ou prioritaires pour l'année 2013, conformément au programme de législature.

Le plan des investissements redimensionné depuis 2003, dans le cadre des mesures d'économies, a été réduit à des dépenses d'entretien uniquement.

Si la mise en chantier de certains travaux doit tenir compte de la réalité du moment, un plan des investissements doit être l'inventaire objectif des besoins d'équipement à moyen et long termes d'une ville en expansion.

En termes d'investissements, la Commune devra, durant les années à venir, fournir un effort particulier pour moderniser les infrastructures publiques, dans le but de dynamiser Pully et son centre. Le financement de projets importants pour l'avenir de la Commune ne se fera pas uniquement au moyen de fonds propres et/ou au moyen d'un recours accru à l'emprunt. En effet, le développement de la Ville de Pully devrait sensiblement augmenter l'assiette fiscale (accroissement de la population et nouvelles entreprises s'établissant sur le territoire communal). Une progression des recettes fiscales et de la marge d'autofinancement devrait permettre un meilleur financement par des fonds propres. De plus, les projets de développement de la Ville permettront de valoriser certaines propriétés communales, apportant des liquidités supplémentaires à attribuer au financement des futures infrastructures communales.

Cette nouvelle version du plan des investissements prend en compte les intentions de la Municipalité exprimées dans son programme de législature pour les années 2011 à 2016. Une importante partie des dépenses prévues concernent des priorités ressortant directement de ce dernier.

La mise en œuvre de ce plan ne pourra se faire sans un renforcement de l'effectif de l'Administration communale. En effet, l'Administration et ses services techniques gèrent actuellement, avec difficultés, un volume de projets d'un montant annuel entre CHF 5.0 millions et CHF 10.0 millions.

La réalisation des objectifs retenus par la Municipalité pour la législature, et en particulier de ses 2 priorités (mise en place d'une politique du logement, augmentation de l'attractivité du centre-ville), conduisent la Commune à consentir un important effort pour les dépenses d'investissements des années à venir.

## IMPÔTS

La facturation et la perception des impôts communaux sont assurées par l'Office d'impôt du district de Lavaux-Oron, hormis l'impôt foncier, facturé par la Commune. Les liquidités courantes sont régulièrement alimentées par des versements de l'Office, limitant ainsi l'utilisation des comptes de crédits bancaires et reportant d'autant la souscription d'emprunts nouveaux.

Durant l'année 2011, l'avancement des taxations des personnes physiques relatives aux impôts sur le revenu et sur la fortune est légèrement inférieur à celui lors du bouclage des comptes 2010. En 2010, la taxation de l'année antérieure atteignait 75 % contre 68 % en 2011.

Au moment de la rédaction du présent rapport, le bouclage des impôts de l'année 2012 n'est pas encore disponible.

## ARRÊTÉ D'IMPOSITION

Le 1<sup>er</sup> janvier 2013 marque l'entrée en vigueur des taxes sur le traitement et l'élimination des déchets. Dans ce contexte, la Municipalité a estimé opportun de diminuer le taux d'imposition communal de 2 points pour le ramener à 63.0 (65.0 pour 2012). L'entrée en vigueur de ce nouveau règlement communal générera une augmentation des recettes communales correspondant environ à 2 points d'impôt. Ainsi, globalement, au niveau des recettes communales, la situation sera similaire à 2012.

Il n'y a aucun changement pour les autres impôts et taxes par rapport à l'arrêté d'imposition de l'année 2012.

## GESTION DU SYSTÈME DE CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES

A l'instar d'une grande majorité des villes vaudoises, la Municipalité a introduit, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2009, un système de crédits supplémentaires pour tout dépassement budgétaire supérieur à CHF 5'000.00.

2012 est donc la 4<sup>e</sup> année où cette procédure est appliquée. Les 2 préavis ci-dessous ont été présentés au Conseil communal :

### Préavis N° 4-2012 - Crédits supplémentaires au budget communal de l'exercice 2012, 1<sup>re</sup> série / Accepté par le Conseil communal lors de la séance du 23 mai 2012 :

	Montants (en CHF)
Crédits supplémentaires, préavis 4-2012 - Augmentation des charges	167'700.00
Crédits supplémentaires, préavis 4-2012 - Augmentation des revenus	-30'000.00
<b>Total crédits supplémentaires demandés, 1<sup>re</sup> série</b>	<b>137'700.00</b>

### Préavis N° 17-2012 - Crédits supplémentaires au budget communal de l'exercice 2012, 2<sup>e</sup> série / Accepté par le Conseil communal lors de la séance du 21 novembre 2012 :

	Montants (en CHF)
Crédits supplémentaires, 2 <sup>ème</sup> série - Augmentation des charges	338'300.00
Crédits supplémentaires, 2 <sup>ème</sup> série - Augmentation des revenus	-95'000.00
<b>Total crédits supplémentaires demandés, 2<sup>ème</sup> série</b>	<b>243'300.00</b>

Les demandes de crédits supplémentaires relatives à l'exercice 2012 représentent une augmentation des charges de CHF 506'000.00 et une augmentation des revenus de CHF 125'000.00.

## MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE

Un système de contrôle interne (ci-après SCI) est un instrument de gestion composé d'un ensemble de dispositifs pour assurer, d'une part, la protection, la sauvegarde du patrimoine et la qualité de l'information, et de l'autre, l'application des instructions de la Municipalité en favorisant l'amélioration des performances.

Le Canton de Vaud encourage la mise en place d'un SCI dans toutes les communes vaudoises, les instructions nécessaires à cette importante évolution leur seront données courant 2013.

Le Service des finances a donc déjà pratiqué un inventaire partiel des documents afin d'évaluer les mesures nécessaires pour remplir les conditions indispensables à l'existence d'un SCI.



## PARTICIPATION À L'ÉLABORATION ET À LA MISE EN PLACE DU NOUVEAU RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT ET L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Durant l'année 2012, le Service des finances a participé à l'élaboration du préavis N° 13-2012 relatif au nouveau Règlement sur la gestion des déchets ainsi qu'à la mise en place de ce dernier (calcul du coût des déchets, conséquences financières, incidences sur la TVA, etc.).

### COMMISSION DES FINANCES

En 2012, la Commission des finances a siégé 8 fois, sous la présidence de la Conseillère communale N. Jaquerod, pour examiner les comptes, le plan des investissements, le budget, les demandes de crédits supplémentaires, l'arrêté d'imposition pour l'année 2013, le nouveau Règlement relatif à la gestion et à l'élimination des déchets, ainsi que les préavis municipaux requérant l'approbation de ladite commission, conformément à l'art. 50 du Règlement du Conseil communal.

### CRÉDIT CADRE POUR LES CRÉDITS D'ÉTUDES VALABLES POUR LES ANNÉES 2007 À 2011

Ce crédit cadre a été définitivement bouclé durant l'année 2012 (voir communication N° 21-2012). Les dépenses totales se présentent de la manière suivante :

Description	Montant total dépensé (en CHF)
Rte de Vevey - Sondage + Analyse de dimensionnement structure	- 14'797.65
Av. des Cerisiers (Perraudettaz - Deux-Ponts) - Etudes géotechniques	- 73'232.40
Collège Loth - Salle de sports	- 40'093.25
Annexe Ouest - Assainissement plage de la piscine couverte	- 13'219.75
Séparatif Fau-blanc - Collège A. Reymond - Etude déversoirs et divers	- 10'427.75
Collège de Chamblandes - Façades et CVSE	- 11'045.15
Stand de tir de Volson - Assainissement	- 14'866.55
Suppression des EC permanents de l'ancien ruisseau du Carillet	- 7'424.40
Ouvrage - Dégrilleur + séparatif Ch. des Vignes - Assainissement	- 67'010.60
Etude projets de garderie pour la petite enfance	- 30'103.20
Quai Milliquet - Pavillon / Kiosque + Aménagements paysagers	- 30'823.20
Tennis-Club - Pavillon	- 52'497.80
Adaptation réseau routier au trafic 40 t.	- 35'966.85
Av. des Cerisiers (Perraudettaz - Deux Ponts) - Dim. infrastructure routière	- 21'952.30
Av. des Cerisiers (Perraudettaz - Deux Ponts) - Etudes forestières	- 6'996.65
Av. de Villardin - Réseau routier + Réseau d'épuration	- 63'029.30
Av. des Cerisiers (Perraudettaz - Deux Ponts) - Etudes hydraulique	- 11'001.55
Bâtiment de la Damataire	- 37'354.00
Plan de quartier Roche-Rochettaz	- 27'400.00
Bâtiment du Prieuré 2 - Transformation et rénovation	- 92'981.60
Pl. Neuve - Réaménagement dalle couverte + Passerelle T	- 48'597.85
Av. de l'Avenir Est	- 11'707.00
Cimetière de Chamblandes - Jardin du souvenir	- 14'688.00
Pully-Plage - Nouveau projet	- 22'660.30
Monts-de-Pully - Aménagements et assainissement	- 58'966.65
Mise en place réseau fibre optique FTTH	- 106'263.00
<b>Totaux</b>	<b>- 925'106.75</b>
<b>Total montant voté</b>	<b>930'000.00</b>
<b>Solde disponible</b>	<b>4'893.25</b>

## AUTORISATION GÉNÉRALE D'ACQUÉRIR ET D'ALIÉNER DES IMMEUBLES, DES DROITS RÉELS IMMOBILIERS, DES ACTIONS OU DES PARTS DE SOCIÉTÉS IMMOBILIÈRES

Le Conseil communal a accordé à la Municipalité, en application de l'article 4, chiffre 6 de la Loi sur les communes du 28 février 1956 et de l'article 16, chiffre 5 du Règlement du Conseil communal, une autorisation générale, valable jusqu'à la fin de la législature 2006-2011, de statuer sur les acquisitions et les aliénations d'immeubles dont la valeur n'excède pas CHF 100'000.00 par cas, le plafond étant fixé à CHF 1'000'000.00.

Au 31.12.2011, cette autorisation générale a été utilisée de la manière suivante :

Crédit accordé par le Conseil communal lors de la séance du 13 septembre 2006	1'000'000.00
Acquisition parcelle N° 1249 - Av. des Cerisiers	-1'500.00
<b>Disponible au 31 décembre 2011</b>	<b>998'500.00</b>

De plus, dans sa séance du 14 septembre 2011, le Conseil communal a accordé à la Municipalité, une autorisation générale, valable jusqu'à la fin de la législature 2011-2016, de statuer sur les acquisitions et les aliénations d'immeubles, de droits réels immobiliers, d'actions ou de parts de sociétés immobilières dont la valeur n'excède pas CHF 100'000.00 par cas, charges éventuelles comprises, le plafond étant fixé à CHF 1'000'000.00.

## AUTORISATION GÉNÉRALE D'ACQUÉRIR DES PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS COMMERCIALES

Le Conseil communal a accordé à la Municipalité, en application de l'article 4, chiffre 6 bis de la Loi sur les communes du 28 février 1956 et de l'article 16, chiffre 5 du Règlement du Conseil communal, une autorisation générale, valable jusqu'à la fin de la législature 2006-2011, de statuer sur les acquisitions de participations dans des sociétés commerciales dont la valeur n'excède pas CHF 10'000.00 par cas, le plafond étant fixé à CHF 50'000.00.

Au 31.12.2011, cette autorisation générale n'a pas été utilisée. Cette autorisation général étant valable jusqu'au 31 décembre 2011, elle a été bouclée dans le cadre de la clôture des comptes de l'année 2011.

De plus, dans sa séance du 14 septembre 2011, le Conseil communal a accordé à la Municipalité, une autorisation générale, valable jusqu'à la fin de la législature 2011-2016, de statuer sur les acquisitions de participations dans des sociétés commerciales dont la valeur n'excède pas CHF 10'000.00 par cas, le plafond étant fixé à CHF 50'000.00.

## AUTORISATION GÉNÉRALE D'ENGAGER DES DÉPENSES IMPRÉVISIBLES ET EXCEPTIONNELLES

Dans sa séance du 14 septembre 2011, le Conseil communal a accordé à la Municipalité, une autorisation générale, valable jusqu'à la fin de la législature 2011-2016, d'engager des dépenses imprévisibles et exceptionnelles, dont la valeur n'excède pas CHF 100'000.00 par cas, charges éventuelles comprises, conformément aux dispositions des articles 11 du Règlement cantonal sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979 et de l'article 102 du Règlement du Conseil communal.

## COMPÉTENCES FINANCIÈRES DANS LE BUT D'ENGAGER DES CRÉDITS D'ÉTUDES POUR LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF

Dans sa séance du 14 septembre 2011, le Conseil communal a autorisé la Municipalité à ouvrir et engager des crédits d'études relatifs au patrimoine administratif qui ne pouvaient être prévus au budget de fonctionnement, ceci jusqu'à concurrence de CHF 100'000.00 maximum par cas, avec obligation d'informer immédiatement la Commission des finances et le Conseil communal et ce, jusqu'à la fin de la législature 2011-2016.

Cette autorisation du Conseil communal remplace le crédit cadre relatif aux crédits d'études utilisé auparavant.

Durant l'année 2012, les crédits d'études suivants ont été octroyés :

Description	Communication au Conseil communal	Montant prévu (en CHF)	Montant dépensé au 31.12.2012 (en CHF) (avant bouclage définitif)
Villa romaine - Conservation des vestiges, travaux d'investigations	03-2012	70'000.00	32'045.85
Secteur Gare Pully-Centre - Requalification espaces publics et accès aux quais	09-2012	95'000.00	75'212.10
Politique du logement	15-2012	83'000.00	10'602.90
Ch. de Pallin - Mise en séparatif + renouvellement conduites industrielles	26-2012	45'000.00	0.00
<b>Totaux</b>		<b>293'000.00</b>	<b>117'860.85</b>

Au 31 décembre 2012, c'est la somme totale de CHF 117'860.85 qui a été dépensée dans le cadre de l'autorisation générale octroyée par le Conseil communal relative à des crédits d'études pour les dépenses d'investissements du patrimoine administratif. Ce montant a été calculé avant le bouclage final des comptes 2012, qui n'était pas encore terminé au moment de l'élaboration du rapport de gestion 2012.

## SERVICE INFORMATIQUE

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2012, le Service informatique a poursuivi sa réorganisation initiée en 2011. Le fonctionnement et les structures du Service ont été adaptés pour pouvoir faire face à la croissance de ses tâches et aux exigences des autres services communaux. Fin juin, la Municipalité a adopté le rapport final définissant le nouveau cadre, dont les changements majeurs sont :

- La formalisation de 3 pôles de responsabilités : le chef de service, le responsable projets et opérations, le responsable infrastructure informatique.
- La création d'un comité de pilotage qui regroupe les 3 responsables afin de définir une ligne de conduite commune et homogène, prendre les décisions nécessaires à la conduite du Service, favoriser le travail en équipe pour garantir le bon fonctionnement du système d'information et offrir une image positive et dynamique du Service.
- L'adaptation des descriptions de fonctions et des responsabilités attribuées à chacun.
- La constitution d'une équipe technique formée de 3 ingénieurs systèmes dirigée par le responsable infrastructure.
- La formalisation des 3 processus essentiels à la bonne marche du Service, à savoir la résolution des incidents, la résolution des problèmes et la gestion du changement.
- La définition de priorités pour le traitement des incidents.
- La mise en place d'une méthodologie de projets adaptée au domaine d'activité et convenant aussi bien aux projets restreints ou de tailles plus importantes.
- L'installation d'un outil de gestion pour le support informatique (Helpdesk).
- La formalisation de divers outils internes pour l'organisation des séances et la planification.

La mise en place du nouveau logiciel de Helpdesk offre une meilleure traçabilité des incidents et de leurs traitements. Depuis sa mise en production au 1<sup>er</sup> mars 2012, 1'660 tickets ont été ouverts soit une moyenne d'environ 6,6 tickets par jour ouvrable. A la fin de l'année, 1'621 tickets avaient été traités et fermés.

A l'instar de ce qui avait été entrepris pour le Système d'Information Géographique Intercommunal de Pully (SIGIP), la Municipalité a souhaité qu'un schéma directeur informatique soit formalisé. Ce projet a débuté courant septembre 2012 et se terminera durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2013, avec pour objectifs de :

- Analyser le degré de satisfaction des utilisateurs par rapport à la prestation informatique ;
- Inventorier les besoins de l'ensemble des services afin d'identifier les projets informatiques qui en découlent ;
- Adapter le niveau de service aux départements utilisateurs ;
- Définir une stratégie informatique pour les 3 prochaines années en tenant compte des éléments précédents.

Le dédoublement de l'infrastructure informatique s'est terminé avec l'installation d'une nouvelle baie de stockage (SAN) dans le local technique de la Damataire, permettant ainsi la réplique des données entre les 2 sites informatiques.

Le Firewall a été remplacé en raison de son ancienneté. Cette nouvelle solution est aussi redondante. En effet, des équipements sont répartis sur les 2 sites informatiques dans le but de renforcer la sécurité et la capacité de poursuivre l'activité en cas de sinistre sur l'un des sites.

Le bâtiment du Prieuré et celui de L'Octogone ont été raccordés par une nouvelle fibre optique (dans le cadre des travaux de rehaussement du pont du Prieuré), permettant de doubler les liaisons entre le Prieuré et les bâtiments administratifs situés au Nord de la ligne de chemin de fer.

Les projets suivants ont été réalisés :

- mise en place d'un outil de monitoring des postes de travail (Nextthink) ;
- mise à jour des serveurs de virtualisation ;
- changement des adresses IP publiques ;
- mise à jour des serveurs de messagerie Lotus Notes ;
- migration des applications WSUS pour les mises à jour Microsoft, Bibliomaker pour la bibliothèque des jeunes, Rodrigue pour L'Octogone et OfficeWings pour la plateforme de paiements ;
- mise en place d'un projet test pour SharePoint et pour la sécurisation des locaux ;
- installation d'une nouvelle application comptable pour la gestion des amendes (Epsicash).

La quantité des pourriels (spam) reçus et traités par le serveur de messagerie a encore diminué pour atteindre 112'929 spam (174'046 en 2011) pour un volume de 299'502 messages traités (383'472 en 2011), soit une proportion de 37,7 % de messages non-sollicités (45,4 % en 2011, 65,5 % en 2010 et 75,6 % en 2009). Cette diminution s'explique essentiellement par l'amélioration du fonctionnement des préfiltres situés en amont du serveur de messagerie qui évitent ainsi son engorgement.

En matière de géo-informatique, 2012 a vu la concrétisation du projet de guichet cartographique par l'ouverture officielle de son site [www.sigip.ch](http://www.sigip.ch) en date du 26 novembre 2012. C'est le résultat de 8 ans de travail et de collaboration entre les communes de Pully, Paudex et Belmont-sur-Lausanne. Durant cette période, un important travail de collecte, de saisie et de numérisation de données a été réalisé par les institutions partenaires et les gestionnaires de données (cantons, communes, services communaux, géomètres, etc.).

Ce nouveau guichet cartographique repose sur une application " Open Source " MapFish compatible avec les standards internationaux et qui est utilisée notamment par la Confédération, plusieurs cantons et communes. SIGIP permet aux internautes d'accéder à différents thèmes de données dans lesquels se trouvent des informations pratiques sur les bus TL, la CGN et les trains (lignes, arrêts, horaires), les lignes Pedibus, les zones de parcage, les limitations de vitesse, mais aussi les points de recyclage, les salles et terrains de sport ou de spectacle, les commerces, les bâtiments publics, etc. La carte peut ensuite être imprimée. SIGIP s'adresse également aux professionnels (services communaux, bureaux d'ingénieurs et géomètres, etc.) puisqu'il permet d'accéder à des données techniques telles que des données cadastrales, de cadastre souterrain (réseaux), d'aménagement du territoire et d'environnement.

L'actualisation de l'orthophoto (= image obtenue par traitement d'un cliché aérien dont la géométrie a été redressée pour que chaque point soit superposable à une carte plane qui lui correspond) ainsi qu'un relevé altimétrique par la technologie Lidar ont été entrepris en collaboration avec la Ville de Lausanne, l'Etat de Vaud et les communes de Paudex et Belmont-sur-Lausanne. Réalisé sous la direction de la Ville de Lausanne, ce projet permet de disposer de données plus récentes, de meilleure qualité ainsi que d'un modèle numérique de terrain et un modèle numérique de surface.

En fonction depuis plus de 10 ans, l'imprimante grand format A0 (plotter), destinée principalement aux plans, a été remplacée par 2 machines : un plotter A0 pour les documents de grande taille et un plotter A1 pour ceux de taille plus réduite. Un scanner grand format a également été ajouté.

D'autres projets ont été réalisés, conformément au schéma directeur SIGIP, offrant de nouveaux outils efficaces et performants pour faciliter la gestion quotidienne des services de l'Administration, dont notamment :

- la gestion des citernes ;
- le cadastre des arbres ;
- la gestion des cimetières.

Parallèlement à ces différents projets, les activités quotidiennes et récurrentes ont été assurées, soit la maintenance, la mise à jour, la sécurisation des équipements et des données existants ainsi que le dépannage et l'assistance aux utilisateurs.

Le Web est traité dans le chapitre relatif à la communication, le webmaster restant rattaché au Service informatique pour 50 % de son activité.

## SERVICE DES AFFAIRES CULTURELLES

### THÉÂTRE DE L'OCTOGONE

En 2012, le bureau de location de L'Octogone a émis 18'098 billets tous spectacles confondus (15'764 billets en 2011).

La saison officielle de L'Octogone a réuni 22 spectacles et concerts, dont 6 créations. Le théâtre a accueilli 76 manifestations en 2012, soit un total de 96 représentations. Loué à des organisateurs privés et mis à disposition des écoles, cet espace artistique a reçu des spectacles de danse, de théâtre, des concerts, des conférences ainsi que des forums. La presse a largement couvert les événements.

Les 6 créations programmées ont été les suivantes :

- En collaboration avec l'Institut des Sciences du Sport de l'Université de Lausanne, la Compagnie Linga a conjugué langage artistique et langage scientifique dans " Re-Mapping the Body ".
- " Urban Shaman " de la Cie ADN Dialect a entraîné le public dans un voyage insolite aux racines même de la danse, tissant le lien entre civilisation urbaine et rituels tribaux.
- Les chorégraphes de la Cie Utilité Publique ont mis en scène 6 danseurs dans une écriture gestuelle inspirée de l'Aïkido et des valeurs des arts martiaux japonais.
- Katarzyna Gdaniec et Marco Cantalupo ont fêté les 20 ans de leur compagnie sur les planches de L'Octogone, offrant une belle rétrospective de leurs œuvres sous forme dansée, mais aussi par la projection de films et d'une exposition de photos dans le hall.
- Dans le cadre de la saison hors murs de l'Arsenic, L'Octogone a accueilli la création avant-gardiste de la chorégraphe Nicole Seiler, spectacle audio décrit pour le public aveugle et malvoyant.
- L'Orchestre du Grand Eustache a réuni plus de 20 instrumentistes chevronnés qui ont fait resurgir du passé monstres et entités sauvages, avec la complicité d'un duo de mimes parisiens et du talentueux chef d'orchestre, Philippe Krütli.

Les spectateurs ont pu assister aux 15 spectacles suivants :

- Initié par Pro Helvetia, " Tanzfaktor Interregio " a permis de découvrir, à travers 6 instantanés de 15 minutes chacun, de nouveaux visages de la danse contemporaine suisse.
- " Diplomatie " est une rencontre imaginée entre 2 personnages historiques autour d'un enjeu crucial qui est la destruction de Paris en 1944. André Dussollier et Niels Arestrup, ont interprété avec puissance cette joute verbale.
- Réunissant 18 acteurs sur scène avec Jean-François Balmer en tête, imposant un personnage grandiose, " Henri IV le bien-aimé " a dressé un portrait fin et intelligent des coulisses de la Cour très apprécié du public.
- Dans le cadre de Steps, Festival du Pour-cent culturel Migros, L'Octogone a accueilli la Cie Akram Khan, dont le chorégraphe côtoie les sommets en compagnie de Sylvie Guillem, entre autre. 8 danseurs éclatants ont interprété " Vertical Road " vibrant aux pulsations de la musique.
- Nominé aux Molières 2011, " Le Gai Mariage ", un bijou de comédie, a offert un spectacle à l'ambiance folle avec des acteurs formant une troupe de clowns irrésistibles. Les dialogues pleins de finesse et la cascade de quiproquos ont fait rire à gorges déployées.
- Concert exceptionnel de la mutine Olivia Ruiz qui a offert une jolie parenthèse musicale. Accompagnée du Red Star Orchestra, elle a égrené 1h30 durant de vieux standards du jazz.
- " Collaboration " a évoqué tant la complicité artistique entre Stefan Zweig et Richard Strauss que la coopération du compositeur autrichien avec le III<sup>e</sup> Reich. Porté par un quatuor époustouflant, dont Michel Aumont et Didier Sandre, l'humanité qui liait le musicien et le librettiste a vibré avec émotion sur scène.
- Le hip hop a depuis longtemps quitté les cités pour les théâtres. Angelin Prejlocaj et Sylvain Groud, figures de proue de la danse contemporaine, l'ont prouvé lors d'une soirée en 2 parties sur des musiques de Feist, Björk ou Pan Sonic.
- Inspirée par le maître du suspens Alfred Hitchcock, " Les 39 marches " est une pièce d'une inventivité, d'un humour et d'une vitalité extraordinaires. 4 acteurs époustouflants se sont partagés pas loin de 150 personnages dans une mise en scène décapante d'Eric Metayer.
- Fils de, Thomas Dutronc a prouvé qu'il faisait partie des interprètes français de premier plan. S'aventurant sur le terrain du jazz, très à l'aise, il a donné un concert inoubliable à L'Octogone.
- " L'Intrus " est une variation sur le thème de l'éternelle jeunesse. Servi par d'excellents comédiens, dont Claude Rich et Nicolas Vaude, le spectacle a commencé comme un drame de Goethe, puis, s'est délité en comédie sentimentale avant de finir en grave réflexion sur le sens de l'existence. Un véritable travail d'orfèvre !
- La scène musicale suisse est en pleine expansion. La preuve en a été donnée avec une soirée intitulée " Two Gentlemen & Four girls Night " où Barbouze de chez Fior, Raphelson et Nick Porsche ont démontré l'étendue de leur talent face à un public enthousiaste.
- Prise par le désir de parler de ce qui est au plus profond de leur art, la grande Carlotta Ikeda, associée à son mentor Ko Morobushi, a offert une belle pièce chorégraphique. Icône de la danse butô, elle n'a de cesse de revisiter ses codes pour en offrir une version épurée. Poétique de la perte, cette création troublante a su toucher la sensibilité de tout un chacun.
- Heureux celui qui a pu assister au concert de Chilly Gonzales, la billetterie ayant été prise d'assaut dès l'annonce de son passage. Chilly fascine par sa polyvalence en tant qu'interprète et sa virtuosité en tant que pianiste. Véritable showman, il a investi la scène du théâtre pour 1h30 de concert sans pareil.
- Jamie Adkins est un des nouveaux maîtres des arts du cirque. Issu du Cirque du Soleil, cet acrobate, jongleur de génie, a offert un seul en scène époustouflant de poésie et virtuosité. Transformant le quotidien en conte de fées équilibriste, " Circus Incognitus " a duré 1h15. Cela aurait pu durer toute la nuit que personne ne s'en serait plaint !



Chilly Gonzales



Jamie Adkins



## COMPAGNIE LINGA

En 2012, la Compagnie Linga a fêté ses 20 ans d'existence. Cette année jubilaire a démarré avec la première, en février, de la nouvelle création " Re-mapping the body ", présentée à L'Octogone pour, ensuite, partir en tournée en Suisse et en Allemagne. La création 2009 " no.thing " a été présentée au Pérou et au Brésil. La Compagnie a également été, à plusieurs reprises, programmée lors de festivals de musique électronique (Eklekto, Transat). Un spectacle au Festival de la Cité a réuni, en juillet, Linga et les autres compagnies jubilaires lausannoises.

En septembre, la compagnie pulliérane a présenté " Linga fête ses 20 ans " à L'Octogone-Théâtre de Pully. Toute la Municipalité et de nombreux invités ont été conviés à cette soirée festive retraçant le parcours artistique de la Compagnie en présence de Mme la Conseillère d'Etat A.-C. Lyon ainsi que de Mme Delamuraz.



Cette année exceptionnelle a été couronnée, en septembre, par Le Grand Prix de la Fondation Vaudoise pour la Culture 2012, attribué à Katarzyna Gdaniec et Marco Cantalupo pour " honorer une personnalité du monde culturel vaudois qui a enrichi le pays par une œuvre forte et une approche neuve ".

## PULLY À L'HEURE DU QUÉBEC

Du 1<sup>er</sup> au 9 juin 2012, Pully a vécu la 9<sup>e</sup> édition du Festival Pully-Lavaux à l'heure du Québec. Manifestation qui n'est plus à présenter tant elle remporte un grand succès avec un public toujours plus nombreux. Outre les talents confirmés tels Les Cowboys Fringants, Robert Charlebois, Richard Desjardins, Véronique Dicaire, Isabelle Boulay, le Festival a innové en présentant une partie artistique liée à l'Acadie, minorité francophone vivant dans les provinces maritimes du Canada. L'Octogone, la scène de l'Arnold Reymond, le Café-Théâtre de la Voirie, la salle communale de Paudex, la salle du Grand-Pont à Lutry et la salle communale de Belmont ont vibré à l'heure canadienne pour le bonheur de tous !

## CAFÉ-THÉÂTRE DE LA VOIRIE

Avec 30 spectacles différents, répartis sur 106 séances, le théâtre de la Voirie a atteint un régime de croisière compatible avec son infrastructure et l'effectif restreint de son personnel.

Avec 3'468 entrées comptabilisées, la fréquentation accuse une baisse par rapport à l'année précédente, s'expliquant par l'augmentation des spectacles à vocations philanthropiques (11 contre 4 en 2011). D'autre part, les spectacles organisés par les écoles et les auditions de l'Ecole de Musique de Pully sont reçus gracieusement.

Ces résultats ont tout de même permis de redistribuer un montant de CHF 53'800.00, proche des années précédentes, qui correspond à une contribution appréciable à la culture à travers les sociétés d'amateurs et qui confirme la vocation à caractère socio-culturel du théâtre.

## FOR NOISE PULLY LAUSANNE FESTIVAL

La 16<sup>e</sup> édition du For Noise s'est déroulée du 23 au 25 août 2012. Tant la presse que les festivaliers ont eu des paroles élogieuses : une programmation " magistrale " (20 Minutes), " Ce petit festival joue dans la cour des grands " (Lausanne Cités), il " sait attraper les gros poissons " (20 Minutes) et " la pluie ne [le] fait plus couler " (Le Courrier).

Malgré une météo peu clémente, 8'000 personnes - un record ! - ont pu profiter durant 3 jours d'une programmation dont les points forts furent Patti Smith, Granddaddy, Feist, Of Montreal ou encore Digitalism.

Conscients des nuisances sonores engendrées durant le Festival et sensibles aux riverains mécontents, les organisateurs ont pris 2 mesures d'amélioration en 2012 : la réorientation de la grande scène et, d'entente avec les 2 municipalités concernées, l'organisation d'un apéritif à l'intention des riverains de Belmont-sur-Lausanne et de Pully.

## CINÉMA CITY CLUB

La Municipalité, consciente de l'engagement de l'Association CityClub pour la sauvegarde de cette salle et pour la promotion d'un cinéma original et de qualité, a renouvelé son soutien en 2012.

Pour sa première saison d'exploitation, l'Association a testé différentes programmations, qui ont démontré que le nombre d'entrées pour les films était moins élevé que la fréquentation lors d'autres événements (conférences, soirées spéciales, projections privées, etc.).

La programmation a évolué et s'oriente vers le cinéma du monde ou d'actualité, avec des films programmés dans des festivals ou non projetés en Suisse. Certaines projections sont couplées avec des prestations musicales, un débat sur le film ou la présence des réalisateurs et/ou des acteurs.

## MUSÉES DE PULLY

### Le Musée d'art de Pully et la Villa romaine de Pully s'inscrivent dans la vie régionale

En 2012, les musées de Pully ont poursuivi leurs efforts pour proposer au public régional une offre variée et de qualité en matière de découvertes artistiques, de médiation culturelle et de connaissances archéologiques. Les deux institutions ont porté l'accent sur la rencontre, le dialogue autour de la culture et des valeurs dont elle est porteuse. Pour accompagner les expositions, qu'elles soient artistiques ou archéologiques, des activités sont proposées pour réfléchir, discuter, s'amuser, se rencontrer.

### Les expositions du Musée d'art de Pully

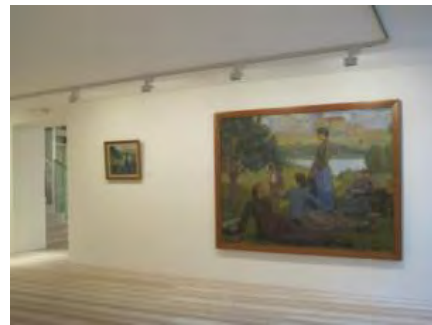
3 expositions ont rythmé l'année et diversifié les présentations, pour élargir les publics, intéresser les médias et confirmer l'orientation du Musée d'art comme le lieu dédié aux artistes romands, d'hier et d'aujourd'hui.

#### **Albert Muret, le dilettante magnifique** (8 février au 22 avril 2012).

Première grande rétrospective de l'œuvre d'Albert Muret (Morges, 1874 - Pully, 1955), installé à Lens en Valais. Plus de 100 œuvres - peintures, dessins et aquarelles et de nombreux documents ont été présentés par l'historien d'art et commissaire B. Wyder, retraçant la carrière du peintre. Parmi les activités organisées autour de l'exposition, le Conseil général de Lens a été invité par la Municipalité de Pully à une visite commentée.



Exposition " Albert Muret, Du Valais en Lavaux ", visite animée " Petits Format " - la peinture entre en scène



Exposition " Albert Muret, Du Valais en Lavaux ", vue salle 2

**Les**

#### **lauréats de la Fondation Irène Reymond** (23 mai au 3 août 2012).

Depuis plus de 25 ans, la Fondation Irène Reymond soutient des artistes romands, ou vivants en Suisse romande, en leur décernant un prix. Le Musée d'art de Pully valorisé l'action de la Fondation, accueillant les 14 derniers lauréats pour une carte blanche. Ainsi, Manon Bellet, Ignazio Bettua, Kim Seob Boninsegni, Joëlle Flumet, Christian Gonzenbach, Alexandre Joly, Vincent Kohler, Jérôme Leuba, Luc Marelli, Luc Mattenberger, Boris Rebetez, Delphine Reist, Didier Rittener et Christian Robert-Tissot ont exposé des œuvres significatives de leur travail et de leurs recherches artistiques. A travers un parcours mêlant peinture, sculpture, photographie, vidéo et installation, l'exposition a présenté le dynamisme et la diversité d'un important pan de la création romande contemporaine.

#### **Le ravissement, mais l'aube déjà, Sara Masüger et Marc Bauer** (19 septembre au 2 décembre 2012).

Les dialogues artistiques de Marc Bauer et Sara Masüger ont été présentés pour la première fois en Suisse romande au Musée d'art de Pully. L'exposition a révélé leur univers en noir et blanc à travers des thématiques communes et essentielles de leur travail.

### Les activités de la Villa romaine de Pully

#### **La participation aux réseaux scientifiques et culturels**

L'équipe de la Villa romaine s'est engagée, en 2012, dans plusieurs associations et réseaux scientifiques et culturels importants.

Tout d'abord, le Réseau Romand Science et Cité (RRSC), réunissant les musées scientifiques, en participant à la conception et à l'animation de son stand lors de la Nuit de la science les 7 et 8 juillet à Genève.

L'équipe de médiation des musées de Pully a participé à 2 journées d'échange à Genève sur le thème de l'accueil du public mal voyant et mal entendant, organisées par Mediamus, le réseau suisse des médiateurs culturels de musées.

Les musées de Pully sont devenus membres actifs du Comité de l'Association Omuzé, réunissant les musées de Lausanne, Pully et de la Riviera, pour l'organisation de Pâkomuzé. Les musées sont également engagés dans le comité de l'Association Nuit des Musées de Lausanne et Pully.

Suite à une restructuration de l'Association Lavaux Patrimoine mondial, le projet *Lavaux en scènes* auquel la Villa romaine participe activement a été mis en attente pour 2013-2014. Mme D. Rivier représente le monde muséal et culturel de la région Lavaux Patrimoine mondial dans le comité organisateur.

### **La communication**

En plus du flyer de médiation annuel, un flyer anniversaire a été réalisé par la graphiste Janka Rahm, tous 2 diffusés à 8'000 exemplaires pour promouvoir les activités de la Villa romaine.

Le projet de réaménagement de la Villa romaine, prévu pour mai 2012, a été reporté à 2015 suite à d'importants problèmes de conservation.

Une partie importante du travail de préparation de la future exposition a été effectuée en 2012. Grâce au concours d'une stagiaire de l'Université de Lausanne à 40 %, d'octobre 2011 à mars 2012, à la Villa romaine, l'ensemble du mobilier découvert sur le site depuis les années 1970 a été localisé dans les dépôts de l'archéologie cantonale de Lucens et de la Riponne, ainsi que dans les dépôts de l'entreprise Archeodunum SA à Gollion puis répertorié.

L'exposition de la Villa romaine, démontée à fin 2011 pour préparer les travaux de scénographie, a été en partie remontée suite au report du projet de réaménagement, permettant l'ouverture au public de mai à septembre.

Un projet temporaire de réaménagement pour les années 2013 et 2014 a été lancé afin de revaloriser l'espace et accueillir le public dans de meilleures conditions.

### **Conservation**

Suite au constat d'importants problèmes d'humidité rencontrés à la Villa romaine, une collaboration a été établie avec le Service d'archéologie cantonale afin de réfléchir aux mesures à prendre pour assurer la sauvegarde des vestiges.

La DUES a entrepris une exploration du système de drainage de la Villa romaine par contrôle vidéo, ne révélant aucune trace d'infiltration d'eau des conduites malgré 30 années de service. Un curage a néanmoins été réalisé pour s'assurer du bon fonctionnement du système. Des investigations poussées, à l'extérieur de la villa, par un sondage en puits pour contrôler l'étanchéité du mur, le positionnement et la qualité du drainage, ont démontré que ces infrastructures ne sont pas adaptées.

La Ville de Pully a mandaté le Laboratoire de conservation et restauration de la Fondation Pro Aventico pour investiguer et identifier l'origine des problèmes d'humidité de la villa, mettant en évidence la présence de moisissures ainsi que de sels hygroscopiques nocifs, vraisemblablement des chlorures de sodium, dans les murs antiques de la villa.

Un premier rapport résumant les résultats de ces investigations a été envoyé à la Municipalité en juin 2012. Le Laboratoire de conservation et restauration de la Fondation Pro Aventico a ensuite mené des tests de dessalage pour déterminer l'origine de ces sels. Un dessalage partiel des murs a été rapidement réalisé, confirmant l'efficacité de la méthode. Un rapport général sur l'état de conservation de la villa est en préparation par les experts de la Fondation Pro Aventico.

Une première étape de restauration a déjà pu être envisagée : celle de la fresque de la rampe en pas d'âne de la villa. Le site figurant dans la liste A de *l'Inventaire suisse des biens culturels d'importance nationale*, la Villa romaine bénéficiera pour ces travaux d'une subvention fédérale de 25 %.

### **La couverture médiatique des musées**

Les musées de Pully ont bénéficié d'une excellente couverture médiatique, en progression par rapport à 2011 avec plus de 120 occurrences, tant au niveau de la presse romande (Le Régional, Le Courrier, Terres de Lavaux - Pays d'Oron, Journal d'Ouchy, L'Hebdo, Le Temps, 24 Heures, Le Courrier), que dans les émissions culturelles de la radio (Dare-Dare, Zone critique) qui relaient les informations et comptes rendus sur les expositions au Musée d'art et les animations à la Villa romaine. Cette couverture a ainsi permis de faire rayonner tant les 2 institutions que la Ville de Pully en Suisse romande.

### **La fréquentation des musées**

La fréquentation des musées affiche près de 5'600 personnes en 2012 et reste stable par rapport à 2011. La moyenne des visites a plus que doublé depuis la reprise des musées en 2008 et les activités proposées attirent de plus en plus de public.

### **La médiation des musées**

#### **A la Villa romaine**

7 ateliers sur le thème de l'archéologie, dont 3 ont été créés cette année (" Passe-moi le Garum ", " Le labo des archéos ", " Attention, peinture fraîche "), ont été proposés aux enfants de 6 à 13 ans. 54 anniversaires et ateliers réunissant plus de 660 enfants et parents ont été organisés. En 2013, au vu de la demande, la formule sera étendue au Musée d'art avec 2 ateliers en préparation.

La Villa romaine a lancé son premier Halloween le mercredi 31 octobre affichant complet avec 35 enfants.

La Journée Internationale des musées a réuni une quarantaine de personnes. Une légère hausse par rapport à 2011 (27). Le thème de la restauration y a été abordé avec un atelier en continu et un goûter romain.



Le thème du feu de la Nuit du Conte a réuni crèches et UAPE de la Ville de Pully, soit près de 140 enfants autour de la conteuse Danièle Holwegger. Le soir, Diane Bataard a enflammé la cinquantaine de spectateurs avec ses contes bretons.

### **Au Musée d'art de Pully**

Tout en proposant des ateliers et visites lors de chacune des 3 expositions, l'offre de médiation a été homogénéisée et stabilisée. La première étape a été le lancement de 3 visites pour les enfants dès 4 ans : " Petits Formats " avec une moyenne de 10 enfants par visite. La deuxième étape a été le lancement d'un brunch. Entre discussion et conférence, le brunch se veut un lieu de rencontre entre les artistes, les professionnels de l'art et le public. Le premier brunch a rencontré un vif succès avec près de 40 participants. En 2012, les 6 ateliers enfants ont réunis plus de 40 participants, les visites commentées fixes ou sur demande près de 400 personnes, les conférences et brunchs près de 200 participants.

### **Pâkomuzé et passeport vacances**

Les musées de Pully ont participé à Pâkomuzé et au Passeport Vacances Lausanne et Morges. Le nombre de participants est stable avec 81 enfants pour Pâkomuzé (7 ateliers) et 101 enfants pour Passeport Vacances (12 ateliers).

### **Nuit des Musées**

Le programme, composé de visites commentées, de 2 ateliers enfants en continu, d'un cahier découverte sur l'exposition du Musée d'art, d'une pièce de théâtre antique et d'un parcours à énigmes, a réuni près de 1'200 visiteurs sur les 2 sites.

Le point phare a été le parcours à énigmes reliant la Villa romaine au Musée d'art. Sur le thème de l'art entre hier et aujourd'hui, plus de 72 groupes d'enfants et familles ont découvert les aventures d'un petit peintre romain perdu en 2012 !



Nuit des Musées, Parcours à énigmes, poste 1 sur les pigments

### **Les collections du Musée d'art de Pully**

En 2012, le Musée a terminé les tâches liées à l'arrivée du fonds Cailler, qui a pu être inventorié, documenté (dossiers créés pour chacun des 300 artistes de la collection) et conditionné (dans des boîtes de conservations non acides). Environ 200 œuvres ont passé dans les mains d'une restauratrice spécialiste du support papier pour un nettoyage à sec. Le Musée a pu acquérir de belles pièces, cette année, grâce à aux dons de particuliers. Ainsi, 2 gravures de Jacqueline Oyex, données par Mme Guala à Pully, une petite desserte peinte par Raoul Domenjoz, un portrait photographique de C.F. Ramuz par Businger, 3 collages d'Irène Reymond par la Fondation éponyme et un tableau hivernal de Germaine Ernst par la nièce de l'artiste. 2 legs pulliérans ont permis d'acquérir 3 œuvres de Suzanne Auber et une gravure de Pietro Sarto ainsi qu'un magnifique tableau de Bocion intitulé " Le peintre Lacage et sa famille chez lui à la Rasude ".

Outre ces donations, le Musée a pu acquérir un petit nu de Domenjoz et une lithographie de Hans Erni. Grâce à l'Association des musées de Pully, 3 dessins de Marc Bauer ont également rejoint le fonds contemporain du Musée. Le fonds d'ouvrages d'artistes s'est enrichi de 19 livres et éditions de têtes des éditions Art & fiction, achat de l'Association des musées de Pully remis au Musée.

Un important dépôt de 20 œuvres de Jaques Berger a également été remis au Musée par l'Association des amis de Jaques Berger.

Le travail actuellement réalisé sur le récolement des œuvres du Musée et des œuvres présentes dans les différents locaux communaux a permis de rapatrier plusieurs œuvres, dont un Rodolphe-Théophile Bosshardt et un Lélo Fiaux. En 2012, les collections du Musée d'art se sont ainsi enrichies de 40 nouvelles entrées.



## MESSAGE DE LA CONSEILLÈRE MUNICIPALE

Suite à la démission de Mme Maria-Chrystina Cuendet, Mme Lydia Masméjan a été élue Conseillère municipale en novembre 2012 dans le cadre d'une élection complémentaire. Entrée en fonction au début 2013, elle a repris la Direction des domaines, gérances et sports (ci-après DDGS). Elle a rejoint, dans une ambiance de saine collaboration, la Municipalité qui l'a bien accueillie. Elle a pris connaissance des services de son dicastère et rencontré tout le personnel affilié.

En 2012, la DDGS s'est principalement consacrée à la **Politique du logement 2012 - 2019**.

Le 12 septembre 2012, la Municipalité a présenté un préavis d'intention au Conseil communal, dans lequel elle a prévu la construction de 300 nouveaux logements à Pully. Afin de répondre aux besoins de la population ne disposant pas d'un revenu suffisant pour accéder à des logements, la Municipalité a proposé d'élaborer un système d'aide financière personnalisée, souple et adaptable en tout temps à l'évolution de la situation économique et familiale des bénéficiaires.

La Municipalité a identifié les sites potentiels pouvant recevoir l'ensemble des logements prévus. Elle est arrivée à la conclusion que le terrain de Boverattes était le premier pouvant faire l'objet d'un concours d'investisseurs, dont les projets de documents utiles à son lancement ont été élaborés.

Du côté de la **Cave communale**, les ventes de vin en 2012 ont progressé de 12 %, soit les meilleures ventes de ces 3 dernières années. La qualité des vins et les distinctions obtenues peuvent expliquer ces résultats. En effet, le vin rouge Rochettaz 2011 a été primé lors du concours de l'Office des Vins Vaudois en juillet 2012 : il est sorti meilleur vin du concours, toutes catégories confondues ! Bravo à l'équipe des vigneron !

Cette année a été marquée par le départ d'une figure importante des **forêts pulliérannes** : M. A. Jungo, responsable de l'équipe, a pris sa retraite en avril après 42 ans de service. Il a été remplacé par M. M. Grandjean, titulaire d'un brevet de contremaître forestier et employé en tant que bûcheron de la Ville de Pully depuis 10 ans. Félicitations à M. Grandjean pour cette belle promotion !

Pour la **piscine de Pully-plage**, avec 107'990 entrées, la saison 2012 est la deuxième meilleure saison sur les 6 dernières années, principalement grâce aux bonnes conditions météorologiques en juin.

Côté **sports**, la Ville de Pully soutient activement les clubs sportifs Pulliérans, par les aides sportives attribuées annuellement aux clubs ayant un mouvement juniors et par la location régulière d'infrastructures sportives pour leurs entraînements, matchs et autres activités. La Commission consultative et extraparlamentaire des sports de Pully (CCESP) a été réactivée, afin d'impliquer l'ensemble des clubs sportifs Pulliérans dans le cadre des décisions touchant au sport en général (mérite sportif, aides sportives, location de salle, etc.).

En 2012, la DDGS a mis sur pied les **cours Urban Training**, une manière inédite de faire du sport et redécouvrir sa ville sous le principe du sport en groupe, ouvert à tous et avec l'accompagnement d'un coach professionnel. Ces cours se sont déroulés de mai à septembre et ont eu un réel succès auprès de la population pulliérane !

Conjointement avec la DUES, la DDGS a présenté un préavis au Conseil communal lors de la séance du 21 novembre 2012, concernant **l'entretien du patrimoine construit**, étape 2, pour un crédit de CHF 2'046'000.00. Ce dernier, accepté par le Conseil communal, permettra d'effectuer, sur une période de 2 ans, des travaux d'entretien et de mise en conformité indispensables et nécessaires à la bonne gestion du patrimoine immobilier. Ils permettront d'assurer sur le long terme le maintien de la valeur des bâtiments de la Commune.

Suite à l'introduction de la **taxe au sac** avalisée par décision communale du 31 octobre 2012, la DDGS a rapidement dû mettre sur pied un programme de gestion des déchets dans ses propres bâtiments publics et privés (bâtiments locatifs, bâtiments administratifs, écoles, refuges, etc.). Ce programme sera finalisé et réalisé début 2013, en collaboration avec la Voirie, responsable des espaces publics.

## SERVICE DES DOMAINES, GÉRANCES ET SPORTS

### INVENTAIRE DU PATRIMOINE

#### Bâtiments à usage public

- Affectation culturelle (théâtres, musées, etc.) 4 bâtiments
- Affectation sociale (jeunesse et petite enfance) 3 bâtiments
- Affectation publique (salles de réception, refuges, etc.) 5 bâtiments



### Bâtiments à usage scolaire

• Collèges	13 bâtiments	184 classes
• Home-école	1 bâtiment aux Mosses	

### Bâtiments à usage de l'Administration

- Av. du Prieuré 2 (DAGF) ;
- Ch. de la Damataire 13 (DTSI et DUES) ;
- Av. Samson-Reymondin 1 (DDGS) ;
- Rue de la Poste 9 (Police Est Lausannois) ;
- Quartier du Temple 1 (Service informatique) ;
- Av. du Prieuré 1 (DJAS et ORPC) ;
- Stand et Chenaulaz (hangar et refuge forestier) ;
- Ch. des Anciens-Moulins (ateliers des ouvriers professionnels) ;
- Ch. de Rennie (serres).

### Bâtiments locatifs

• Affectation administrative et commerciale	4 bâtiments	36 objets
• Affectation habitation	20 bâtiments	73 objets
• Places de parc	9 sites	103 objets

### Bâtiments et infrastructures sportifs et de loisirs

• Salles de sport (gymnastique)	7 sites	9 salles
• Piscines (1 extérieure et 1 intérieure)	2 piscines	4 bassins
• Port de plaisance (y.c. locaux Sauvetage et Club Nautique)	1 port	332 objets
• Terrains de football (officiels et de quartier)	5 sites	6 terrains
• Terrains de tennis	1 site	7 courts
• Terrain de rink-hockey (situé au collège de Mallieu)	1 terrain	
• Salle arts martiaux (située au collège des Alpes)	1 salle	
• Stands de tir (1 stand de 25 m et 1 stand de 50 m)	2 stands	
• Piste Vita	1 piste	

### Bâtiments divers

• Eglises	4 églises	
• Cafés - restaurants	3 bâtiments	
• Jardins	4 sites	84 jardins
• STPA (locaux à usage militaire)	1 bâtiment	
• Bâtiments divers (kiosques TL, WC publics, etc.)		

## GESTION DU PATRIMOINE

Dans le cadre des travaux de rénovation et d'entretien extraordinaire, la DDGS a officié en tant que représentant du maître de l'ouvrage ou directement en tant que responsable des travaux pour d'importants chantiers.

- Collège Principal : rénovation complète de 4 salles de classe et remplacement de la borne automatique.
- Immeuble Pré-de-la-Tour : mise en conformité de la détection incendie.
- Home-école des Mosses : réfection de l'étanchéité du garage, suite à des infiltrations d'eau importantes ; rénovation de la salle de classe.



- Centre sportif de Rochettaz : réfection du terrain de football synthétique (sous garantie), soit remplacement de 65 tonnes de granulats.



- Bâtiment des Alpes 16 : remplacement des fenêtres et mise en conformité des portes palières.
- Bâtiment Plage 3 : remplacement des portes palières.
- Maison Pulliérane : révision de la commande du chauffage et de la ventilation des salles de conférence ; réfection de la peinture des fenêtres côté sud.
- Collège Annexe-Ouest : modernisation du système de préparation de l'eau chaude sanitaire.
- Octogone : remplacement du parquet de danse.
- Place Neuve 4 : modernisation de l'ascenseur.
- Verrière 4 : réfection partielle de la toiture.

De nombreux **travaux d'entretien courant** ont été entrepris par les ouvriers professionnels de la DDGS, en collaboration avec les entreprises locales spécialisées, pour un montant global de CHF 2'001'000.00 (contre CHF 1'861'000.00 en 2011), dont la répartition figure ci-dessous :

	2012	2011
Bâtiments administratifs	CHF 522'000.00	CHF 533'000.00
Bâtiments locatifs	CHF 631'000.00	CHF 439'000.00
Écoles	CHF 694'000.00	CHF 605'000.00
Infrastructures sportives	CHF 117'000.00	CHF 202'000.00
Églises	CHF 37'000.00	CHF 82'000.00
<b>Total</b>	<b>CHF 2'001'000.00</b>	<b>CHF 1'861'000.00</b>

#### Travaux réalisés par l'équipe des ouvriers professionnels de la DDGS

- Réfection de 5 appartements suite au départ de locataires.
- PCI Chantemerle : fermeture de cellules par une cloison pour stocker les œuvres traitées et création d'un local pour leur nettoyage.
- Davel 2 - Musée : fabrication et pose d'un escalier et balustrade aux combles pour accéder à la mezzanine.
- Guisan 75 : transformation d'une cave.
- Collège des Alpes - safe du Musée : nettoyage des étagères en bois avec un produit spécial contre les champignons ; peinture du safe (mur et sol) ; installation d'un système de climatisation.
- Damataire : remplacement des parois coupe-vent sur les terrasses des appartements.
- La Varenne - Plage 3 : peinture de la cage d'escalier et de la porte de l'appartement.
- Reymondin 1 : réfection des bureaux du 1<sup>er</sup> étage.
- Quatre Vents : réfection des escaliers côté sud du bâtiment.
- Garderie Guillemain : peinture du bureau de la directrice et de l'entrée.
- Cave communale : peinture du mur et du sol et fabrication d'une étagère pour bouteilles.

#### Travaux réalisés par l'équipe des ouvriers professionnels de la DDGS, en collaboration avec les entreprises locales spécialisées

- Sentier des Grives -Plateires : réfection du mur de soutènement du talus.



## Mutations de bail à loyer

Sur les 80 appartements en gestion, 6 locataires ont résilié leur contrat de bail à loyer.

## Appartements subventionnés ou à loyers modérés

La Ville de Pully est propriétaire de 4 immeubles d'habitations au bénéfice d'un appui financier des pouvoirs publics, qui se répartissent en 2 catégories :

- **Ch. de la Damataire 11 et Place Neuve 4 (25 logements)**  
Ces 2 immeubles construits avec l'appui financier des pouvoirs publics cantonaux et fédéraux, sont régis par la Loi cantonale sur le logement du 9 septembre 1975. L'immeuble de la Place Neuve 4 a une double vocation car il permet également à des personnes à mobilité réduite de disposer d'un logement adéquat.
- **Ch. du Liaudoz 30/32 et ch. des Plateires 25/27 (34 logements).**  
Ces 2 immeubles bénéficient d'un appui financier communal permettant à des personnes à faibles revenus de disposer d'un appartement à loyer réduit. Des directives adoptées par la Municipalité en 2004 fixent les conditions d'octroi de ces logements.

Au 31 décembre 2012, la liste d'attente pour ce type d'appartements se résume comme suit (hors Place Neuve 4, liste gérée par la DJAS) :

Typologie de logements	1 à 2 pces	2.5 à 3 pces	3.5 à 4 pces	4.5 à 5 pces	Total
Nbre de demandes au 31.12.2012	53	75	64	16	208
Nbre de demandes au 31.12.2011	41	62	53	12	168
Écart en %	+ 29 %	+ 21 %	+ 21 %	+ 33 %	+ 24 %

En 2012, seuls 3 appartements ont pu être attribués pour les immeubles à loyers contrôlés. Alors que l'année 2011 comptait 13 nouvelles demandes, 2012 en compte 40. Cette augmentation est vraisemblablement liée à la présentation en 2012 du préavis sur la Politique du logement.

## Logements de secours

La DDGS a mis à disposition un appartement de secours à une famille dans le besoin.

## LOCATION DES LOCAUX

La demande de location est de plus en plus forte et l'offre en locaux ne permet pas d'y répondre.

Par ailleurs, dans le cadre de la location des refuges, il faut relever un manque flagrant de respect à la chose louée, qui génère d'importantes ressources au niveau de l'intendance.

## Utilisation des stands de tir, petit calibre et Volson par les sociétés de tir en 2012

	Carabine 50 m.	Pistolet 50 m.	Pistolet 25 m.	Nombre de jours
Petit calibre	438 h	56 h		126
Stand de Volson			54 h	21

## Refuge du Stand de Volson

35 réservations pour des manifestations, 134 sessions de tir et 5 jours pour le Festival Pully For Noise.

## Chalet du Bois-du-Moulin

70 jours d'occupation en plus des 54 jours dédiés aux colonies.

## Refuge des Quatre Vents

117 réservations pour des manifestations et 13 jours pour le Festival Pully For Noise.

## Galerie du Prieuré

249 jours d'exposition permettant à 20 artistes de s'exprimer.

## Maison Pulliérane

La Grande salle de la Maison Pulliérane a été utilisée 60 fois, dont 22 par des sociétés locales de Pully et 13 pour des événements politiques (Conseil communal notamment).

Le Foyer a été utilisé 75 fois, dont 12 par des sociétés locales de Pully et 18 pour des événements politiques (conférences et débats, Conseil communal, réunions de partis et votations).

Les 3 salles du 1<sup>er</sup> étage de la Maison Pulliérane ont été occupées 300 fois (3 salles confondues), dont 68 pour des événements politiques (votations, séances du bureau du Conseil, diverses commissions et réunions de partis) et 6 par des sociétés locales de Pully.

## Salle de projection du collègue Arnold Reymond

149 heures d'utilisation en dehors des horaires scolaires, dont 76 par les écoles, 48 par des privés, 11 par des sociétés locales et 14 par l'Administration communale.

## INFRASTRUCTURES SPORTIVES ET DE LOISIRS

### Piscine de Pully-Plage

Avec 107'990 entrées, la saison 2012 est la deuxième meilleure saison des 6 dernières années.

Nombre d'entrées	2012	2011	2010	2009	2008	2007
Mai	8'793	9'825	7'182	13'863	6'431	5'472
Juin	28'151	21'134	24'927	24'328	29'797	21'397
Juillet	27'925	24'683	48'247	34'808	33'650	30'104
Août	39'437	40'193	21'375	42'612	27'162	27'637
Septembre	3'684	2'396	1'013	1'785	2'083	1'386
<b>Total</b>	<b>107'990</b>	<b>98'231</b>	<b>102'744</b>	<b>117'396</b>	<b>99'123</b>	<b>86'266</b>

La buvette de la piscine, tenue depuis mai 2010 par M. Jaspal Singh, a réalisé un chiffre d'affaires de CHF 268'815.80 (+ 3 % par rapport à 2011), chiffre dans la moyenne des 5 dernières années.

### Piscine couverte

La piscine couverte, rénovée en 2010, est fortement sollicitée par les écoles (38 heures par semaine) et les clubs sportifs locaux (20 heures). Les ouvertures au public représentent 20 heures par semaine.

### Port de plaisance

En 2012, 21 demandes d'inscription ont rejoint les listes d'attente pour 16 places attribuées.



## VIGNES

### Saison viticole

L'année viticole fût difficile en raison des mauvaises conditions météorologiques (froid et humidité) pendant la période de floraison et l'été.

De plus, le vignoble de Lavaux a été touché par des champignons virulents (oïdium et mildiou) nécessitant une attention soutenue des vigneronns (plus de traitement). Au final, la vendange a été heureusement peu touchée.

### Vendanges

Les vendanges 2012 du domaine communal se sont déroulées, du 24 septembre au 10 octobre 2012, dans de bonnes conditions.

Hormis pour le Chardonnay, dont le degré Oechsle (taux de sucre) s'élève à 91°Oe, de bien meilleurs sondages ont été relevés pour cette récolte que pour la précédente, plus particulièrement pour le Diolinoir avec 105°Oe (contre 92°Oe en 2011).

Malheureusement, une très forte baisse quantitative (- 22.1 %) a été constatée, en particulier pour les rouges (- 31 %). En effet, malgré la présence des grappes et un développement normal des baies, ces dernières contenaient peu de jus.

Cette tendance est confirmée à l'échelle du Canton : la récolte 2012 étant considérée comme la plus médiocre des 3 dernières années.

Les résultats 2012 de la Cave communale seront donc péjorés de plus de CHF 40'000.00 sur le poste " variation produit en cave ".

### Quantités récoltées et sondages obtenus

Dénominations	2012			2011	
	Litres	Degrés	Δ en %	Litres	Degrés
<b>Cépages blancs</b>					
Chasselas	13'800	79	- 11	15'500	75
Chardonnay	1'200	91	- 14	1'400	93
Doral	400	88	- 20	500	88
Sauvignon	450	93	- 44	800	93
Sylvaner	750	91	- 53	1'600	91
<b>Total cépages blancs</b>	<b>16'600</b>		<b>- 16</b>	<b>19'800</b>	



## Quantités récoltées et sondages obtenus (suite)

Dénominations	2012		Δ en %	2011	
	Litres	Degrés		Litres	Degrés
<b>Cépages rouges</b>					
Garanoir	1'800	90	- 27	2'450	89
Diolinoir	850	105	-	850	92
Gamaret	1'700	95	- 37	2'700	91
Pinot Noir	1'350	99	- 59	3'300	98
Gamay	750	93	- 25	1'000	90
Galotta	1'800	96	+ 6	1'700	93
<b>Total cépages rouges</b>	<b>8'250</b>		<b>- 31</b>	<b>12'000</b>	
<b>TOTAL cépages blancs et rouges</b>	<b>24'850</b>		<b>- 22</b>	<b>31'800</b>	

### Ventes

Malgré la morosité sur le marché des vins suisses, les ventes 2012 ont progressé de plus de 12 % représentant CH 410'390.15 (CHF 362'438.35 en 2011), meilleur résultat des 3 dernières années.

La qualité des vins et les distinctions obtenues peuvent l'expliquer.

### Médailles

Lors de l'édition 2012 de la Sélection des Vins Vaudois, le **Rochettaz 2011** a obtenu la médaille d'or et le **Trophée Master 2012**, prix unique de la meilleure note toutes catégories confondues, soit sur 1'111 vins présentés par 246 producteurs !

Par ailleurs, le Gamaret Diolinoir 2011 a obtenu la médaille d'argent.

Lors de la conférence de presse du mardi 17 juillet 2012 à Gstaad, le vigneron M. B. Aymon a reçu les 2 trophées ainsi que les diplômes exposés à la Cave.



## FORÊTS

Durant l'année, les bûcherons ont effectué les travaux habituels et indispensables à l'entretien des forêts communales tels que coupe, sylviculture, débitage, enstérage, entretien des chemins et de la Piste Vita, plantations, fauchage de plantations, vente et livraison de bois.

Le martelage officiel a eu lieu le 24 octobre 2012 dans le secteur des Raforts.

### Tracteur forestier

Agé de 22 ans, le tracteur forestier a été remplacé pour un montant de CHF 505'829.00. Grâce à sa grue de débardage et sa remorque forestière avec benne, le nouveau tracteur permet une optimisation des travaux forestiers et logistiques (transport), un meilleur taux d'utilisation et des économies sur les travaux confiés à des tiers.

### Coupes de bois

Différents chantiers ont été réalisés à Volson-Hangar (suite de la coupe de 2011) et aux Raforts. Une coupe de sécurité a été effectuée à Chenaulaz, suite à une chute d'arbres sur la route endommageant une voiture qui passait.

Le volume total exploité en 2012 est de 1'135 m<sup>3</sup>, dont voici le détail en m<sup>3</sup> :

#### Résineux

Bois de service	410	
Bois de service propre emploi	15	
Déchetage	48	(soit 120 m <sup>3</sup> copeaux)
Bois de feu long	31	
<b>Total :</b>	<b>504</b>	

#### Feuillus

Bois de service	52	
Bois de feu long	381	
Déchetage	198	(soit 495 m <sup>3</sup> copeaux)
<b>Total :</b>	<b>631</b>	





## Vente de bois du Hangar

### Bois déchiqueté

Le volume de bois déchiqueté pour la chaufferie des Alpes (collège et immeubles) s'élève à 250 m<sup>3</sup>, représentant environ 625 m<sup>3</sup> de copeaux. La consommation annuelle varie de 500 à 700 m<sup>3</sup> pour cette chaufferie.

### Bois de feu

75 stères de feuillus et 44 stères de résineux ont été fendus pour approvisionner le stock de bois sec. Les stères de résineux ont tous été vendus à " La Branche ", institut pour personnes handicapées à Savigny. 196 stères de bois sec, 59 stères de bois vert, 393 ballots et 6.05 m<sup>3</sup> d'acacias ont été vendus.

### Scierie mobile

Comme tous les ans, une scierie mobile est mandatée pour scier des bois de peu de valeur sur le marché. Ces bois ont permis de fournir :

- le domaine viticole communal et les menuisiers de la DDGS ;
- des plateaux pour la fabrication de tables et de bancs, de poutres pour un chalet mobile en madriers (planches très épaisses) pour les manifestations ainsi que pour l'aménagement de sentiers.

### Fauchage de plantation

Cette année, 20'500 m<sup>2</sup> de plantations ont été fauchés pour dégager les jeunes plants de toute la concurrence herbeuse afin d'assurer leur reprise et une meilleure croissance.

### Sylviculture

Pour garantir une forêt future de qualité et assurer ses fonctions, des éclaircies ont été effectuées dans les jeunes forêts communales et de part et d'autre de l'autoroute dans la région de la Piste Vita sur une surface totale de 16'800 m<sup>2</sup>.



### Plantes invasives

Pour la première fois cette année, des mesures d'éradication de certaines espèces végétales invasives ont été réalisées dans les forêts de Pully.

La lutte contre la Renouée du Japon a été entreprise avec l'aide de l'ORPC, par le fauchage des plantes, l'extraction des racines et l'incinération du tout. Mais la tentative fut vaine, vu l'ampleur du foyer, la capacité de cette plante à rejeter et sa rapidité de croissance.

Par la suite, faute de pouvoir traiter chimiquement ces plantes et en collaboration avec Parcs et Promenades, la surface a été refauchée et l'entier de la parcelle recouverte avec des bâches. Finalement, des boutures de saules ont été mises en place pour tenter de concurrencer les possibles rejets.

Pour les plus petits foyers, l'opération a été reconduite sans bouturage (partie d'une plante qui, mise en terre, prend racine) et avec l'appui de migrants. Toujours avec l'aide des migrants, l'arrachage de Buddleia de David a été effectué sur les surfaces les plus durement touchées.

Pour être efficaces, ces mesures doivent être reconduites régulièrement et en collaboration avec les communes voisines.

### Réfection et entretien des routes forestières

Suite aux exploitations de ces dernières années, et, n'ayant plus de bois à sortir pour les 10 prochaines années, 290 m de la route des Raforts ont été réparés en collaboration avec l'entreprise Liardon.

Comme chaque année, les travaux pour l'évacuation des eaux de surfaces ont été exécutés.

Le fauchage des bords de routes forestières a été réalisé par l'entreprise Bolomey.

### Accueil en forêt

Le Passeport Vacances de Belmont a fait sa traditionnelle remontée de la Paudèze. Cette année, les travaux de stabilisation végétale ainsi que le biotope du stand leur ont été présentés.

Pendant les jours d'intempéries, l'équipe a fabriqué des bancs et des tables pour offrir des zones de détente aux usagers de la forêt. Les réactions du public sont très positives.

La réfection du parcours de la Piste Vita a été entamée en changeant certains écriteaux et engins. Ces travaux seront poursuivis régulièrement.



### Travaux divers

Une dizaine de sapins de Noël et des branches ont été fournies pour les décorations de Noël communales ainsi qu'aux communes voisines.

Pour l'aménagement extérieur de la colonie des Mosses, 40 m<sup>3</sup> nécessaires à la fabrication d'un chalet en bois rond ont été écorchés au nettoyeur haute pression (kärcher).

Conjointement avec l'ORPC, le site de " La Tour à Fernand " aux Mosses a été remis en état suite à un incendie.

### Équipe forestière

Cette année a été marquée par le départ d'une figure importante des forêts pulliérannes : M. A. Jungo, responsable de l'équipe, est parti à la retraite en avril 2012, après 42 ans de service. Il a été remplacé par M. M. Grandjean, titulaire d'un brevet de contremaître forestier et employé en tant que bûcheron de la Ville de Pully depuis 10 ans.

Pour remplacer M. M. Grandjean, M. J.-S. Pidoux a été engagé en tant que bûcheron ; il a fait son apprentissage à la Commune.

### Subventions forestières

Dans le cadre de la réforme de la péréquation financière et la répartition des tâches entre Confédération et cantons on (RTP), la subvention forestière fédérale et cantonale (coûts directs) a été attribuée pour l'exploitation des forêts protectrices publiques pour la période 2008-2011. Cependant, les sommes n'ayant pas toutes été dépensées dans le Canton, la période a été prolongée sur 2012. Le montant de la subvention forestière est déterminé en fonction des chantiers réalisés dans l'année courante. Pour 2012, CHF 20'150.25 ont été attribués pour l'entretien des forêts protectrices de Pully (coupe, soins cultureux et fauchages), la coupe du secteur Volson-Hangar en représentant la plus grosse partie.

### BUREAU DU LOGEMENT

Les résultats de l'enquête annuelle cantonale effectuée auprès des communes vaudoises montrent que le nombre de logements vacants (location et vente), bien qu'en légère augmentation, reste à un niveau très bas, soit 2'080 au 1<sup>er</sup> juin 2012, (contre 1'902 au 1<sup>er</sup> juin 2011). À Pully, au 1<sup>er</sup> juin 2012, seuls 45 logements étaient vacants.

Au niveau cantonal, le taux de logements vacants au 1<sup>er</sup> juin 2012 de 0.6 % est très légèrement supérieur à celui du 1<sup>er</sup> juin 2011 de 0.5 %. Le taux de 1.5 % représente le seuil au-dessous duquel les mesures légales de protection du parc locatif s'appliquent, ce qui est le cas depuis 2001.

### Vente d'appartements loués

Toute aliénation d'un appartement, jusqu'alors loué, est soumise à l'autorisation du Service cantonal de l'économie, du logement et du tourisme en vertu de la Loi sur l'aliénation d'appartements loués du 11 décembre 1989 (ci-après LAAL). Amenée à émettre un préavis sur les autorisations relatives au territoire pullièran (art. 6 de la LAAL), la Municipalité a estimé que sur 13 demandes traitées en 2012, 8 logements entraient dans une catégorie dite " à pénurie ", nécessitant une attention particulière au regard de la LAAL.

### Demandes d'autorisation d'aliénation d'appartements loués traitées à Pully

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Nombre de demandes traitées	28	20	28	29	40	18	13

### Loi concernant la démolition, la transformation et la rénovation de maisons d'habitation ainsi que l'utilisation de logements à d'autres fins que l'habitation (LDTR)

9 dossiers ont été traités par le bureau du logement dans le cadre des procédures de demande d'autorisation de permis de construire. De plus, l'Unité logement du Canton a accordé 1 dispense et clôturé 1 dossier en matière de surveillance des loyers.

### BUREAU DES SPORTS

Outre l'entretien des infrastructures sportives, la DDGS coordonne et gère le planning de mise à disposition des installations aux différentes sociétés sportives pulliérannes. Si certains clubs sportifs, par leur nature, bénéficient d'une relative exclusivité des installations (football et tennis), d'autres (gymnastique et basket) doivent se partager des salles sportives également utilisées par les écoles. Ces salles sont fortement exploitées en dehors des périodes scolaires. En 2012, les sociétés sportives et culturelles concernées les ont utilisées environ 6'669 heures (contre 6'325 en 2011).

L'aide aux sociétés sportives pullliérannes est calculée en fonction du nombre de membres juniors âgés de 4 à 20 ans ainsi que de la catégorie de jeu de l'équipe fanion du club.

#### Aides et utilisation des salles par les sociétés sportives avec mouvement junior

Sociétés	Nombre heures utilisation salles de sports	Nombre de membres	Nombre de juniors	Juniors non Pulliérans	Subsides 2012 (CHF)
Pully BBC	2'043	338	249	161	47'880.00
Espérance	996	170	150	97	29'376.00
FSG	756	252	197	54	10'176.00
Ondine	283	89	6	1	2'500.00
Pully Football	215	441	333	178	10'000.00
Rink-Hockey	22	52	40	21	2'500.00
Tennis Club	46	347	267	91	10'000.00
Tennis de Table	571	60	46	23	2'500.00
Budokwai	717	174	140	61	10'000.00
Ski Snowboard	0	133	65	28	5'058.80
Pully Natation	30	193	122	75	7'500.00
Club Nautique	57	316	286	107	17'330.00
Sauvetage	0	50	19	7	2'500.00
<b>Total</b>	<b>5'736</b>		<b>1'952</b>	<b>949</b>	<b>157'320.80</b>

#### URBAN TRAINING

L'édition 2012 d'Urban Training a remporté un réel succès auprès des Pulliérans ! Les coaches ont pu compter sur la participation active d'environ 22 personnes par session de mai à juin ! En septembre, le taux de participation a été moindre en raison de conditions météorologiques défavorables.

Urban Training est une manière inédite de faire du sport et de redécouvrir sa ville sous le principe du sport, en groupe, ouvert à tous et avec l'accompagnement d'un coach professionnel. Les cours, d'une durée de 1h, sont gratuits et sont adaptés à toutes et à tous, quel que soit l'âge et la condition physique.

Un choix varié de parcours urbains est proposé, combinant marche rapide et exercices musculaires, réalisés à l'aide du mobilier urbain (bancs, escaliers, quais, murets, etc.), les phases de marche favorisant le contact social.

Urban Training est largement médiatisé au travers d'émissions télévisées et radiophoniques ainsi que dans la presse écrite, le tout soutenu par une campagne d'affichage au printemps.



## MESSAGE DU CONSEILLER MUNICIPAL

Pour la Direction des travaux et des services industriels (ci-après DTSI), l'année 2012 pourrait être définie comme celle des opérations " coup de poing ". En effet, 2 projets importants ont passablement occupé la Direction : la mise en œuvre de la taxe au sac couplée au nouveau Règlement communal sur les déchets et la surélévation des 3 ponts sur la ligne CFF du Simplon. Ces 2 opérations ont dû être réalisées dans des délais très serrés.

A la fin du mois de mars, la Municipalité de Pully s'est prononcée pour une adhésion au concept régional de " taxe au sac " (un sac, une couleur, un prix, une région) et l'introduction du système au 1<sup>er</sup> janvier 2014. La décision des autorités lausannoises et d'une majorité de communes du Canton, de mettre la nouvelle taxe en vigueur au début 2013 déjà, a modifié cette première intention.

Le nouveau Plan directeur des déchets, validé par la Municipalité en mars, ainsi qu'un travail soutenu ont permis de présenter le nouveau Règlement au Conseil communal au mois d'octobre. Après un 2<sup>ème</sup> débat, celui-ci a voté le préavis municipal à une large majorité.

Durant tout le processus d'introduction, l'accent a été mis sur la communication, afin que les changements importants de comportement induits par la nouvelle taxe, notamment la nécessité de mieux trier ses déchets, puisse se faire en douceur.

Un 1<sup>er</sup> bilan fiable des changements en cours - évolution des quantités de déchets par catégorie - pourra sans doute être établi à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2013.

Parallèlement, 4 entreprises ont répondu à l'appel d'offres pour la collecte des déchets. C'est finalement notre opérateur historique, l'entreprise OPEO, qui a " raflé la mise " et collectera les déchets sur le territoire pulliéran durant les prochaines années.

Après une seconde séance publique d'information, les travaux préparatoires en vue du rehaussement des 3 ponts sur la ligne CFF du Simplon ont débuté dans le courant du mois de février.

La phase la plus spectaculaire des travaux s'est déroulée durant la nuit du 23 au 24 juin avec la destruction très médiatisée des ponts de Château-Sec et du Tirage. Pully a ensuite vécu une nouvelle nuit très intense, début septembre, lors de la pose des nouvelles structures des ponts de Château-Sec et du Prieuré.

Malgré les difficultés et les problèmes qui ont émaillé le déroulement des différents chantiers, on peut sans conteste affirmer qu'avec la fermeture définitive du trafic sur le pont du Prieuré, une page importante s'est tournée pour la Ville de Pully et que la mutation progressive du centre-ville a véritablement débuté.

Il est évidemment impossible d'évoquer dans cette brève introduction les nombreux projets qui ont occupé la DTSI durant l'année 2012. Celle-ci a malheureusement été marquée par le décès subit, le dernier jour de février, de notre collaborateur M. Peter Mergozzi, chef de projet, responsable du chantier de l'av. des Cerisiers. Nous aimerions lui rendre ici un dernier hommage.

Dans sa dernière séance de l'année, le Conseil communal a voté le budget 2013 et accepté la création de 10 nouveaux postes au sein de l'Administration communale dont 5 et demi à la DTSI. Les nouveaux engagements prévus permettront à la Direction d'affronter les défis qui se présenteront à elle et, en particulier, le démarrage de nouveaux projets d'importance tels que les réaménagements de l'av. de Villardin et de ses abords ainsi que de la rue de la Poste et du bd de la Forêt.

## RÉSEAUX (ASSAINISSEMENT, STEP, EAU POTABLE, ÉLECTRICITÉ, ÉCLAIRAGE PUBLIC)

### RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT (ÉVACUATION DES EAUX)

En 2012, conformément aux directives du Plan général d'évacuation des eaux (ci-après PGEE), les travaux de mise en séparatif du réseau d'assainissement se sont poursuivis à l'av. des Cerisiers et au ch. du Grillon. Actuellement, le taux de " séparatif effectif ", soit la proportion de bâtiments dont les eaux usées et les eaux claires sont séparées jusqu'à la STEP, se situe à environ 47 %.

### État de la mise en séparatif

Bâtiments	>	Collecteurs	Nombre	Total
Séparés	>	séparatif	1'570	
Séparés	>	unitaire	241	1'811
Unitaires	>	séparatif	200	
Unitaires	>	unitaire	724	924
Pas de raccordement / Inconnu			547	547
<b>Total</b>				<b>3'282</b>

### Longueur du réseau d'assainissement (collecteurs communaux uniquement)

Année	Unitaire (m)	Séparatif (m)		Total (m)
	Eaux mixtes	Eaux claires	Eaux usées	
31.12.2012	23'962	67'193	41'378	132'533
Posé en 2012	126	810	489	1425

Les études menées dans le cadre du PGEE ont démontré la nécessité de renforcer drastiquement les mesures de contrôle et d'entretien du réseau d'assainissement sur les domaines public et privé, afin de protéger la qualité des eaux et du sous-sol.

En ce qui concerne le réseau communal, c'est le programme " long ", comme tous les 3 ans, qui a été suivi. La campagne comprend le curage du collecteur reliant le ch. des Boverattes à celui du Caudoz, celui du collecteur des Rives du lac, le curage des collecteurs des Monts-de-Pully, de l'av. C.-F. Ramuz ou de l'av. de Lavaux. Par ailleurs, comme lors de chaque année bissextile, le niveau du Léman, en raison de travaux en sortie du Lac à Genève, était abaissé en début d'année. Le programme de curage a ainsi également touché les collecteurs dits " plongeurs ", acheminant les eaux claires dans le Lac. Au total, près de 4'700 m de collecteurs ont été curés ou remis en état en 2012.

Pour les équipements privés d'évacuation des eaux, les mesures de contrôle se sont intensifiées depuis l'introduction du nouveau Règlement communal sur l'évacuation et le traitement des eaux, en décembre 2010. Tout bâtiment neuf ou transformé est désormais contrôlé en terme d'assainissement. Par ailleurs, depuis le chantier de l'av. des Cerisiers, les biens-fonds raccordés aux parties du réseau communal en séparatif ou modernisés sont systématiquement inspectés. Ces mesures permettent d'accompagner la mise en séparatif du réseau communal et de favoriser l'infiltration des eaux claires, conformément aux bases légales fédérales. Elles permettent donc de renforcer la protection de l'environnement, mais aussi d'augmenter la performance du système d'évacuation des eaux, et, d'en diminuer les coûts. Les mesures imposées ou recommandées aux maîtres d'ouvrage lors de constructions de nouveaux immeubles réduisent la progression des surfaces imperméabilisées d'environ 30 % et augmentent la part des eaux transitant via des ouvrages de rétention de 30 % également.

### STATION D'ÉPURATION DE PULLY (STEP)

La STEP de Pully traite les eaux provenant des communes de Pully, Paudex et Belmont, dont le tableau ci-dessous présente les chiffres-clés. L'unité utilisée pour la comptabilisation de la population raccordée à une STEP est l'" équivalent-habitant " (ci-après EH) qui correspond à un résident permanent, à 3 lits d'hôtel, à 3 emplois ou à 4 places de café-restaurant.

Population raccordée en équivalents-habitants (EH)	31.12.2011	31.12.2012
Belmont (*)	3'543	3'693
Paudex	1'818	1'821
Pully (**)	18'423	18'960
<b>Total</b>	<b>23'784</b>	<b>24'474</b>

(\*) y compris 76 EH sis sur la commune de Lutry

(\*\*) y compris 65 EH sis sur la commune de Lausanne. A noter que 1'474 habitants de Pully sont raccordés sur le bassin versant de la Vuachère, relié à la STEP de Vidy.



Données statistiques	2011	2012
Pluviométrie (mm)	973	1'326
Eaux traitées biologiquement (m <sup>3</sup> )	1'877'378	2'240'764
Eaux non traitées (déversement après décantation) (m <sup>3</sup> )	143'294 (108 heures)	223'950 (193 heures)
Part des eaux non traitées biologiquement (%)	7.1	9.1
Nombre de contrôles analytiques de l'eau	Env. 10'000	Env. 10'000
Rendement épuratif (part des matières organiques abattues) (%)	93	93
Boues déshydratées évacuées pour l'incinération (to de MS)	271	272
Sables évacués à de Lausanne (to)	9.7	8.8
Déchets de grille incinérés à TRIDEL (to)	54	54
Electricité totale consommée (kWh)	576'187	546'969
Electricité fournie par le couplage chaleur force (kWh)	295'003	347'220
Rapport production consommation électrique (%)	51	63

Avec une pluviométrie de 1'326 mm, l'année 2012 fut particulièrement pluvieuse. Les eaux ont dû être déversées avant traitement biologique durant 193 heures, soit 2.2 % du temps. Toutefois, les résultats sont proches de ceux observés en 2011. Les normes légales sont respectées et le rendement épuratif est toujours bon, avec un taux d'abattement des matières organiques stabilisé à 93 %.

Les boues et le sable collectés à la STEP de Pully ont été évacués en majorité vers celle de Vidy. Cependant, quelques transports de boues ont été acheminés vers Tridel et SAIDF lors de travaux de maintenance du four de la STEP de Vidy.

Parmi les principaux travaux, réalisés en 2012, peuvent être cités :

- remplacement du réducteur de pression sur le réseau d'eau potable Sud ;
- remplacement de la tuyauterie du gazomètre (cf. D. 282.5.1.1) ;
- remplacement des couvercles sur les clapets anti-retour des boues ;
- vidange et nettoyage des bassins de traitements primaire et biologique ;
- installation d'un débitmètre sur les boues en excès ;
- remplacement des maillons de chaîne du gros dégrilleur ;
- révision de la centrifugeuse après 3'000 heures de fonctionnement ;
- réparation des 3 préleveurs d'eau pour les analyses.

Dans le cadre du projet de réhabilitation de la STEP de Pully, le Bureau SD Ingénierie a reçu le mandat d'étudier l'alternative d'évacuer les eaux usées de Pully, Paudex et Belmont en direction de la STEP de Vidy. Les résultats finaux de cet avant-projet seront disponibles courant 2013. A ce stade, l'étude semble montrer qu'il n'y aura pas financièrement d'écart significatif entre une réhabilitation de la STEP de Pully et un raccordement des eaux usées sur celle de Vidy.

## RÉSEAU D'EAU POTABLE

Avec un total de 1'319'342 m<sup>3</sup>, la consommation d'eau potable, en 2012, est comparable à 2011 (1'318'660 m<sup>3</sup>).

Gestion du réseau d'eau potable	unité	2011	2012	Différence
<b>Bilan hydrique</b>				
Nombre d'abonnés		2'006	2'010	+ 0.2 %
Volume introduit sur le réseau	m <sup>3</sup>	1'580'940	1'556'480	- 1.5 %
Dont production propre (sources de Montpreveyres ; mesure au réservoir des Daillettes)	m <sup>3</sup>	72'096	161'575	+ 124.1 %
Part de la production propre		4.6 %	10.4 %	
Consommation (volume facturé)	m <sup>3</sup>	1'319'342	1'318'660	- 0.1 %
Volume non facturé (pertes)	m <sup>3</sup>	261'598	237'820	- 9.1 %
Part du volume non facturé (pertes)		16.5 %	15.3 %	
<b>Ruptures de conduites et travaux d'urgence</b>				
Nombre de fuites réseau		19	24	
Nombre de fuites branchements		12	17	
Nombre de fuites sur la conduite des sources		0	2	
Nombre total de fuites		31	43	
Nombre d'interventions d'urgence du service de piquet		8	37	

<b>Extension et renouvellement du réseau</b>			
Longueur du réseau principal de distribution	km	51.5	51.5
Renouvellement et extension du réseau (*)	m	840	760
Taux de renouvellement du réseau		1.63 %	1.48 %
<i>(*) En 2012, principaux axes renouvelés : Grillon, Cerisiers, ponts CFF, Miremont</i>			
Nombre de nouveaux raccordements		6	7
Nombre de raccordements réhabilités		16	14
<b>Comptage</b>			
Nombre de compteurs		2'089	2'095
Nombre de compteurs renouvelés		276	114
<b>Réseau de défense incendie</b>			
Nombre de bornes hydrantes		378	381

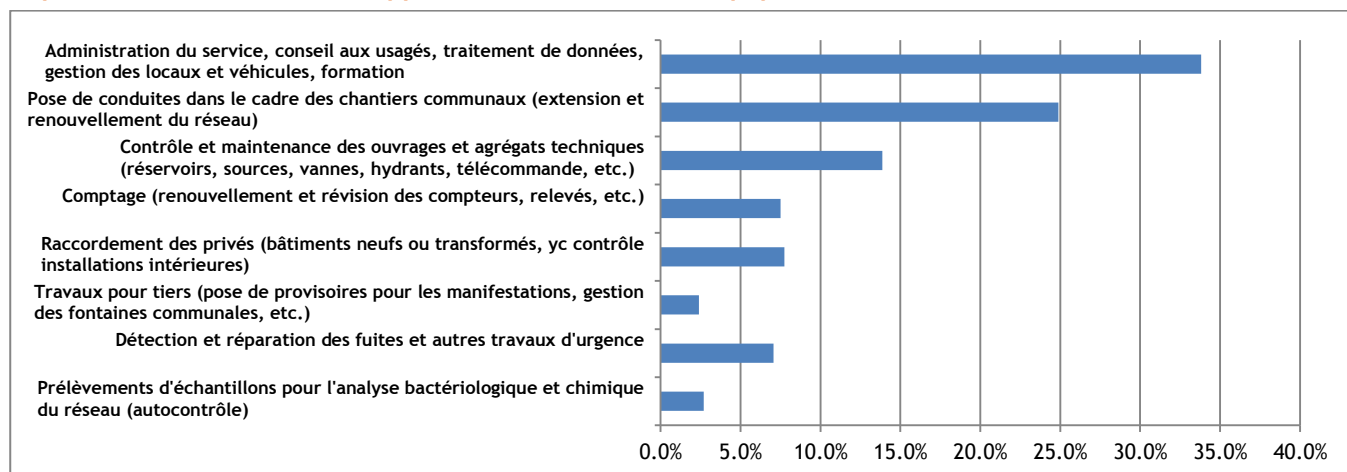
Les travaux de renouvellement du réseau, à l'av. des Cerisiers et au ch. du Grillon, ont permis de changer, pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, près de 1.5 % du réseau (1.48 % exactement). Maintenu ainsi, le taux de ces 3 dernières années permettrait de renouveler le réseau tous les 60 à 70 ans environ, lui donnant un âge moyen de 30 à 35 ans. Mais les statistiques trahissent les sous-investissements du passé. Avec un âge moyen supérieur à 40 ans le réseau de Pully est le plus ancien selon une récente étude comparative auprès d'une vingtaine de distributeurs suisses. Autre signe du manque d'investissements passé : le taux de pertes, supérieur à 15 %, est élevé pour un réseau suisse de type urbain.

Pour augmenter le rendement du réseau, en optimiser sa gestion patrimoniale et moderniser l'instrumentation technique et informatique de son exploitation, la DTSI a poursuivi, en 2012, les études entamées en 2011 avec un bureau privé. Les différentes méthodes de réduction de fuites connues à ce jour sont passées en revue (localisation précoce de fuites, gestion de la pression, etc.) pour retenir la stratégie la mieux adaptée au réseau pulliéran. Menées en même temps que la mise à jour du Plan directeur de distribution de l'eau (ci-après PDDE) (cf. rapport de gestion 2010), ces études pourraient déboucher, à court terme, sur l'achat d'équipements de sectorisation du réseau et de prélocalisation de fuites.

L'année 2012 a permis de faire un 1<sup>er</sup> bilan sur une année complète des échanges d'eau entre Pully et l'Association intercommunale des eaux du Jorat (ci-après AIEJ). Sur les 289'356 m<sup>3</sup> produits par les sources de Montpreveyres, l'AIEJ n'en a restitué à Pully que 185'405 m<sup>3</sup> en 2012 (dont 161'575 m<sup>3</sup> ont été acheminés jusqu'au réservoir des Daillettes). Ainsi, le déséquilibre, qui s'élevait déjà à 38'000 m<sup>3</sup> d'eau non restituée à Pully fin 2011, s'élève désormais à 141'951 m<sup>3</sup>. Malgré certains réglages sur le réseau de l'AIEJ permettant d'augmenter les débits transitant sur son réseau, l'année 2012 confirme que l'AIEJ n'est pas en mesure de restituer à Pully en hiver ce que Pully met à sa disposition en été.

Au terme de 3 ans d'exploitation, l'AIEJ devra racheter à Pully, au prix fixé dans la convention, les volumes qu'elle ne lui aurait pas restitués. Bien que financièrement couverte face à cette situation, Pully ne peut s'en satisfaire. La Commune doit pouvoir disposer librement de sa production, d'autant que les volumes transportés pourraient augmenter en cas de réhabilitation ou de développement du champ sourcier, comme le prévoit la dernière étape du préavis N° 07-2006. Les discussions entamées en 2011 avec l'AIEJ et la Ville de Lausanne, se sont poursuivies afin de trouver une solution technique à ce problème.

### Répartition des activités des appareilleurs et du chef d'équipe du réseau d'eau



En 2012, l'introduction de la taxe au sac ayant mobilisé d'importantes ressources à la DTSI, certains projets ont été mis en veilleuse, bien que leur mise en place découle également d'obligations légales. Il s'agit, en particulier, de la mise à jour du Plan directeur de distribution d'eau (PDDE) et de la restructuration de la base de données géographique au format SIRE (cf. rapport de gestion 2010 et projet SIRE, sur [www.vd.ch](http://www.vd.ch)).

## RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ

Avec un total de 52'672'347 kWh d'énergie facturée en 2012, la distribution d'énergie est répartie légèrement à la hausse, après une année 2011 où la consommation (52'488'057 kWh) avait connu son niveau le plus bas depuis 2001.

Le nombre de coupures s'élève à un total de 30. La qualité de fourniture, qu'elle se mesure en nombre moyen de coupures par habitant ou en temps moyen d'interruption par habitant, est meilleure que celle imposée par la Commission fédérale de l'électricité, régulatrice du marché depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle législation suisse en matière d'approvisionnement en électricité (cf. LapEl et OapEl sur [www.admin.ch](http://www.admin.ch)).

Le 9 novembre 2012, l'Office fédéral de métrologie a informé les entreprises électriques suisses que certains compteurs, produits entre 2004 et 2006 par la société Iskraemeco, présentaient des défauts de conception pouvant conduire, dans 3 % des cas environ, à des erreurs de mesure. Les distributeurs d'énergie ont reçu l'obligation de remplacer l'intégralité des compteurs appartenant aux lots suspects d'ici au 31 décembre 2013.

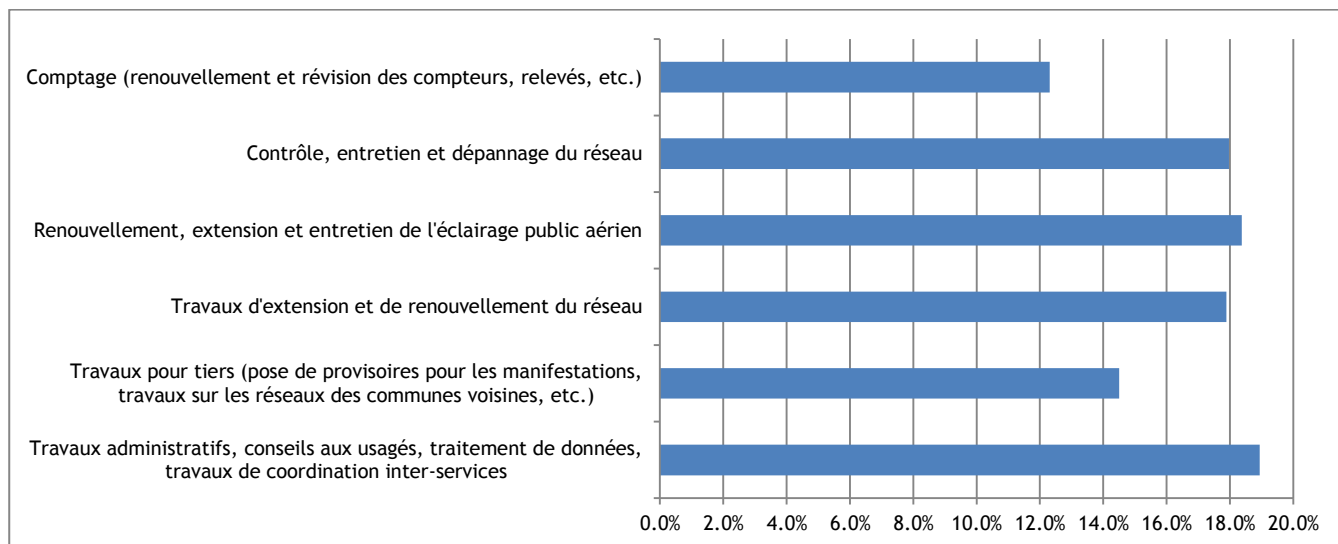
A Pully, 1'500 compteurs doivent donc être échangés. Un préavis sera présenté au Conseil communal en 2013 pour financer ces travaux considérables et inattendus.

La communication que la DTSI et Romande Energie ont adressée aux clients concernés, avant les fêtes, a été bien accueillie. Les clients s'en sont remis aux procédures proposées pour la vérification de leur consommation. Ces mesures consistent en une analyse individuelle de chaque consommation, incluant, dans les cas suspects, une discussion téléphonique avec le client. En cas d'anomalie avérée, les montants déboursés par le passé lui sont remboursés.

### Gestion du réseau d'électricité

	unité	2011	2012	Différence
<b>Bilan électrique</b>				
Nombre d'abonnements		10'879	10'959	+ 0.7 %
Energie introduite sur le réseau	kWh	53'993'809	54'196'367	+ 0.4 %
Energie facturée	kWh	52'488'057	52'672'347	+ 0.4 %
Energie non facturée (pertes)	kWh	1'505'752	1'524'020	+ 1.2 %
<b>Coupures non planifiées et interventions d'urgence</b>				
Nombre de coupures - réseau moyenne tension		4	3	
Nombre de coupures - réseau basse tension		10	27	
Nombre total de coupures		14	30	
Nombre d'interventions d'urgence du service de piquet		7	4	
<b>Extension et renouvellement du réseau</b>				
Long. du réseau (principal et secondaire)	km	160.4	160.9	
Renouvellement et extension du réseau (*)	m	1'645	1'240	
Taux de renouvellement		1.03 %	0.77 %	
(*) En 2012, principaux axes renouvelés : Grillon, Cerisiers, ponts CFF				
Nouveaux raccordements (bâtiments neufs)		17	19	
Raccordements réhabilités		28	13	
<b>Réseau d'éclairage public souterrain</b>				
Longueur du réseau (au 1er janv.)	km	103.7	104.1	
Renouvellement et extension du réseau	m	680	1085	
Taux de renouvellement		0.66 %	1.04 %	
<b>Comptage</b>				
Nombre de compteurs installés (au 31.12)		11'209	11'378	
Nombre de compteurs renouvelés		488	233	
<b>Autres activités</b>				
Branchements provisoires pour manifestations		23	26	
Branchements provisoires pour autres services et tiers		13	16	

## Répartition des activités des monteurs et du chef d'équipe du réseau d'électricité



Les prestations fournies par la DTSI aux communes de Paudex et Belmont sont toujours très importantes, générant ainsi certaines économies d'échelle et valorisant les compétences de ses collaborateurs.

## RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

### Gestion du réseau d'éclairage public

	unité	2011	2012	Différence
Longueur de voies éclairées	km	69.2	69.2	
Nombre de points de fourniture		2'235	2'241	
Consommation d'énergie	kWh	1'006'179	910'992	- 9.5 %
Energie consommée par longueur de voies éclairées	MWh/km	14.5	13.2	
Nombre de luminaires renouvelés		66	71	
Nombre de lampes renouvelées		235	173	
Stabilité mécanique des mâts (nombre de mâts contrôlés)		0	101	

Grâce aux mesures d'économie du Plan directeur de l'éclairage public (cf. rapport de gestion 2010), l'année 2012 a vu la consommation de l'éclairage public, comme prévu, passer sous la barre des 1'000'000 kWh, avec 910'992 kWh exactement. L'ajustement des durées de fonctionnement de l'éclairage public explique cette réduction. Les remplacements de matériel prévus dans le préavis N° 16-2011 (projet MAREP "Mesures accélérées de réduction de la consommation de l'éclairage public") permettront de diminuer encore la consommation d'énergie. Par manque de ressources pour en gérer les aspects administratifs, ce projet a été retardé et sera mis en œuvre dès le printemps 2013. Le projet MAREP devrait déboucher sur un important subside de la part de la Confédération, en reconnaissance des considérables économies d'énergie qu'il va générer.

L'année 2012 a par ailleurs vu la réalisation de la 2<sup>e</sup> étape du projet du Prieuré, avec la mise en lumière du bâtiment abritant le restaurant et les bureaux de l'Administration.

## VOIRIE, Y COMPRIS GESTION DES DÉCHETS ET ROUTES

### COLLECTE ET GESTION DES DÉCHETS

Les statistiques 2012 sont résumées dans le tableau ci-dessous. La production totale de déchets est en légère hausse par rapport à l'an passé (+ 4.63 %). Elle s'explique surtout par l'augmentation de la récolte des déchets végétaux (+ 12.07 %) et du verre (+ 14.19 %). La part du tri sélectif a également augmenté (+ 2.2 %), grâce à l'amélioration des équipements de collecte (conteneurs à aluminium supplémentaires, renouvellement des installations vieillissantes, etc.) et à une communication soutenue tout au long de l'année 2012. Les nombreux articles dans la presse, relatant l'entrée en vigueur de la taxe au sac au 1<sup>er</sup> janvier 2013, ont contribué à inciter les habitants à mieux trier leurs déchets. Le taux de tri reste dans la moyenne cantonale mais encore largement au-dessous de l'objectif cantonal fixé à 60 % à l'horizon 2020.

Les quantités totales de déchets collectées à la déchèterie ont également augmenté pour la catégorie "Autres déchets triés", soit ceux qui ne sont pas collectés au porte-à-porte ou dans les écopoints. Avec environ 1'200 passages par mois, les Pulliérans restent les principaux utilisateurs de la déchèterie (environ 500 pour les Lausannois et 25 pour les habitants de Paudex).

## Comparaison des poids des divers ramassages en 2011 et 2012 (en kg)

Matière	Déchèterie		Ramassage		Total		Différence poids	Différence +-%
	2011	2012	2011	2012	2011	2012		
	Ordures ménagères (OM)	48'320	54'000	3'944'640	3'941'305	3'992'960		
Déchets encombrants (OMV)	103'820	85'260	257'760	310'340	361'580	395'600	34'020	8.60 %
Verre	22'140	32'140	580'800	670'523	602'940	702'663	99'723	14.19 %
Papier	77'400	57'400	1'106'950	1'124'980	1'184'350	1'182'380	-1'970	-0.17 %
Ferraille	60'050	64'820	35'740	41'640	95'790	106'460	10'670	10.02 %
Déchets végétaux	38'000	34'500	1'059'780	1'214'020	1'097'780	1'248'520	150'740	12.07 %
Huile usées			5'605	4'276	5'605	4'276	-1'329	-31.08 %
PET	4'340	8'620	50'220	49'460	54'560	58'080	3'520	6.06 %
Aluminium + Fer blanc	4'484	5'376	9'070	16'180	13'554	21'556	8'002	37.12 %
Piles	200	1350	208	0	408	1'350	942	69.78 %
Déchets spéciaux			4'640	5'740	4'640	5'740	1'100	19.16 %
Autres déchets triés (*)	167'290	227'230	0		167'290	227'230	59'940	26.38 %
<b>Total</b>	<b>526'044</b>	<b>570'696</b>	<b>7'055'413</b>	<b>7'378'464</b>	<b>7'581'457</b>	<b>7'949'160</b>	<b>367'703</b>	<b>4.63 %</b>
<b>Dont tri sélectif (**)</b>	<b>373'904</b>	<b>431'436</b>	<b>2'853'013</b>	<b>3'126'819</b>	<b>3'226'917</b>	<b>3'558'255</b>	<b>331'338</b>	<b>9.31 %</b>
<b>Part du tri sélectif sur total (%)</b>	<b>71.1 %</b>	<b>75.6 %</b>	<b>40.4 %</b>	<b>42.4 %</b>	<b>42.6 %</b>	<b>44.8 %</b>		

(\*) : plastique, néons, peinture, électroménager, etc. (\*\*) Total sauf ordures ménagères et déchets encombrants

En 2012, sur requête de propriétaires, 96 nouveaux conteneurs pour la collecte porte-à-porte des déchets végétaux ont été installés, portant leur nombre à 1'539 à Pully, soit près de 75 % des bâtiments.

Ramenée au nombre d'habitants, la production d'ordures ménagères a connu une légère baisse à Pully en 2012, alors que la quantité de la plupart des déchets recyclés a augmenté (meilleur tri).

### Quantité des principaux déchets produits par habitant

Déchets (en kg/habitant/an)	Pully 2011 (base : 17'319 hab.)	Pully 2012 (base : 17'853 hab.)	Vaud 2011
Ordures ménagères	227.76	220.76	237
Déchets encombrants	14.88	17.38	29
Verre	33.54	37.56	43
Papier	63.92	63.02	74
Déchets végétaux	61.19	68.00	82

La gestion des déchets a été profondément modifiée au cours de l'année 2012.

Tout d'abord, le Plan directeur sur la gestion des déchets a été adopté en mars 2012 par la Municipalité. Ce document synthétise les besoins de la Ville de Pully et propose différentes mesures afin d'améliorer la gestion des déchets. L'acquisition des nouveaux conteneurs à verre pour optimiser la collecte et l'équipement de conteneurs supplémentaires dans les écopoints pour l'aluminium et le fer-blanc ont été réalisés en 2012.

Ensuite, l'échéance du contrat pour la collecte des déchets arrivant à son terme au 31 décembre 2012, un appel d'offres a été lancé pour mettre au concours cette prestation (obligation légale selon la législation sur les marchés publics). Le marché a été remporté par le concessionnaire historique OPEO. Le nouveau contrat a été établi pour une durée de 4 ans, renouvelable une fois pour une période de 2 ans.

Enfin, l'introduction au 1<sup>er</sup> janvier 2013 d'un nouveau Règlement communal sur la gestion des déchets et celle de la taxe au sac ont passablement occupé les collaborateurs de la DTSI. Les modifications principales qu'apporte ce nouveau règlement sont les suivantes :

- financement de la gestion des déchets par un système de taxes respectant le principe de causalité (pollueur-payeur). Ce système comprend la taxe au sac régionale et une taxe de base calculée selon le volume ECA des bâtiments ;
- mise en place d'une police des déchets, rendue nécessaire par l'introduction de la taxe au sac ;
- obligation d'utiliser des conteneurs pour les collectes porte-à-porte afin d'améliorer la salubrité des rues de la Ville ;
- remplacement de la collecte porte-à-porte des déchets encombrants par un système de collecte payant à la demande (collecte gratuite à la déchèterie maintenue). En effet, l'introduction d'un système de financement causal rend quasiment impossible le maintien d'une collecte porte-à-porte des déchets encombrants. Ce point fait l'objet d'une motion du Conseil communal, qui sera traitée début 2013.



Le but du système de financement incitatif étant de favoriser le tri, la population doit pouvoir facilement se débarrasser de ses déchets recyclables. Les horaires d'ouverture de la déchèterie ont presque doublés dès 2013, avec 2 demi-journées de plus par semaine et 2 heures d'ouverture supplémentaires le samedi.

Par ailleurs, une communication importante a été déployée afin d'informer au mieux les habitants et les entreprises des profonds changements auxquels ils seront confrontés. Ces mesures ont permis de faciliter l'acceptation de la taxe au sac en début d'année avec, comme résultat, un nombre très faible de sacs non-conformes. Des mesures sociales d'accompagnement ont également été mises en place.

La nouvelle gestion des déchets nécessitera encore passablement de travail en 2013 avec le suivi de la mise en place de la police des déchets, le développement de l'outil de facturation pour la taxe de base ou encore la finalisation des directives communales.

## **NETTOYAGE DE L'ESPACE PUBLIC**

Complétant le travail assuré par les conducteurs de 2 balayeuses mécaniques et d'un engin laveur, 2 équipes mobiles, chacune composée de 2 employés et d'un véhicule ad hoc, assurent le nettoyage des secteurs Nord et Sud, délimités par l'av. de Lavaux, aux endroits qui ne peuvent être nettoyés mécaniquement. Le nettoyage et le balayage des arrêts de bus, places et trottoirs sont prioritaires. Le programme de travail prévoit, selon les endroits, un passage quotidien ou hebdomadaire. La zone du village et les rives du lac sont nettoyées par des hommes à pied. En outre, une dernière équipe s'occupe quotidiennement du nettoyage des WC publics ainsi que du contrôle et du nettoyage des bennes à verre, des conteneurs à PET et des déchets organiques ménagers. Un service d'entretien est assuré les samedis, dimanches et jours fériés, de 06h à 09h, garantissant la propreté du centre-ville, des rives du lac et des principaux points de collecte des déchets.

25 corbeilles supplémentaires en inox, de grande contenance, équipées de cendriers et de sachets pour déchets canins, ont été installées aux lieux les plus fréquentés de Pully, aux arrêts de bus et dans le centre-ville. Les 50 poubelles, au design épuré, contribuent à répondre aux problèmes du vandalisme et du littering (dépôt sauvage de sacs, sachets de nourriture, mégots, etc.).

## **SERVICE HIVERNAL ET AUTRES TRAVAUX SPÉCIAUX**

La Voirie, secondée par Parcs et Promenades et appuyée par des entreprises privées, est intervenue à 20 reprises pour des alarmes neige en dehors des heures de travail. En 2012, le temps consacré au déneigement par les employés de la Voirie s'est élevé à plus de 1'245 heures. Par ailleurs, le silo à sel est en fin de vie et sa capacité n'est pas suffisante. Des études lancées en 2012 seront poursuivies en 2013 afin d'assurer un stockage optimal du sel pour l'hiver 2013-2014.

L'optimisation du parc de véhicules de la DTSI continue et les démarches menées en 2012 permettront l'acquisition, début 2013, d'un aspirateur de rue et de 2 nouvelles balayeuses. Des appels d'offres seront lancés en 2013 afin de poursuivre le renouvellement de la flotte automobile de la DTSI.

Dans le cadre du bon fonctionnement de la Commune, la Voirie effectue les tâches suivantes :

- travaux pour les manifestations publiques (mise en place, transport de bancs et de barrières, etc.) : 608 heures ;
- travaux pour les autres services communaux (vendanges, transport de matériel pour le musée) : 742 heures ;
- travaux légers d'entretien et de réfection des routes et trottoirs ;
- suivi du débit de la Paudèze et évacuation de bois le long des rives du Lac ;
- entretien et remplacement de bancs publics, travaux de maçonnerie pour la fabrication de socles de bancs publics ou de cadres de sacs d'eau pluviale ;
- nettoyage de sacs de route, avec l'appui d'une société extérieure ;
- divers autres travaux tels que le fauchage de talus ou l'échange du sable des 22 fosses à chiens, 4 fois par année.

## **BUREAU TECHNIQUE - CADASTRE - SIT EFFECTIFS 2012**

Un collaborateur est parti travailler dans une commune voisine. Son départ, annoncé tôt, a permis la recherche d'un remplaçant et son engagement début août. Les 2 collaborateurs ont pu travailler en parallèle durant un mois permettant une formation rapide et la transmission des connaissances métier du réseau d'eau. La DTSI souhaite à tous deux plein succès pour leur avenir professionnel.

Quelques ajustements organisationnels ont été mis en place afin d'assurer la direction de l'entité durant le congé maternité de la responsable du cadastre - SIT (septembre 2012 à mars 2013).

## **CADASTRE SOUTERRAIN**

Un travail conséquent a été réalisé par les opérateurs de terrain en 2012. De nombreux chantiers privés ont débuté sur le territoire pullièran et toutes les conduites souterraines posées lors de ces travaux ont été repérées et relevées.

Les opérateurs effectuent quotidiennement, sur appel des entreprises, des implantations, des contrôles et divers repérages sur les chantiers communaux (Cerisiers, ponts CFF, Grillon, etc.).

Les collaborateurs chargés de l'actualisation des réseaux du cadastre souterrain (eau potable, électricité, assainissement et réseaux tiers) en ont saisis les données dans le système d'information du territoire. Quelque 320 demandes de plans ont été recensées et traitées par l'entité.



## TRAVAUX REALISES SUR MANDAT DE LA COMMUNE DE BELMONT-SUR-LAUSANNE

L'équipe du cadastre a effectué près de 480 heures de travail pour la mise à jour des réseaux d'eau potable, d'assainissement et des réseaux tiers de la commune de Belmont. Divers plans ont également été produits à sa demande. Une recette importante a été portée sur le compte de prestations.

## CADASTRE HORS SOL

Les collaborateurs du cadastre - SIT sont régulièrement sollicités dans le cadre d'études de projets routiers (Villardin, Avenir et Grillon). Des relevés de profils en long et en travers, des repérages de limites avant travaux, des reconnaissances et visites de regards d'assainissement ont également été effectués.

Des contrôles de conformité de PPE et des inscriptions de servitudes diverses ont été réalisés ainsi que le suivi et le contrôle des dossiers d'enquête, en bonne collaboration avec la DUES. Le cadastre - SIT assure un service de qualité à la clientèle, lui fournissant quotidiennement divers renseignements liés aux domaines privés, fonciers, etc. Le soutien technique aux Directions et services de la Commune est toujours plus conséquent.

## BUREAU TECHNIQUE - CHANTIERS EFFECTIFS 2012

Cette année a été difficile pour les collaborateurs de la DTSI et plus particulièrement pour ceux du bureau technique - chantiers, à la suite du décès subit de M. Peter Mergozzi, le 29 février, à l'âge de 45 ans.

Peps, pour ses amis, est entré en fonction le 1<sup>er</sup> mai 2003 au bureau technique et, au fil des années, il est devenu un chef de projet unanimement apprécié, tant pour ses qualités humaines que professionnelles.

Le bureau technique a accueilli le 2 août un nouveau collaborateur, géomaticien de formation, chargé de remplacer M.P. Mergozzi.

2012 est une année de profonde réflexion quant aux ressources nécessaires pour assurer le suivi des projets, les chantiers de renouvellement des réseaux, les études liées au développement de la Ville de Pully et de l'agglomération lausannoise (PALM-SDEL). Cette réflexion, développée dans le chapitre " Plan des investissements 2012-2016 - impact sur le maintien de la valeur et les ressources nécessaires ", a abouti à l'obtention de postes supplémentaires pour 2013.

## PRINCIPAUX CHANTIERS EN COURS OU TERMINÉS

Av. de Belmont - pl. Chantemerle - ch. de Miremont - ch. des Marguerites et ch. de Beau-Soleil



Ce chantier, pour lequel le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit de CHF 4'135'000.00 TTC lors de sa séance du 7 octobre 2009 (préavis N° 13-2009), est terminé pour la partie génie civil.

La pose du tapis, le marquage au sol et la signalisation ont été finalisés sur l'ensemble du chantier.

Les achats de terrain et les décadastrations des parcelles communales sont en cours et seront terminés au printemps 2013.

### Av. des Cerisiers et des Deux-ponts

Le 18 mai 2011, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit de CHF 4'933'000.00 TTC (préavis N° 05-2011) pour la réalisation de cet important chantier de renouvellement des conduites industrielles, de mise en séparatif des collecteurs d'évacuation des eaux et de réaménagement de l'espace public.

Le chantier a démarré en septembre 2011 par le défrichage suivi par la stabilisation de terrain.

Les travaux relatifs à la création du voile en béton armé d'une longueur de 325 m ont duré jusqu'à février 2012. Cette année, l'entreprise de génie civil a réalisé les fouilles pour la mise en séparatif et le renouvellement de tous les réseaux de fluides et d'énergies sur l'av. des Cerisiers et des Deux-Ponts.



Pose du revêtement bitumeux

Les aménagements routiers ont débuté avec la création de trottoirs et la pose du revêtement bitumineux au printemps à l'av. des Deux-Ponts et à l'automne pour la partie Est de l'av. des Cerisiers. Le chantier s'achèvera dans le courant de l'été 2013 par la pose du tapis final.

Parallèlement aux travaux réalisés sur le domaine public, la mise en séparatif et le renouvellement des réseaux de fluides et d'énergie sont en cours chez les riverains. Le site des conteneurs enterrés pour la récolte du verre, du papier/carton, des ordures ménagères, du PET, de l'aluminium et du fer-blanc, ainsi que des déchets organiques à l'extrémité Est de l'av. des Cerisiers, sera réalisé au printemps 2013.

### Rehaussement et reconstruction des ponts supérieurs (PS) du Tirage, du Prieuré et du Château-Sec

La réalisation de l'avant-projet s'est déroulée en 2011. L'exécution finale du projet et de ses phases principales a été réalisée en 2012.

Au vu de l'impact important de ces projets sur le milieu urbain pullieran et des enjeux d'intérêts public et régional, 2 séances publiques d'information ont été organisées, le 7 juillet 2011 et le 1er février 2012.

Le préavis N° 01-2012 a été accepté par le Conseil communal dans sa séance du 8 février 2012 et un crédit de CHF 2'936'000.00 TTC, destiné à couvrir les frais nécessaires à la réalisation de ces travaux, a été alloué à la Municipalité.

Les principales caractéristiques de ces travaux qui ont débuté en avril sont les suivantes :

#### Pont du Prieuré :

- la surélévation du pont et la création de 2 rampes centrales afin de ne pas " enterrer " le rez-de-chaussée des bâtiments attenants ;
- la suppression définitive de la circulation motorisée sur le pont pour laisser place à la mobilité douce (vélos et piétons) ;
- la prolongation de la zone de rencontre de la Grand-Rue au Sud du pont qui comprend la pose de pavés et la plantation d'arbres.

#### Pont du Tirage :

- la création d'une nouvelle liaison piétonne entre l'av. du Tirage et la pl. Neuve ;
- la création d'une placette au Sud-Ouest du pont ;
- la suppression de l'accès pour les véhicules motorisés sur l'av. des Collèges depuis celle du Tirage.

#### Pont du Château-Sec :

- l'élargissement du trottoir Est ;
- le marquage d'une bande cyclable.

En parallèle, des études ont été menées par tous les services possédant des infrastructures souterraines dans les ponts. Au vu de la complexité technique de ce projet, ce " travail de l'ombre " nécessite une parfaite coordination entre les différents propriétaires de réseaux.

Les riverains situés à proximité des ponts ont été informés de l'évolution des travaux et des nuisances occasionnées par ceux-ci.

L'écopoint situé au ch. du Château-Sec a été équipé de conteneurs enterrés. Il permet de récolter le verre, le papier/carton, les ordures ménagères, le PET, l'aluminium et le fer-blanc, ainsi que les déchets organiques.

La construction des 3 ponts du Tirage, du Prieuré et du Château-Sec s'est terminée en fin d'année et les trains à 2 étages peuvent désormais circuler sur la ligne Lausanne-Vevey. Les travaux se poursuivent avec les aménagements urbains et paysagers pour se terminer à la fin du printemps 2013. Une enquête publique complémentaire s'est déroulée en décembre 2012 afin de créer un aménagement adapté entre le pont du Prieuré et la pl. de la Clergère.

Ces travaux initient ainsi la métamorphose urbaine du centre de Pully qui regroupe un grand nombre de projets permettant le développement de la Ville.

#### Ch. du Grillon Sud

Le plan des investissements 2011-2015 prévoyait un préavis global comprenant la réhabilitation en parallèle des réseaux et des chaussées de l'av. de l'Avenir Est et du ch. du Grillon Sud.

Le Conseil communal a accepté, le 23 mai 2012, le préavis N° 06-2012 " Chemin du Grillon Sud - Renouvellement des conduites industrielles - Mise en séparatif des collecteurs d'évacuation des eaux - Crédit demandé CHF 650'000.00 ". En raison des nombreuses oppositions formulées suite de la mise à l'enquête, pour la mise en double sens de l'av. de l'Avenir, le chantier " Avenir Est " a été reporté pour complément d'étude.

Ces travaux ont débuté le lundi 27 août 2012 et se termineront au printemps 2013. Un complément de projet, relatif à l'élaboration d'un aménagement paysager, a été réalisé avec la DUES et accepté par la Municipalité. Il consiste à créer un espace convivial où les promeneurs du quartier pourront se rafraîchir au point d'eau et apprécier la vue.



## Ch. de Miremont - travaux d'urgence

Lors des fortes précipitations survenues en 2011 et 2012, les propriétaires du bâtiment sis au ch. de Senalèche 2A ont subi d'importantes inondations. Les propriétaires du N° 2 ont également été touchés, mais dans une moindre mesure.

Une analyse approfondie du réseau d'assainissement dans ce quartier a révélé que ces inondations sont causées par le manque de capacité des collecteurs communaux d'évacuation des eaux du secteur. Celles-ci proviennent à la fois du fort développement de cette zone et de l'augmentation du diamètre des collecteurs en amont, exécutés dans le cadre du chantier de l'av. de Belmont.

Pour réaliser les travaux d'urgence correctifs nécessaires, la Municipalité a autorisé la DTSI à les commander pour un montant de CHF 215'000.00 TTC. Leur financement sera assuré par des prélèvements sur le compte N° 460.5040, budget EMR épuration, exercices 2012 et 2013, ainsi que sur le compte EMR N° 823.5040, budget électricité et compte budgétaire " éclairage public " N° 432.3143.

Les travaux d'assainissement ont débuté le 16 novembre 2012 et sont réalisés par l'entreprise Membrez SA. Le planning du chantier prévoyait leur achèvement le 22 décembre 2012, mais les conditions météorologiques difficiles ont nécessité leur report à mi-mars 2013.

## ÉTUDES EN COURS OU TERMINÉES

### PLAN DES INVESTISSEMENTS 2012-2016 - IMPACT SUR LE MAINTIEN DE LA VALEUR ET LES RESSOURCES NÉCESSAIRES

De meilleures connaissances acquises sur le maintien et la valeur des réseaux communaux ont permis de réaliser une étude menée en parallèle avec l'élaboration du plan des investissements 2012-2016.

### GESTION DU PATRIMOINE

La valeur de remplacement des réseaux (à neuf) est évaluée à près d'un demi-milliard de francs et répartie de la manière suivante :

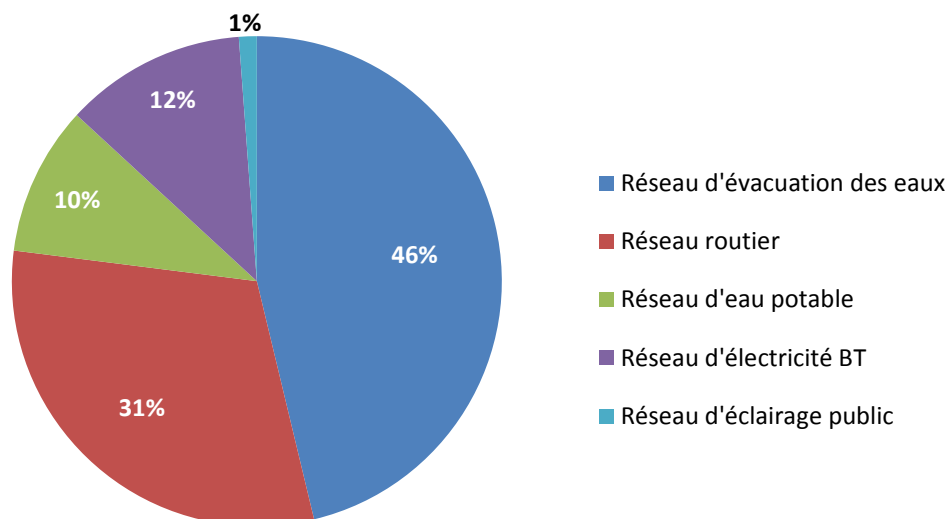
#### Valeur de réseaux et dépréciations annuelles

Réseau	Valeur de remplacement (R)	Valeur actuelle (A)	Durée de vie (ans)	Dépréciation annuelle
Réseau d'évacuation des eaux	197'000'000.00	100'250'000.00	70	2'850'000.00
Réseau routier	131'000'000.00	-	55	2'350'000.00
Réseau d'eau potable	42'000'000.00	22'150'000.00	52.5	800'000.00
Réseau d'électricité BT	51'000'000.00	23'750'000.00	40	1'300'000.00
Réseau d'éclairage public	5'000'000.00	2'750'000.00	50	100'000.00
<b>TOTAL</b>	<b>426'000'000.00</b>	-	-	<b>7'400'000.00</b>

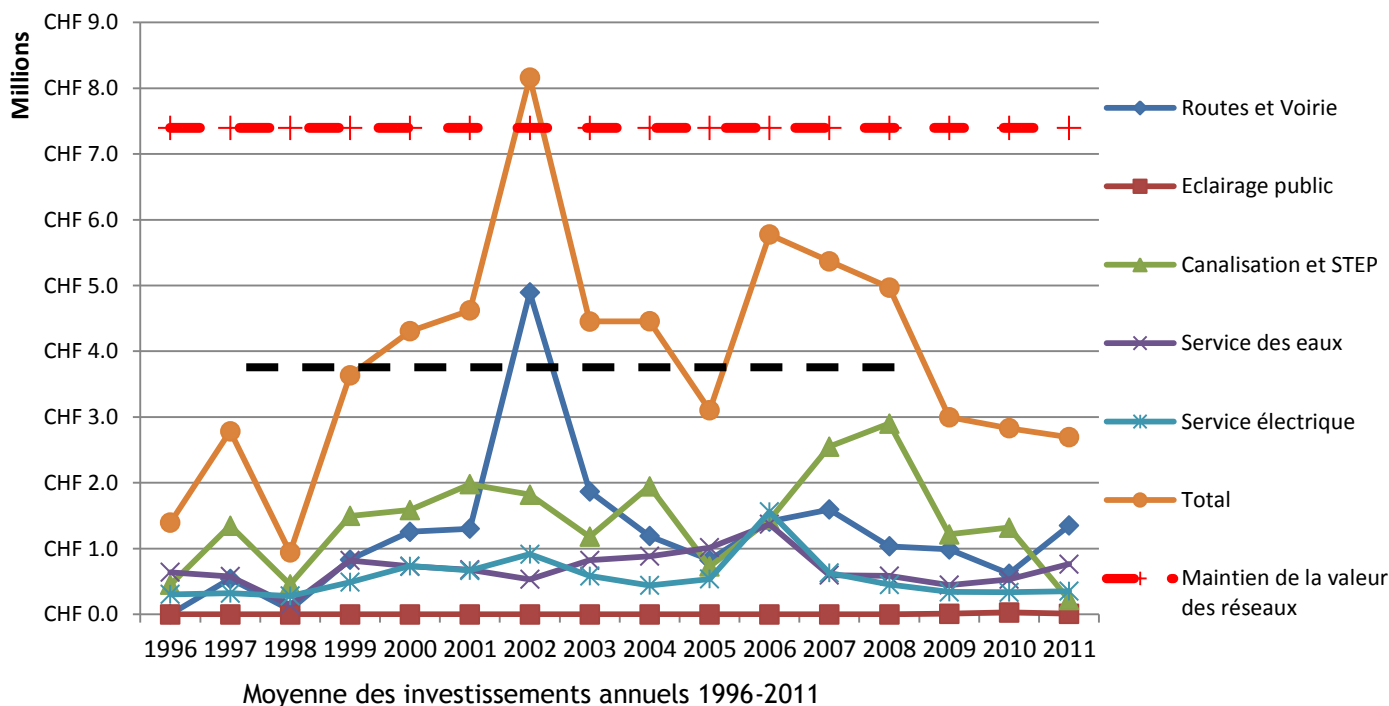


Selon les méthodes de calcul propres à chaque réseau, la Ville de Pully devrait investir annuellement CHF 7'400'000.00 pour maintenir la valeur actuelle de ses infrastructures de réseaux.

#### Répartition de la valeur de remplacement des réseaux



## Historique des investissements



La moyenne des investissements annuels réels (1996-2011) était de l'ordre de CHF 3'900'000.00, représentant à peine 52 % des investissements nécessaires pour maintenir la valeur des réseaux estimés à CHF 7'400'000.00.

Globalement, par manque d'investissements, la valeur des réseaux de la Ville de Pully a diminuée de CHF 45 millions de 1996 à 2011 (soit une dépréciation d'env. CHF 2.8 millions par année), représentant sur cette période une perte de valeur de plus de 10 % !

### Conséquences des sous-investissements

Les conséquences de ces sous-investissements sont notamment d'ordre financier. En effet, la valeur du réseau diminue chaque année, reportant ainsi la charge de la remise à niveau sur les générations futures qui devront un jour investir massivement pour rénover l'ensemble des réseaux.

Les réseaux, toujours plus vétustes, fonctionnent de moins en moins bien, avec des détériorations (ruptures, pannes, etc.) nécessitant des interventions importantes (réparations de la chaussée du Bd de la Forêt, importantes fuites sur les chemins du Ruissilet et du Grillon générant d'importants dégâts aux propriétés privées et à la chaussée, etc.). Ce mode de gestion " en urgence " est beaucoup plus coûteux, que ce soit en ressources humaines et financières qu'un renouvellement régulier.

## TRAITEMENT DES EAUX PLUVIALES ROUTIÈRES

Mise en place par la Ville de Pully depuis 2004, l'étude relative aux 2 types d'installations expérimentales de traitement à la source des eaux pluviales routières à l'av. de Lavaux s'est terminée cette année.

Des financements émanant de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), de l'Ecole d'ingénieurs et d'architectes de Fribourg et une participation du canton de Vaud ont été obtenus.

Cette étude a mis en évidence le point suivant (extrait du rapport final " évaluation de 2 procédés de traitement des eaux de ruissellement de chaussées ") :

*Pour atteindre une performance de traitement équivalente sur une durée d'un an du système chaussette par rapport au système Techsep, plusieurs entretiens sont nécessaires alors qu'un seul suffit pour le système Techsep dans les conditions de terrain testées (taille de bassin versant et géométrie des chambres).*

L'Ecole d'ingénieurs et d'architectes de Fribourg est en contact avec d'autres entrepreneurs pour tester éventuellement divers systèmes de traitement des eaux pluviales routières sur le site de Pully.

## ENTRETIEN ROUTIER

Les principaux travaux réalisés ont été les suivants :

- réfections ponctuelles de la couche de roulement à l'av. de Lavaux, à la rte de Vevey et au ch. de la Damataire ;
- création d'un abribus à Métairie Sud (lignes 4 et 25, sur l'av. C.-F. Ramuz) ;
- création d'un nouveau trottoir au ch. de Fontanettaz ;
- création d'un passage piéton sur l'av. Samson-Reymondin ;
- réfection partielle du pont de la Vuachère.



## GESTION DE L'ENTRETIEN ROUTIER

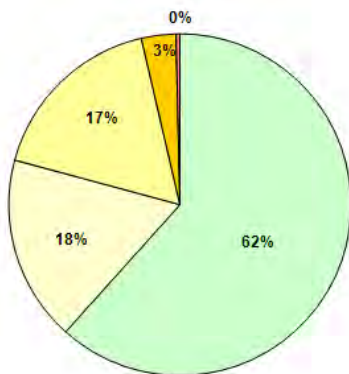
Finalisé en 2012, ce projet consiste en la mise en place d'un outil de gestion de l'entretien routier permettant, dans un premier temps, de mieux appréhender l'état et la valeur du réseau routier. Une base de données géographique a été créée pour en faciliter l'accès.

Chaque année, un relevé d'environ 1/3 du réseau routier communal est effectué afin de suivre l'évolution de son état.

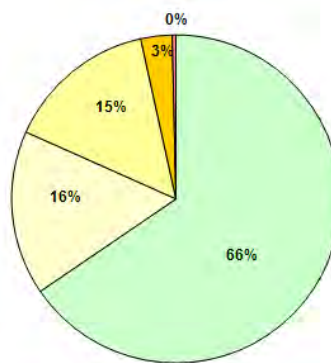
Les principaux résultats sont les suivants :

Vue réseau - Ville de Pully	unité	
Routes communales	km	39.2
Routes cantonales en localité	km	5.1
Sentiers piétons	km	4.8
Ouvrages d'art (ponts, voûtage, passages inférieurs)		34
Parkings		15
Arrêts de bus		83
<b>Valeur de remplacement du réseau routier</b>	<b>CHF</b>	<b>132'000'000.00</b>
<b>Dépréciation annuelle</b>	<b>CHF</b>	<b>2'400'000.00</b>
<b>Investissement annuel en 2011</b>	<b>CHF</b>	<b>1'600'000.00</b>

Etat des chaussées à fin 2011

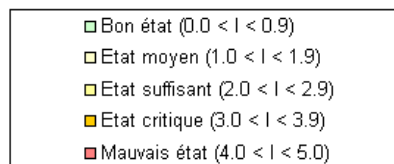


Etat des chaussées à fin 2012 :



Indice moyen de l'état des chaussées fin 2011 : 0.87

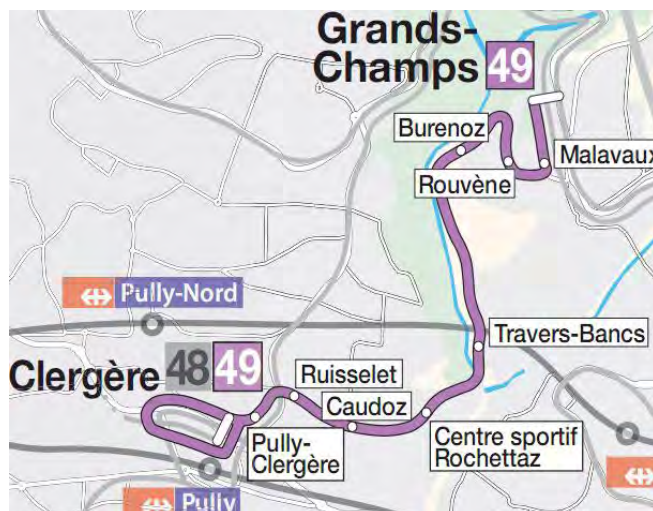
Indice moyen de l'état des chaussées fin 2012 : 0.95



## RÉSEAU DE TRANSPORTS COLLECTIFS - NOUVELLE LIGNE DE BUS TL 49

Suite à une demande de la commune de Belmont, les TL ont créé la ligne 49 reliant le centre-ville de Pully au quartier du Burenoz à Belmont. La pl. de la Clergère est désormais desservie par 4 lignes de transports en commun. Cette nouvelle ligne, mise en service le 9 décembre 2012, implique l'aménagement de 3 nouveaux arrêts sur l'av. de Rochettaz.

Avec une cadence de 30 mn tous les jours de la semaine de 6h à 00h, cette nouvelle ligne permettra aux nombreux habitants du quartier du Burenoz de bénéficier d'un accès rapide (10 mn) à la pl. de la Clergère. En revanche, vu les importantes contraintes de gabarit routier sur la commune de Belmont, la ligne est desservie par des minibus pour 15 personnes. Etant donné la faible fréquentation attendue, les nouveaux arrêts pullliérans ont été aménagés simplement par un poteau de signalétique et le marquage au sol correspondant.



Extrait du plan " Nouveautés réseau 2013 " des TL

## GLISSEMENTS DE TERRAIN

En 2012, 2 glissements de terrain ont eu lieu sur le territoire communal nécessitant des travaux de confortation et de remise en état des rives de cours d'eau :

- un glissement de terrain dans la Vuachère, côté Pully, a eu lieu le 6 août 2012. Les travaux de confortation et de remise en état des rives se sont déroulés la même année ;
- un glissement de terrain dans la Paudèze, situé dans le secteur Rochettaz côté Pully, a eu lieu le 18 décembre 2012. Les travaux de remise en état des rives seront réalisés en 2013.

## AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE PAUDÈZE

La DTSI pilote depuis 2007, en collaboration avec les communes de Belmont et de Paudex, un projet d'aménagement hydroélectrique sur la Paudèze.

Les responsables communaux ont manifesté leur enthousiasme pour un engagement fort dans le développement durable et des enjeux prometteurs vu le contexte énergétique actuel. Il a donc été décidé de poursuivre les études liées à ce projet et de faire réaliser un avant-projet par le bureau Stucky SA ainsi qu'une notice d'impact par le bureau CEP Sàrl.

Les communes partenaires ont déposé auprès de Swissgrid une demande de rétribution à prix coûtant (RPC) du courant à produire, qui a été acceptée le 1er juillet 2011

## AV. DE VILLARDIN

Le projet de réaménagement de l'av. de Villardin a redémarré suite à la décision d'élargir le périmètre des travaux. Ses objectifs sont d'appliquer la logique de hiérarchisation du réseau routier au ch. des Tilleuls et d'aménager des places pour compenser les 14 places supprimées sur l'av. de Villardin. Cette contrainte a été jugée primordiale pour une acceptation globale du projet par les Pulliérans.

Suite aux concepts élaborés par l'Atelier du Paysage, Le Baron Sàrl et aux calculs de trafics réalisés par le bureau RGR SA, le bureau technique a finalisé le projet pour examen préalable début 2013. Les études suivront leur cours en 2013 pour permettre de débiter les travaux en fin d'année.

## CH. DE PALLIN

L'une des dernières priorités du PGEE, soit la mise en séparatif du ch. de Pallin est justifiée par celle de l'av. de Lavaux. Dans le cadre de ces travaux, le renouvellement du réseau électrique (éclairage public et moyenne tension) sera effectué au ch. de Pallin.

Afin de débiter ces travaux en juillet - août 2013, et conformément au rapport à la Municipalité du 17 décembre 2012 (décision N° 311.5.1.1), la DTSI a mandaté un bureau d'ingénieurs hydrauliciens pour élaborer le projet d'exécution de la mise en séparatif du ch. de Pallin.

La DTSI prévoit la mise à l'enquête publique de ces travaux et l'envoi sur invitation des dossiers d'appel d'offres en mars 2013, afin de soumettre un préavis au Conseil communal à fin mai 2013.

## RÉAMÉNAGEMENT DES ÉCOPOINTS

Le Plan de gestion des déchets (cf. chapitre " Collecte et gestion des déchets ") prévoit d'équiper, à terme, la majorité des écopoints avec des conteneurs enterrés. En 2012, ces travaux ont débuté sur les sites du ch. du Château-Sec, du ch. de Carvalho et de l'av. des Alpes. La fin des travaux, initialement prévue en 2012, a été reportée au printemps 2013 en raison de retards de livraison. Par ailleurs, des travaux mineurs ont été entrepris sur les sites du ch. du Fau-Blanc et du ch. des Bouvreuils pour l'exploitation des nouveaux conteneurs à verre.

## PALM - AXE FORT

L'axe fort t3 sur l'av. de Lavaux a fait l'objet d'études complémentaires aux traversées des communes de Lutry et de Paudex. Sur le tronçon pullièran, le projet a été suspendu car les études se concentrent sur l'aménagement de la pl. de la Clergère et ses conséquences sur la circulation au centre-ville.

Un concept a été élaboré par le bureau TEAM + pour l'axe fort t2 sur le bd de la Forêt, en concertation avec la Ville de Lausanne, les TL et le Service des routes de l'Etat de Vaud. La réalisation de ces travaux est prévue dans la continuité du réaménagement de l'av. de Chailly, soit en 2015.

## MESSAGE DU CONSEILLER MUNICIPAL

En comparaison des nombreux projets et réalisations à Lausanne et dans l'Ouest lausannois, on peut considérer que la Ville de Pully accuse un certain retard dans le développement et l'aménagement du centre.

Ce constat est renforcé par les nombreuses réflexions de la Municipalité : nous constatons un vieillissement de certaines infrastructures et aménagements des espaces publics du centre-ville, qui se traduit par un manque de vitalité et d'attractivité, alors que la Ville de Pully entend assumer son rôle de ville-centre à l'Est de l'agglomération lausannoise. Ce développement est devenu indispensable, tout en gardant à l'esprit un objectif prioritaire de qualité de vie. La Direction de l'urbanisme et de l'environnement (ci-après DUES) a poursuivi ses travaux de réflexion concernant l'aménagement du centre-ville.

A cet effet, plusieurs projets de plan de quartier ont été présentés en séance publique :

- Clergère-Gare
- Clergère Nord
- Clergère Sud

D'autres sont soumis pour examen préalable au Service du développement territorial (ci-après SDT), notamment le plan de quartier Tirage-Gare, projet très important pour l'avenir du centre

Le réaménagement de l'interface Gare CFF de Pully figure parmi d'autres projets importants pour la Ville ; des discussions approfondies avec les CFF ont abouti à un préavis qui sera présenté au Conseil communal dans la première séance de l'année 2013. Il prévoit la création de 3 nouveaux accès aux quais et l'aménagement d'une liaison piétonne au Nord des voies.

Le secteur gare est amené à jouer un rôle majeur tant pour l'urbanisation du centre de Pully que pour le développement d'une véritable interface de transports train-bus entre la pl. de la Gare et la pl. de la Clergère.

En collaboration avec la DTSI, la réalisation du Schéma de la mobilité douce se poursuit.

Dans le domaine des bâtiments, le site du Prieuré, composé de l'église et de 2 immeubles, a fait l'objet d'un diagnostic général et une stratégie d'optimisation des locaux administratifs sera prochainement développée.

## PLANIFICATION DU DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE

### PPA " RAMUZ-TIRAGE " ET " TIRAGE-GARE "

Pour répondre aux attentes des propriétaires fonciers, les planifications des 2 plans partiels d'affectation (ci-après PPA) " Ramuz-Tirage " et " Tirage-Gare ", initialement liées, ont été poursuivies indépendamment en 2012. Le PPA " Ramuz-Tirage " est en attente. Pour le PPA " Tirage-Gare ", renommé plan de quartier " Tirage-Gare ", un mandat de CHF 32'164.00 a été alloué au bureau GEA Vallotton et Chanard SA, architectes - urbanistes, pour la finalisation des documents de planification. Le dossier a été transmis pour examen préalable complémentaire au SDT en décembre 2012.

### PPA " LAVAUX - ROCHES - PALLIN - PANCHAUDE "

Ce PPA, adopté par le Conseil communal le 13 avril 2011 et approuvé par le Département de l'économie le 7 septembre 2011, a fait l'objet d'un recours auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal (ci-après CDAP) par une propriétaire de parcelle incluse dans ledit PPA.

Cette instance a rendu son arrêt le 7 août 2012. Le recours a été partiellement admis sur un point secondaire de nature formelle lié à la rédaction d'un article du règlement, qui sera modifié. En revanche, sur le fond, les conclusions de la recourante tendant à prévoir un accès distinct pour chacun des 2 sous-périmètres du plan ont été rejetées.

La recourante a interjeté un second recours auprès du Tribunal fédéral le 10 septembre 2012, lequel a déclaré le recours irrecevable dans son arrêt du 4 octobre 2012.

### **PLAN DE QUARTIER " ROCHES-ROCHETTAZ "**

Le plan de quartier Roches-Rochettaz concerne un secteur délimité au Nord par l'av. de Rochettaz, à l'Est par le ch. des Roches et à l'Ouest par le domaine public DP 54. Cette démarche fait suite à la décision prise par la Municipalité de refuser le permis de construire pour un projet immobilier sur 3 parcelles privées. L'élaboration du plan de quartier par le bureau Farra et Zouboulakis s'est terminée en novembre 2012.

Le dossier est à l'examen préalable auprès des services cantonaux depuis le mois de décembre 2012. Les propriétaires de toutes les parcelles incluses dans le périmètre ont été informés.

### **PLAN DE QUARTIER " JARDIN DES DÉSERTES "**

Ce projet de plan de quartier, situé en amont de l'av. des Désertes, à proximité du port de Pully et du gymnase de Chamblandes, a été adopté par le Conseil communal le 13 septembre 2012.

Transmis en automne au Département en vue de son approbation préalable, sa mise en vigueur devrait intervenir au printemps 2013, sous réserve de recours.

### **PLAN DE QUARTIER " NOS PÉNATES "**

En 2010, un accord préliminaire avait été octroyé en faveur de l'élaboration d'un plan de quartier permettant l'extension de l'EMS " Nos Pénates " et la mise en conformité de son affectation. Ce dossier est financé par la Fondation " Nos Pénates ". Durant l'année 2011, un bureau d'urbanisme a réalisé les documents nécessaires à l'élaboration du plan de quartier. Ce dernier, soumis pour examen préalable au SDT et accepté, a été déposé à l'enquête publique du 22 septembre au 22 octobre 2012, conformément à l'art. 3 LATC.

Le préavis passera au Conseil communal lors de sa séance du 20 mars 2013.

### **PLAN DE QUARTIER " LAVAUX-PRIEURÉ "**

Après demande d'accord préliminaire au SDT pour lancer la planification en 2011, ce secteur a été mis en attente en 2012 pour 2 raisons. Premièrement, le développement du site de Lavaux-Prieuré doit être coordonné avec les résultats du masterplan du centre-ville de Pully, actuellement en réalisation. Deuxièmement, des offres d'achats de terrain ont été réalisées par la Ville dans ce périmètre, sans succès jusqu'ici, pour débloquer la situation.

### **PLAN DE QUARTIER " CLERGÈRE SUD "**

Durant le premier trimestre de l'année, 2 propriétaires privés ont sollicité des entretiens avec la DUES concernant leurs biens-fonds sis dans le secteur. Dans les 2 cas, les projets des propriétaires consistent à rénover et surélever leurs immeubles, nécessitant l'élaboration d'un plan de quartier, l'affectation existante ne permettant pas ces réalisations.

La Ville a mandaté le bureau Tribu architecture Sàrl pour l'établissement du plan de quartier. Une séance d'information a été organisée avec les propriétaires et les mandataires durant le mois de novembre 2012. L'envoi du plan de quartier pour examen préalable aux services cantonaux est prévu courant 2013.

### **PLAN DE QUARTIER " CLERGÈRE NORD ", ÉTUDE DE FAISABILITÉ EN AMÉLIORATIONS FONCIÈRES ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

La Municipalité a affirmé, dans son programme de législature, sa volonté de développer le centre-ville et le secteur " Clergère Nord " qui accueille aujourd'hui le parking public de la Clergère et 7 immeubles. Les premières études menées par la DUES ont révélé une incompatibilité entre le découpage parcellaire actuel et les visions urbaines souhaitées. Une offre a donc été demandée au groupement de bureaux Urbaplan (urbanisme), Bovard et Nickl (géomètre) et iConsulting (expertise immobilière) pour une étude de faisabilité en améliorations foncières et aménagement du territoire. Elle est complétée par une offre du bureau Transitec à Lausanne pour les aspects liés à la mobilité. Ces études préliminaires préparent la réalisation d'un plan de quartier dans le secteur hautement stratégique de " Clergère Nord ". Cette étude vient de commencer et une première séance d'information aux propriétaires a eu lieu au mois de novembre 2012.

### **PLAN DE QUARTIER " CLERGÈRE GARE "**

A l'initiative de la Ville, une séance d'information a été organisée en novembre 2012 avec les propriétaires situés dans un secteur délimité par la pl. Neuve, le ch. du Pré-de-la-Tour, la pl. de la Clergère et les voies CFF. Les études-test ayant révélé des potentiels intéressants de réorganisation de ce secteur, l'objectif de cette séance était de connaître les intentions des propriétaires fonciers concernés. A la suite de ces démarches, une décision sera prise sur l'éventualité d'initier une planification dans ce secteur.

### **PLAN DE QUARTIER " RAMUZ-JOLIETTE "**

D'initiative privée, le plan de quartier " Ramuz-Joliette " a été lancé par la Paroisse de l'Eglise catholique Saint-Maurice, désireuse de bâtir sur ses terrains situés le long de l'av. C.-F. Ramuz. Cette planification est en attente depuis 2011, un avant-projet devant être réalisé par les propriétaires pour demande d'accord préliminaire au SDT.

## **PLAN DIRECTEUR RÉGIONAL DANS LE DISTRICT LAVAUX-ORON**

Fin 2011, un document cadre a été validé par les communes du District Lavaux-Oron en vue de l'adjudication, par une procédure d'appel d'offre, d'un mandat de réalisation du Plan directeur régional à un groupement de bureaux privés. En octobre 2012, une version provisoire du diagnostic territorial a été réalisée. La version finale devrait aboutir courant 2013. Dans le cadre de ce mandat, la DUES est chargée de représenter les intérêts de la Ville lors des diverses séances techniques. Elle est également représentée au sein de la Commission d'appel d'offre.

## **CARTOGRAPHIE DES DANGERS NATURELS**

Le groupement de bureaux mandataires VD-Nat œuvre depuis 2011, sous l'égide de l'Etat de Vaud, à la réalisation des cartes de dangers naturels dont le rendu final est prévu pour le début de l'année 2014. La validation des périmètres d'étude sur le territoire communal ainsi que la transmission de documents d'archives ont été effectués en 2012 par la Ville.

## **TOILETTAGE DU RÈGLEMENT COMMUNAL SUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LES CONSTRUCTIONS**

La modification partielle du Règlement communal sur l'aménagement du territoire et des constructions, approuvé préalablement par le Département de l'intérieur le 27 avril 2012, est entrée en vigueur le 18 juin 2012.

## **PROJET D'AGGLOMÉRATION LAUSANNE-MORGES (CI-APRÈS PALM)**

Selon le calendrier défini par la Confédération, les projets d'agglomération de 2<sup>e</sup> génération, dont le PALM fait partie, ont été déposés au 30 juin 2012. Durant le 1<sup>er</sup> semestre 2012, la Ville de Pully a participé à la révision de ce document qui synthétise une "planification directrice" de l'agglomération pour les 20 prochaines années. L'instruction du dossier par les offices fédéraux, actuellement en cours, aboutira à une appréciation, puis à un éventuel cofinancement des mesures par le fonds d'infrastructures pour les projets d'agglomérations.

Parallèlement à cette nouvelle planification, la Ville de Pully s'est attelée à la mise en œuvre de la première génération du PALM, qui date de 2007.

## **SCHÉMA DIRECTEUR DE L'EST LAUSANNOIS (CI-APRÈS SDEL)**

Pour faire suite à l'étude "urbanisation et transport" finalisée en 2011, 2 volets (économie et paysage) doivent encore être traités dans le cadre de l'élaboration du SDEL. Ces derniers sont en attente des études menées dans le cadre du Plan directeur régional Lavaux-Oron qui prévoit de traiter ces thématiques sur le territoire de l'Est-lausannois.

L'avancement du SDEL en 2012 s'est réalisé au travers de ses 7 chantiers d'étude :

### **Chantier 1 : transports publics**

Des bilatérales ont eu lieu entre les services techniques de la Ville de Pully et les TL pour définir les besoins futurs de desserte en bus. Elles ont été complétées par le mandat de "Concept d'aménagement et d'exploitation des voiries structurantes du centre de Pully" décrit ci-dessous, durant lequel des phases de coordination avec les TL ont été réalisées.

### **Chantier 2 : stationnement**

2012 fut l'année des premiers pas de la Ville de Pully vers une politique du stationnement. Suite à différentes études menées en interne par la DUES et la DTSI, la Municipalité a entériné 5 principes d'intervention pour les années à venir :

1. la réduction de l'offre en places de stationnement ;
2. l'uniformisation des régimes de stationnement ;
3. l'amélioration de l'accessibilité aux personnes handicapées ;
4. l'adaptation des conditions d'octroi des macarons ;
5. la réduction de l'emprise spatiale du stationnement sur le domaine public.

Leur mise en œuvre se fera en priorité dans les secteurs où la pression sur les places disponibles est la plus forte, soit le centre-ville et le secteur du Port. Un important travail de coordination devra être entrepris avec la Police Est Lausannois en 2013.

### **Chantier 3 : mobilité douce**

En 2012, la Ville a obtenu le permis de construire pour réaliser 80 places de stationnement pour vélos aux interfaces des transports publics et la garantie de leur financement. Pully est la première ville de l'agglomération à solliciter le cofinancement du PALM pour la construction d'abris vélos. Si la convention de cofinancement via le fonds d'infrastructure pour les agglomérations est signée, 2013 verra le chantier de ces 80 places de stationnement abritées pour vélos.



#### Chantier 4 : centre-ville de Pully

Plusieurs études sont en cours dans le centre-ville de Pully :

- Etude-test et masterplan du centre de Pully

En été 2011, la Ville a lancé une étude-test pour l'aménagement de son centre et du site de la Clergère. Cette étude a pour objectifs de donner une cohérence et une identité forte à ce secteur ainsi que d'élaborer un concept d'aménagement global et coordonné du centre de Pully. Un mandat a été confié aux bureaux Fischer et Montavon, Paysagement et Team +, pour la préparation et l'organisation de cette étude-test.

3 groupements de bureaux pluridisciplinaires (urbanistes, ingénieurs mobilité et architectes-paysagistes) ont travaillé sur cette problématique et confronté leurs idées, lors de 2 ateliers, à un collège d'experts. La synthèse des projets présentés a été réalisée en 2012. La présentation de ces résultats à la Commission permanente d'urbanisme est prévue début 2013. Ces visions doivent maintenant être précisées en regard des contraintes de faisabilité et permettre d'établir un programme de mise en œuvre. Cette deuxième phase est intitulée " masterplan ".

- Concept d'aménagement et d'exploitation des voies structurantes du centre de Pully

L'organisation du réseau de mobilité de la Ville de Pully doit intégrer des changements initiés par la fermeture de l'av. du Prieuré et la réorganisation du réseau de bus. Durant le dernier trimestre de 2012, un mandat a été octroyé aux bureaux MRS partner AG de Zürich, RGR SA de Lausanne et Schweingruber Zulauf de Zürich, spécialisés en mobilité et aménagement de l'espace public. Ce mandat prévoit de concilier organisation et exploitation du réseau pour les transports individuels motorisés, les transports en commun et la mobilité douce afin d'obtenir une vision cohérente des interventions à prévoir dans les années à venir. Ce mandat se termine le premier trimestre 2013 et sera accompagné d'actions de communication.

- Réseaux vieille ville

Les nombreux projets initiés par les études-test du centre de Pully et par le concept d'aménagement et d'exploitation des voies structurantes ont fait émerger des questionnements relatifs à l'avenir de la vieille ville de Pully. En juin 2012, la DUES a alors mandaté des professionnels/spécialistes pour la réalisation d'une analyse de la vieille ville de Pully. Cette analyse s'est achevée en décembre 2012 et offre une vision externe pour les choix stratégiques urbains futurs ayant des impacts sur la vieille ville.

- Parking du Pré-de-la-Tour

Situé en plein cœur du centre-ville de Pully, le parking du Pré-de-la-Tour joue un rôle majeur dans l'organisation urbaine de la Ville. De nombreux projets, à l'étude actuellement, nécessitent une réorganisation du parking tant au niveau de ses circulations internes que de son accessibilité et de ses potentialités. Une étude menée en 2012 par le bureau Transitec ingénieur SA propose un système tenant compte des projets de la Ville et optimisant l'utilisation du parking. Cette étude sert de référence aux projets actuels de densification et d'espace public pour le centre-ville.

#### Chantier 6 : Corsy/La Conversion

L'adjudication de ce mandat, initialement prévue en 2011, a été finalisée en 2012. Le dossier se poursuit en 2013.

#### Chantier 7 : renaturation de la Paudèze

En janvier 2012, un accord de cofinancement a été obtenu du Canton pour des études préliminaires de renaturation de la Paudèze, menées conjointement par la Ville de Pully et la commune de Paudex. Durant l'année 2012, les bureaux B+C, ingénieurs en environnement, ADR architectes-paysagistes et Delarze biologistes ont été mandatés pour évaluer la faisabilité d'une renaturation. Cette étude, finalisée en décembre 2012, démontre des potentiels intéressants de renaturation et de réaménagement des abords de la Paudèze. Une seconde étape va être entreprise en 2013 afin de passer à l'avant-projet.

## AMÉNAGEMENTS URBAINS

### RÉAMÉNAGEMENT DE L'AV. DE ROCHETTAZ ET DU CH. DES ROCHES

Lancée en mai 2011, l'étude pour le réaménagement de l'av. de Rochettaz et du ch. des Roches a pour but de tranquilliser la circulation et d'améliorer la sécurité de ces axes routiers. En 2012, cette étude réalisée par le bureau d'ingénieurs en mobilité Team+ a été finalisée. Elle comprend la réalisation d'un concept d'aménagement appelé à être précisé pour sa phase d'exécution. Pour des raisons de priorités budgétaires, l'exécution des travaux a été reportée au-delà de 2017.

### REHAUSSEMENT DES PASSAGES SUPÉRIEURS DU TIRAGE, DU PRIEURÉ ET DU CHÂTEAU SEC : AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS (EN COLLABORATION AVEC LA DTSI)

Le rehaussement des 3 ponts CFF, pour permettre le passage des trains à 2 étages, a demandé un traitement attentionné pour assurer la qualité paysagère de l'ensemble des ouvrages et leur intégration harmonieuse dans le site.

Une placette a été créée à l'angle de l'av. des Collèges et du pont du Tirage, s'adaptant à la topographie du terrain et valorisant les vues offertes à cet endroit. Le pont du Prieuré rehaussé génère également une petite place qui permet de profiter du panorama. Les différents aménagements qui lui sont associés, dont le pavage identique à celui de la Grand-Rue, le mobilier urbain et la plantation d'arbres valorisent l'espace public.

## **PARC GUILLEMIN, RECONSTRUCTION DE LA PLACE DE JEUX**

La place de jeux du parc Guillemain, vandalisée à 2 reprises, nécessite une reconstruction totale.

Un avant-projet a été étudié, qui fera l'objet d'une demande de crédit d'ouvrage " Entretien des aménagements paysagers " présentée au Conseil communal au printemps 2013.

Les travaux projetés comprennent de nouveaux équipements plus résistants aux déprédations, des interventions paysagères destinées à améliorer les revêtements de sol et à pérenniser les cheminements spontanés sur le talus pour rejoindre l'av. de Lavaux.

## **ÉCOPOINTS, AMÉNAGEMENT DES POINTS DE COLLECTE DES DÉCHETS**

Une étude a été réalisée, conjointement avec la DTSI, pour la mise en place de points de collecte des déchets sur l'ensemble du territoire pulliéran. Les bennes bleues existantes pour le recyclage du verre seront remplacées par des conteneurs de surface, puis, à terme, par des conteneurs enterrés. Le projet comprend de nouveaux écopoints : ch. de Carvalho, ch. du Fau-blanc, ch. des Bouvreuils, ch. du Château-Sec, av. des Cerisiers et av. des Alpes. Les travaux sont en cours et devraient être achevés début 2013.

## **LIAISON ENTRE LE CH. DE CHANDIEU ET LE CH. DE PIERRAZ-PORTAY**

Dans le cadre de la mise en place du réseau de mobilité douce sur Pully, la liaison des ch. de Chandieu et de Pierraz-Portay a été requalifiée en collaboration avec la Ville de Lausanne.

Le projet comprend l'élargissement du chemin sur l'ensemble du tronçon, la mise en place d'une rampe d'accès du côté de Lausanne et la pose d'une bordure en granit côté amont de la chaussée. La clôture en bois existante sera remplacée par une clôture en acier galvanisé et un nouveau tapis bitumineux complètera l'intervention. Les travaux débuteront en mars 2013.

## **PLACETTE DE PIERRAZ-PORTAY, RÉAMÉNAGEMENT**

La placette, sous les tilleuls au croisement du ch. de Pierraz-Portay et de l'av. C.-F. Ramuz, a été réaménagée. Un revêtement en stabilisé a été posé, 2 bancs ont été rénovés et la fontaine remise en fonction, le tout réalisé en mai 2012.

## **PLACES DE JEUX, MISE EN CONFORMITÉ**

Les places de jeux communales font l'objet d'expertises techniques systématiques depuis 2011 en collaboration avec le Bureau de Prévention des Accidents (BPA).

Des interventions ponctuelles telles que le remplacement d'un toboggan, la réfection du sol absorbant et des travaux d'entretien ont été entreprises en conformité avec les prescriptions légales. La place de jeux du ch. de Mallieu a nécessité un réaménagement complet pour répondre à ces dispositions.

## **AV. DES CERISIERS, AMÉNAGEMENTS SÉCURISÉS**

Les travaux de stabilisation de la chaussée et de renouvellement des conduites industrielles de l'av. des Cerisiers ont nécessité un réaménagement de l'espace public.

Les cheminements et les traversées piétonnes ont été sécurisés ainsi que le contresens cyclable. La pose d'un garde-corps, d'une longueur de 400 m le long de la lisière de la forêt, sera réalisée dès le printemps 2013. Un écopoint complètera ces aménagements pour la collecte des déchets.

## **AV. DE VILLARDIN, RENOUVELLEMENT DES INFRASTRUCTURES ET NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS URBAINS**

La capacité insuffisante des collecteurs sur l'av. de Villardin est à l'origine de ce projet. Le périmètre de l'intervention comprend l'av. de Villardin, les entrées des ch. des Osches et de Somaïs, ainsi que le ch. de Chamblandes et des Tilleuls jusqu'au ch. de Verney.

L'alignement des 29 tilleuls classés qui bordent le côté Est de l'av. de Villardin sera préservé. Les infrastructures routières seront remplacées, les cheminements et les traversées piétonnes optimisées. Le projet sera présenté au public au début 2013.

## **QUAI AMÉDÉE-MILLIQUET**

Pour améliorer les liaisons piétonnes continues entre le quai et le Port de Pully, un nouvel escalier sera construit à l'Est de la promenade centrale du quai Amédée-Milliquet. Le projet a été déposé à l'enquête publique en fin d'année 2012.

Cette réalisation fait partie d'une réflexion globale sur le quai Amédée-Milliquet, portant sur la requalification paysagère de ce secteur, l'aménagement de zones vertes et de détente, d'une zone multisports et d'une place de stationnement pour véhicules qui permettra également l'hivernage des bateaux.

## ACTIVITÉS DE LA CONSTRUCTION

### POLICE DES CONSTRUCTIONS

A l'instar des années précédentes, le marché immobilier est resté soutenu en 2012.

Toutes catégories confondues, la masse financière représentée par les autorisations de construire délivrées en 2012 s'est élevée à CHF 96 millions d'investissements (CHF 77 millions en 2011, CHF 89 millions en 2010).

Prédominant toujours les demandes concernant des immeubles d'habitation de haut standing en propriété par étages et des habitations individuelles.

130 demandes d'autorisation de construire ont été déposées (152 en 2011) et 82 permis de construire délivrés (96 en 2011). Le nombre de projets soumis à une procédure d'enquête s'est élevé à 72 (50 en 2011, 75 en 2010) et 13 dossiers ont été dispensés d'enquête publique.

### PROCÉDURES DE RECOURS

13 nouveaux recours contre des décisions municipales relevant de la police des constructions sont venus s'ajouter aux 6 recours encore ouverts des années précédentes. Au cours de l'année, 6 causes ont été jugées par la CDAP, dont 3 ont été rejetées ou déclarées irrecevables, 2 ont été admises ou partiellement admises, 1 est devenue caduque et 4 recours ont été retirés. Au 1<sup>er</sup> janvier 2013, 9 causes restent en attente d'un verdict.

### INSPECTORAT DES CHANTIERS - PRÉVENTION DES ACCIDENTS

70 chantiers ont fait l'objet de plusieurs visites, dont 55 à Pully et 15 à Paudex. 61 d'entre eux sont liés à des travaux relatifs à la construction ou à la transformation de bâtiments et 9 en rapport avec des travaux routiers ou d'infrastructures techniques. Par ailleurs, l'inspecteur a procédé à l'inspection spécifique de 9 grues ou engins de levage et 19 installations d'échafaudages fixes ou mobiles.

Ces contrôles portent également sur des aspects tels que les accès et parage de véhicules d'entreprises, le nettoyage du domaine public, la diminution des nuisances (bruit, poussière, vibration), le respect des plans d'enquêtes ainsi que la conformité à la législation en vigueur.

## TRANSFORMATIONS ET RÉNOVATIONS DU PATRIMOINE IMMOBILIER SECTEUR GARE, REQUALIFICATION DES ESPACES PUBLICS ET ACCÈS AUX QUAIS

La Ville de Pully compte parmi les 4 villes-centres sur lesquelles s'appuie le PALM avec Lausanne comme ville-centre principale, Morges et Renens. Le centre de Pully constitue le pôle urbain principal de l'Est lausannois et un élément clé du développement au sein de l'agglomération, plus particulièrement du SDEL.

La requalification de ce secteur constitue une étape importante et nécessaire à l'ensemble des mesures d'urbanisation et de dynamisation du centre de Pully.

Les résultats des études présentent une image de la gare répondant aux nouvelles normes et exigences des équipements CFF, tout en améliorant considérablement sa fonction d'espace transitoire et de point de franchissement des voies. Certains ouvrages sont liés à d'autres chantiers et projets du centre-ville. En effet, ceux situés sur le quai Sud ne peuvent être réalisés avant la transformation du bâtiment sis à l'av. de la Gare 1 ou avant la suppression du trafic motorisé dans le passage inférieur. Leur réalisation est donc reportée à une date ultérieure, en phase avec la réalisation du PPA Tirage-Gare.

La phase 1 des travaux prévoit : la création de 2 nouveaux accès aux extrémités Est et Ouest du quai Nord, 1 nouvel accès à l'extrémité Ouest du quai Sud, la création d'une liaison verticale entre le quai Nord et la pl. Neuve, la mise à niveau du passage reliant la pl. Neuve à la passerelle Verdaine et la réfection des murs de galeries entre le quai Nord et le parking du Pré-de-la-Tour.

Une demande de crédit d'ouvrage sera présentée au Conseil communal au printemps 2013.

### BÂTIMENT DU PRIEURÉ, RÉPARATION D'URGENCE DU CHAUFFAGE

A la suite d'une importante fuite, l'installation de chauffage du Prieuré a été arrêtée plusieurs jours durant la vague de froid de l'hiver 2012. Une réparation a dû être effectuée d'urgence afin de pallier temporairement au bon fonctionnement de l'exploitation du bâtiment. Cette intervention a permis de constater que d'autres conduites étaient également en mauvais état. Cet événement atteste, parmi beaucoup d'autres, de la vétusté générale du bâtiment.

### BÂTIMENT DU PRIEURÉ, DIAGNOSTIC GÉNÉRAL ET STRATÉGIE D'OPTIMISATION DES LOCAUX ADMINISTRATIFS

Un diagnostic général de l'état des bâtiments administratifs du site du Prieuré a été établi durant l'année 2012. Il a permis d'évaluer l'état de dégradation des immeubles, la présence d'amiante, la sécurité incendie et la capacité portante des structures. Au vu des résultats alarmants, des mesures organisationnelles ont dû être mises en place au cours de l'été afin de maintenir l'exploitation des bâtiments et assurer la sécurité des usagers. La conclusion du diagnostic est sans équivoque, ce bâtiment étant en très mauvais état, il doit être rénové dans son ensemble.

Face à l'ampleur des investissements à consentir pour la remise en état de ces bâtiments, il convient de s'interroger sur la pertinence de maintenir l'affectation des locaux. En effet, le bâtiment historique du Prieuré abrite une quantité de locaux peu en adéquation avec l'image d'un Hôtel de Ville. A contrario, il manque des locaux indispensables au bon fonctionnement politique et administratif d'une ville : guichet unique pour l'accueil des citoyens, salles de conférence, lieux accessibles aux personnes à mobilité réduite. De surcroît, nombre d'autres locaux administratifs sont répandus dans le centre ancien, donnant une image confuse et un fonctionnement cloisonné.

Une stratégie d'optimisation des locaux administratifs a donc été proposée à la Municipalité. L'étude montre que les immeubles du site du Prieuré, une fois rénovés, pourraient accueillir l'ensemble des services administratifs des DAGF et DJAS. La réunion en un site de ces services permettrait d'améliorer les synergies intra et interservices, de maîtriser les charges de fonctionnement et d'exploitation, de créer un véritable guichet unique à l'usage de la population pulliéranne.

### **BÂTIMENT DE LA DAMATAIRE, RÉNOVATION ET ADAPTATION DES INSTALLATIONS TECHNIQUES**

Le 8 février 2012, le Conseil communal a alloué un crédit d'ouvrage pour remplacer des canalisations d'eaux usées fissurées, provenant des appartements, et pour améliorer la ventilation mécanique du bâtiment administratif et locatif de la Damataire.

Ces travaux urgents ont été réalisés durant le deuxième semestre 2012. D'autres interventions de mise à niveau ou de mise en conformité restent à prévoir sur la distribution d'eau, la lustrerie et la protection incendie.

### **COLLÈGE ARNOLD REYMOND, RÉFECTION DE LA RÉCEPTION**

La réception de la direction des écoles nécessite des travaux d'entretien et d'adaptations aux usages actuels.

Un avant-projet a été étudié et une demande de crédit d'ouvrage a fait l'objet du préavis N° 16-2012 " Entretien du patrimoine construit, étape 2 " au Conseil communal le 21 novembre 2012.

Les travaux d'entretien concernent le rafraîchissement des peintures et le remplacement du revêtement de sol. Les travaux d'adaptation consistent à installer un contrôle d'accès et à améliorer l'éclairage.

### **COLLÈGE PRINCIPAL, INSTALLATION D'UN ASCENSEUR**

Le collège Principal, bâtiment datant de 1913, abrite sur 5 niveaux : 18 salles de classes ordinaires et 1 salle d'activités créatrices manuelles. L'installation d'un ascenseur est devenue nécessaire pour les élèves accidentés ou handicapés (conformément aux dispositions de la Loi sur l'égalité pour les Handicapés) ainsi que pour le transport du matériel pédagogique et de nettoyage.

Un avant-projet a été étudié et une demande de crédit d'ouvrage a fait l'objet du préavis N° 16-2012 " Entretien du patrimoine construit, étape 2 " au Conseil communal le 21 novembre 2012.

Les travaux incluent : le percement d'une porte d'accès pour que l'ascenseur puisse desservir le sous-sol, le déplacement d'une sous station sanitaire et d'un boiler ainsi que la mise en conformité des garde-corps de la cage d'escalier. A l'entrée du collège, une rampe sera aménagée pour les personnes à mobilité réduite.

## **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

### **JOURNÉE DU SOLEIL**

Les Journées du soleil se sont déroulées du 4 au 13 mai 2012, avec plus de 230 manifestations organisées dans tout le pays, dont une cinquantaine en Suisse romande.

A Pully, le vendredi 4 mai sur la Place d'Obernai, des entreprises locales et l'Association pour le développement des énergies renouvelables (ADER) ont donné des informations et des conseils pour encourager la prise de conscience du public sur le potentiel des énergies renouvelables, dont le solaire.

Cette journée était l'opportunité d'informer le public du résultat de 143'600 KW/h produits depuis la mise en service des centrales photovoltaïques du collège de l'Annexe Ouest (1999) et du bâtiment administratif de la Damataire (1992), dans un cadre convivial et autour d'une raclette solaire.

### **BIKE TO WORK**

Le programme " Bike to work " ou " A vélo au boulot ", lancé sous l'impulsion de Pro vélo Suisse, a pour objectif d'encourager les déplacements pendulaires à vélo et de promouvoir la santé. Il s'adresse à toutes les entreprises et services publics.

Durant cette action, qui s'est déroulée du 1<sup>er</sup> au 30 juin 2012, quelques collaborateurs(trices) de l'Administration ont enfourché leur bicyclette et parcouru au total 1'430 km.

En Suisse, plus de 50'000 personnes se sont rendues sur leur lieu de travail à et ont parcouru près de 7 millions de kilomètres, économisant plus de 1'000 tonnes de CO<sup>2</sup>.

## SEMAINE DE LA MOBILITÉ

Sous le thème de " Attaché à ma ville, détaché de ma voiture ", 26 villes du Canton ont participé à la Semaine européenne de la mobilité en organisant diverses manifestations destinées à promouvoir les avantages de la mobilité douce (marche, vélo, transports en commun).

Le vendredi 21 septembre, la Municipalité a convié, avec succès, la population à un apéro-mobilité à la Place d'Obernai. Cette journée de la mobilité a permis de tester des alternatives aux déplacements en voiture : vélos électriques en collaboration avec NewRide, balade en gyropodes (petit véhicule électrique monoplace) et Pédibus pour les écoliers.

Pour la première fois, la Municipalité a invité l'Association Vaudoise pour la Construction Adaptée aux personnes Handicapées (AVACAH), qui a présenté un parcours de sensibilisation aux handicaps physiques et sensoriels en chaise roulante et déplacement à l'aveugle à l'aide de lignes podotactiles.

Les usagers des transports publics ont été récompensés par la distribution de protèges selles pour les cyclistes, cabas pliables, mugs thermiques et parapluies pliables.

## PLAN DE MOBILITÉ D'ENTREPRISE

En vigueur depuis bientôt 3 ans, le plan de mobilité de l'Administration communale rencontre un certain succès auprès du personnel. Les mesures principales ont été l'introduction d'un loyer pour les places de stationnement des collaborateurs de la Ville, l'encouragement à l'utilisation des transports publics par le versement de subside, la mise à disposition de vélos électriques pour les déplacements professionnels ainsi que la mise en place de Mobility CarSharing.

## CITÉ DE L'ÉNERGIE

La Ville de Pully est membre de l'Association Cité de l'énergie depuis 2005. Dans ce cadre, la politique énergétique communale est réévaluée chaque année lors de la visite de " SuisseEnergie pour les communes ".

En 2012, bon nombre d'actions ont été réalisées et suivies dans l'objectif fixé par " Partenaires en processus ".

## NEWRIDE

Le programme " NewRide ", lancé sous l'impulsion de SuisseEnergie en 2001, incite les municipalités à promouvoir et soutenir l'introduction des deux-roues électriques sur le marché suisse actuellement en pleine expansion.

A Pully, la Municipalité a poursuivi son engagement pour la mobilité douce, en octroyant pour la 4<sup>e</sup> année consécutive une subvention communale de CHF 300.00 pour l'acquisition d'un vélo électrique par un Pullièran. Lors de la Journée du soleil et de la Semaine de la mobilité, 2 expositions ont été organisées permettant de tester des vélos électriques en partenariat avec des revendeurs locaux.

## TRAVAUX DES COMMISSIONS

### COMMISSION PERMANENTE D'URBANISME

Cette Commission, placée sous la présidence de M. G. Mieli, Conseiller communal, a siégé à 3 reprises :

- le 24 janvier pour examiner le préavis N° 01-2012 sur le rehaussement des 3 ponts CFF ;
- le 30 mai pour une séance d'information générale sur les études et projets en cours ;
- le 18 juin pour examiner le préavis N° 09-2012 relatif au plan de quartier " Le Jardin des Désertes " et son règlement.

### COMMISSION CONSULTATIVE D'URBANISME

Cette Commission, placée sous la présidence de M. M. Lambert, Conseiller municipal, a siégé à 1 reprise pour examiner et donner son avis sur des projets immobiliers.

### COMMISSION DE SALUBRITÉ

Présidée par Mme la Conseillère communale L. Vasserot, la Commission s'est réunie à 19 reprises en 2012 pour examiner 49 demandes d'autorisations de construire et préavis sur la délivrance de 12 permis d'habiter. Elle a visité 19 réalisations nécessitant des interventions complémentaires en vue de l'octroi du permis d'habiter définitif. Elle a été interpellée à 14 reprises par des locataires et des propriétaires confrontés ou divisés par des problèmes de sécurité et d'hygiène qui se sont finalement résolus.



# ENTRETIEN DES ESPACES VERTS ET DES CIMETIÈRES

## PARCS ET PROMENADES

Le personnel de Parcs et Promenades s'élève à 12 personnes et 4 apprentis. Il a pu compter sur l'aide de 5 auxiliaires, stagiaires et demandeurs d'emploi totalisant près de 1'530 heures de travail.

Parcs et promenades s'est investi, en partenariat avec les entreprises privées, dans de nombreux travaux paysagers et de tailles d'arbres dans les secteurs du Village, du Port et du Centre sportif de Rochettaz.

Les déchets verts ont été valorisés par la compostière de la Coulette (264 tonnes).

Les incivilités ont nécessité plusieurs interventions au collège Arnold-Reymond, au Pré de la Tour et au terrain de sport de Chantemerle (réparation des barrières endommagées et ramassage de détritiques). Les déjections canines laissées par les propriétaires de chien restent problématiques, notamment dans le secteur du Port.

Les procédures d'abattage ou d'élagage d'arbres sont en augmentation par rapport à 2011 (73 dossiers pour 106 arbres).

Comme chaque année, Parcs et Promenades a prêté son concours pour égayer, par des arrangements floraux, de nombreuses manifestations officielles (35), qui ponctuent la vie associative, sportive et culturelle de Pully.

## ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES

Les projets suivants ont été entrepris pour améliorer l'usage de certains lieux fort fréquentés :

- la mise en conformité de places de jeux à la suite d'une expertise effectuée par le BPA (ch. de Mallieu, ch. des Daillettes, Parc Emilienne) ;
- la création d'une terrasse pour la buvette de la piscine de Pully-plage ;
- la mise en valeur de l'œuvre de Duarte " L'Envol " au Port de Pully.

Le renouvellement du patrimoine arboricole communal s'est poursuivi avec la plantation de 12 nouveaux arbres.

La problématique des plantes envahissantes a été suivie de près. Parcs et Promenades est intervenu avec l'ORPC pour les éradiquer au stand de Volson, à proximité de la Paudèze. La lutte contre les chenilles processionnaires dans les secteurs de Rochettaz et Mallieu s'est poursuivie. Sur le front de la lutte contre le feu bactérien, il a été procédé aux contrôles officiels des parcelles au ch. de Fontanettaz ainsi que dans le quartier des Daillettes.

Une aide a également été apportée aux vendanges du vignoble communal, au déneigement des routes et des trottoirs, à la mise en place de sapins de Noël et à des travaux pour les autres directions.

Les collaborateurs ont consacré environ 1'050 heures (1'400 en 2011) à l'exécution de ces prestations.

## CIMETIÈRES

Suivant les instructions de la Police Est Lausannoise, le personnel a procédé à la désaffectation des tombes, caveaux et concessions venus à échéance au cimetière de Chamblandes (57).

Il a également accompli les tâches d'accompagnement qui ont permis aux familles en deuil de conduire 124 personnes (142 en 2011) à leur dernière demeure.

## ÉTABLISSEMENT HORTICOLE DE RENNIER 44

### Plantes cultivées

Plantes pour massifs, bacs et vasques (décorations estivales) dont 11'200 jeunes plantes achetées	24'570
Plantes pour massifs, bacs et vasques (décorations automnales et printanières) dont 18'800 jeunes plantes et 15'250 bulbes achetés	40'750
Plantes pour fleurs coupées	6'800
Plantes diverses pour décorations et manifestations dont 730 chrysanthèmes pour les décorations d'automne (y.c. exposition à l'Arboretum du Vallon de l'Aubonne)	3'830
Plantes diverses cultivées pour vente aux communes voisines (Paudex, Belmont, Epalinges et Crissier)	8'300

## POLICE EST LAUSANNOIS

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2012, Police Est Lausannois dépend de l'Association de communes Sécurité Est Lausannois qui comprend les communes de Pully, Paudex, Savigny et Belmont-sur-Lausanne. Cette entité juridique répond aux dispositions de la Loi sur les communes et dispose de ce fait de sa propre organisation politique (exécutive, législative et commission de gestion). C'est donc à titre informatif que les chiffres suivants sont transmis pour le rapport de gestion de la Ville de Pully, Police Est Lausannois étant amenée à rédiger un document similaire et exhaustif pour les autorités de l'Association de communes. Pour les détails de l'activité de Police Est Lausannois, il y aura dès lors lieu de se référer à cet écrit.

### ACTIVITÉS GÉNÉRALES

#### Services d'ordre préventif et de circulation

- 52 marchés ;
- 98 manifestations diverses (sportives, culturelles, concerts, expositions, réceptions, assemblées, etc.).

	Pully	Paudex	Savigny	Belmont	Total des 4 communes
Dénonciations à					
L'autorité communale :					
• Commission de police					1'184
• Loi sur les amendes d'ordre	15'833	4'916	1'703	1'137	23'589
La Préfecture (divers, circulations, police commerce, etc.)	359	73	165	26	623
Ministère public	40	12	24	1	77
Tribunal des mineurs	2	0	0	1	3
Intervention de police-secours					4'357
Arrestations					188
Rapport de renseignements divers					533
Enregistrements de plaintes					951
Exécution de mandats et notifications diverses					2'911

Dans le domaine préventif, les mesures suivantes ont été prises :

- 522 automobilistes ont fait l'objet de " fichets conseils " (avertissements) pour diverses infractions aux règles de stationnement ;
- 46 lettres d'avertissement ont été adressées pour non-respect de la priorité aux piétons engagés sur un passage de sécurité ainsi que pour des infractions relatives au bruit, au comportement des chiens et à la pratique dangereuse du patin à roulettes sur la voie publique ;
- 467 (s/831) présences aux entrées et sorties de classes de Pully ;
- 1'623 (s/2'692) contrôles de circulation préventifs sur la commune de Pully ;
- 9'377 (s/13'760) actions préventives planifiées sur le territoire pullièran (patrouilles pédestres et cyclistes)

#### Cartes journalières " Commune " des CFF

4 cartes journalières " Commune " sont disponibles au prix attractif de CHF 40.00/pièce. Ces dernières peuvent être réservées 2 mois à l'avance, puis retirées au poste de police. 1'159 cartes journalières ont été vendues cette année pour un montant total de CHF 46'360.00 (974 pour CHF 38'960.00 en 2011).

#### Circulation

Le Service de police a enregistré 220 accidents dont les causes principales restent l'inattention, le refus de priorité, la vitesse et l'alcool, soit :

- 68 avec dommages matériels
- 35 avec lésions corporelles
- 117 avec dommages matériels, sans faute grave (arrangement à l'amiable)

123 personnes ont été contrôlées en état d'ivresse au volant de leur véhicule. Sur ce nombre, 83 avaient un taux supérieur à 0,8 o/oo (taux maximum enregistré : 2,41 o/oo)

#### Enseignement de la circulation

Les instructeurs spécialisés ont visité 35 classes à Pully, 3 à Paudex et 10 à Belmont. De nombreux contrôles ponctuels ont été assurés aux abords des établissements scolaires, pour, notamment, sensibiliser les parents à la problématique du stationnement à proximité des écoles et du port de la ceinture.

## Infractions à la Loi fédérale sur les stupéfiants

Dans le domaine de la lutte contre la consommation et le trafic de stupéfiants, 76 personnes ont été interpellées en flagrant délit de consommation.

## Surveillance automatique du trafic

7 carrefours sont équipés d'installations de contrôle des feux rouges et de la vitesse, soit :

- Carrefour de la Damataire Sud (direction Vevey) ;
- Av. C. F. Ramuz - ch. du Préau (direction Lausanne) ;
- Carrefour de la Clergère (direction Lausanne) ;
- Av. de Lavaux - av. du Tirage (direction Lausanne) ;
- Bd de la Forêt - av. de la Rosiaz (direction Belmont) ;
- Av. des Désertes - rte du Port (direction Vevey) ;
- Av. C. F. Ramuz, hauteur du Collège de Chamblandes (direction Vevey).

Les caméras de contrôle ont fonctionné durant 12'091 heures ; 3'288'018 véhicules ont été " contrôlés ", dont 382 ont franchi la signalisation lumineuse rouge, soit 0,0116 %.

## CONTRÔLE DE LA VITESSE

### Radar mobile (véhicule)

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2012 Police Est Lausannois dispose d'un radar mobile. Les contrôles quotidiens effectués sur Pully l'ont été notamment à proximité des écoles et dans les zones 30 km/h.

- 235 heures de contrôle " radar " effectuées sur 12 artères différentes de Pully avec 92'453 véhicules contrôlés. 3'241 contraventions (soit 3.50 %) relevées, dont 63 conducteurs dénoncés à la Préfecture (dépassement de plus 15 km/h) et 7 au Ministère public (dépassement de plus de 25 km/h).
- Vitesses maximales enregistrées : 90 km/h à l'av. de Lavaux, 83 km/h à l'av. Rochettaz et 63 km/h au ch. des Alpes (zone 30 km/h) Vitesses maximales enregistrées : 90 km/h à l'av. de Lavaux, 83 km/h à l'av. Rochettaz et 63 km/h au ch. des Alpes (zone 30 km/h).

### Radar fixe (contrôle automatique de la vitesse, couplé avec celui des feux rouges)

- 1'091 heures de contrôle avec 3'288'018 véhicules contrôlés. 6'634 infractions constatées (soit 0,20 %), dont 45 conducteurs dénoncés à la Préfecture (dépassement de plus de 15 km/h) et 7 au Ministère public (dépassement de plus de 25 km/h).
- Vitesse maximale enregistrée : 108 km/h au Carrefour de la Clergère (50 km/h).

### Signalisation routière

La signalisation routière (ci-après SR) a procédé à la pose de nombreux signaux, miroirs, bornes lumineuses réfléchissantes et a réalisé du marquage routier sur l'ensemble des 4 communes. Elle a été particulièrement sollicitée dans le cadre des chantiers des ponts CFF.

La SR est intervenue à 26 reprises pour la remise en état de signaux endommagés ou démolis à la suite d'accidents ou de déprédations. 793 interdictions de parquer ont été posées sur l'ensemble de la Ville.

Les employés de la SR ont été appelés à collaborer pour les principales manifestations suivantes : For Noise - 20 kilomètres de Lausanne - Marathon de Lausanne - Fête du Sauvetage - 1<sup>er</sup> août - Triathlon de Lausanne - Course à travers Pully - Régates du soir - Sunday's Cycling - Course de la société de gym - Marcheurs de Pully - Festival'entre2 - Marathon - Manifestations diverses à Verte Rive - Nocturnes.



En 2012, l'appareil Mini-Speedy affichant instantanément et à titre préventif la vitesse des véhicules, a été installé à 223 reprises, essentiellement dans les zones 30 km/h et sur les trajets empruntés par les écoliers.

## CONTRÔLE DES CHAMPIGNONS

Le contrôleur officiel à l'inspection de 36 récoltes, composées de 67 espèces pour un poids total de 35.77 kg. 11 récoltes contenaient au moins un champignon toxique ou mortel.

Il a été appelé à 4 reprises par les services d'urgences de divers centres hospitaliers pour des intoxications fongiques.

## COMMISSION DE POLICE

Elle a traité 1'184 cas, prononcé 1'153 amendes, cité 31 contrevenants, dont 10 mineurs et délivré 14 ordonnances pénales, 1 ordonnance pénale rendue par défaut, 5 ordonnances de classement, 1 prestation au travail, 9 réprimandes, 1 TIG (travail d'intérêt général).

Le back office, qui gère le suivi des procédures, a envoyé 413 sommations de payer, dont certaines sont restées sans effet. Dès lors, la procédure suit son cours.

<b>Amendes encaissées</b>	<b>Total</b>
Procédure d'amendes d'ordre	
• Règles de circulation	351'890.00
• Radar mobile	585'960.00
• Radar fixe / Surveillance automatique des feux	438'060.00
Procédure en Commission de police	
• Règles de circulation - Radar mobile - Radar fixe et surveillance automatique des feux - Règlements communaux	87'538.30
• Infractions sur fonds privés	40'460.25
<b>Revenu brut des amendes encaissées y.c.frais proc.</b>	<b>1'503'908.55</b>
<b>Taxes CPP et frais bancaires</b>	<b>8'280.60</b>
<b>Frais de poursuites et de faillites</b>	<b>25'840.25</b>
<b>Horodateurs - macarons</b>	<b>577'101.63*</b>
• Horodateurs	297'696.85
• Cash	4'434.78
• Parking des Alpes - abonnements	11'020.00
• Autorisations de stationnement (macarons)	249'860.00
• Autorisations de stationner pour entreprises	14'090.00
<b>Taxes et émoluments divers</b>	
• Taxes sur spectacles	5'536.65
• Tombolas	2'364.10
• Taxes de séjour	40'218.70*
• Permissions (établissements publics)	3'675.00
• Cartes journalières CFF	46'360.00*
• Permis de pêches	1'230.00
<i>* montants rétrocédés à la Ville de Pully</i>	

## POLICE DES INHUMATIONS

Durant l'année écoulée et dans le cadre des tâches optionnelles demandées par Pully à l'association Sécurité Est Lausannois, Police Est Lausannois a consacré 130,5 heures pour la police des inhumations et la gestion des cimetières.

## OBJETS TROUVÉS

525 objets ont été enregistrés par le Bureau des objets trouvés. 212 de ces objets ont pu être restitués à leurs propriétaires, 48 autres ont été transmis à d'autres Autorités, tels que Bureau des passeports, Service des automobiles, Ambassades étrangères, Etablissements bancaires, etc.

87 récompenses ont été remises à l'attention des déposants, totalisant CHF 3'015.00. 69 d'entre elles ont été acceptées par les trouveurs, et 14 ont été remises à des œuvres caritatives sur leur demande.

Toutes les valeurs (en espèces) enregistrées atteignent la somme de CHF 11'368.15.

## ORGANISATION RÉGIONAL DE PROTECTION CIVILE INTRODUCTION

Au cours de sa 15<sup>e</sup> année d'activité, l'Organisation Régionale de Protection Civile (ci-après ORPC) de Lausanne-Est (Pully - Paudex - Belmont-sur-Lausanne) a suivi les planifications obligatoires découlant des lois fédérales et cantonales selon les vœux, les intentions et priorités du Comité Directeur. Les objectifs de formation et d'aide à la collectivité ont été entièrement remplis.

Le Comité Directeur, présidé par M. M. Lambert, Conseiller municipal à Pully et composé de MM. D. Delaplace, Conseiller municipal à Belmont-sur-Lausanne et G. Fontannaz, Conseiller municipal à Paudex, s'est réuni pour vérifier les comptes 2011, fixer les priorités du budget 2013, en tenant compte des règlements et du plan comptable usuel.

La Commission régionale, composée de 6 membres (2 délégués de chaque commune) a tenu 2 séances d'études pour les présentations du budget et des comptes.

## L'ORPC EN INTERVENTION

Les engagements peuvent être en situation d'urgence ou au profit des partenaires dans des missions telles que la retenue de circulation et la sécurité de la population, ou encore lors de manifestations comme la Course à travers Pully, le Festival For Noise ou le Marathon.

La Formation d'Intervention Régionale (ci-après FIR) regroupe dans le Canton de Vaud 1'500 personnes alarmables par pager, opérationnelles dans l'heure voire dans l'immédiat pour certains éléments de conduite. Cette formation est le premier échelon d'intervention de la protection civile. La FIR est un outil de collaboration, mis en place dans le cadre de la Loi sur la protection de la population XXI, entre les partenaires qui sont : la police, le service du feu, le service de la santé publique et les services techniques. Les ressources humaines, compétences, moyens techniques et matériel sont à leur service en cas de catastrophe ou d'autres situations d'urgence. 41 personnes pour la région de Lausanne-Est sont volontaires en plus de leurs engagements respectifs de leur domaine d'incorporation. Le cpl S. Durgnat s'est porté volontaire dans cette formation. Une cellule de piquet, composée de 5 officiers, gouverne le fonctionnement 7 jours sur 7, 24 heures sur 24. Suite au départ à la retraite de l'officier St. Coendoz, officier de piquet, milicien FIR et officier NBC, le Lt L. Maziero, officier Appui-Sécurité, s'est engagé pour reprendre ses responsabilités.

La difficulté d'arriver au contingent nécessaire en situation d'urgence est constante au vu des contraintes professionnelles. Ainsi, les régions doivent préparer les engagements en rassemblant leurs moyens d'intervention, comme pour l'exercice du 3 au 6 septembre de décontamination sur le site de l'EPFL en collaboration avec Lausanne-Ville et Ouest-Lausanne. Après une instruction générale passionnante, les objectifs ont été ciblés afin d'établir une doctrine d'exploitation valable en tout temps, d'établir un climat de confiance et de garantir la montée en puissance.

Sur demande des services des Domaines et des Ecoles, l'ORPC est intervenue pour des travaux de démontage et de réhabilitation suite à l'incendie de l'édifice la Toure du "home-école" des Mosses, du 10 au 14 septembre 2012, avec 6 miliciens de la région appuyés de 3 bûcherons de la Commune de Pully.

La gestion intégrée des risques conduisant à l'existence d'exercices permet de corriger les planifications concernant par exemple une piste d'évacuation ou un lieu de rassemblement.

Le concept d'évacuation doit faire l'objet d'un exercice qui définit les bases, recense les besoins, vérifie les prestations et situations. La voie d'évacuation est le chemin le plus court, qui peut être emprunté par des personnes, pour parvenir à l'air libre, en lieu sûr, depuis n'importe quel endroit du bâtiment, de l'ouvrage ou de l'installation. L'objectif est de garantir ainsi la sécurité des personnes (et des animaux) et celle des équipes de sauvetage.

Du 18 au 21 juin, 33 miliciens ont été engagés dans un tel concept auprès d'un établissement pour personnes âgées. La phase d'évacuation s'est déroulée sur une journée et l'entier des habitants a été évacué.

Ces dispositions ont pour but d'atteindre les objectifs de protection suivants : assurer la sécurité des personnes, garantir l'accès aux voies d'évacuation pour les visiteurs, les sapeurs-pompiers et les services de sauvetage, minimiser les conséquences du stress sur les personnes à mobilité réduite et le personnel encadrant, limiter les dommages causés par les éléments.

## ACTUALITÉS

L'obligation de servir est un sujet important où la vigilance est toujours plus grande. L'aspect lié à la base légale n'échappe pas aux miliciens qui reçoivent cette instruction au recrutement, encore faut-il le mettre en pratique. Outre les divers engagements, l'ORPC a géré 37 exercices dans tous les domaines pour un total de 1'097 jours de service, 626 personnes convoquées, 22 dossiers de défaillance et 135 dispenses accordées.

Chaque entreprise doit s'adapter à son contexte, son environnement. Être visible de tous et rapidement est une nécessité et la naissance du site Internet de l'ORPC permet d'offrir toutes les informations requises ainsi qu'une foire aux questions d'actualité.

Premier engagement de la protection civile dans la manifestation Pully-Québec du 1<sup>er</sup> au 11 juin (13 participants pour 61 jours de service) a permis de réunir les partenaires, les responsables de la manifestation et de la sécurité sur le site dans de multiples séances de Rapport de Coordination. Les formes d'organisation dépendent des conditions auxquelles elles sont confrontées. Ces conditions constituent les facteurs de l'appréhension de la situation. Prendre en compte la contrainte de fréquentation quotidienne du site par 2'000 personnes impose des solutions différenciées avec la création d'un nouveau concept du plan d'évacuation.

Lors de la Course à travers Pully, le 25 mai 2012, l'ORPC a installé et exploité une cellule de conduite. Les méthodes structurées de collaboration encouragent l'excellente relation des équipes partenaires quand elles se livrent à la résolution de problèmes.

Les 7 juin et 15 novembre ont été dédiées au service de transfusion d'Epalinges "Ma Vie, ton sang", à la Maison Pulliérane. Le public de l'Est-lausannois a ainsi eu l'occasion de trouver un service de proximité. Accompagné de la section sanitaire mobile et de quelques préposés assistances, le personnel médical de la Fondation a ainsi collecté plus d'une centaine de dons. Pharmacies, cabinets médicaux, les Administrations des 3 communes ainsi que des médias régionaux apportent leur soutien dans cette action.





Du 24 au 26 septembre, le cours de la section de la Protection des Biens Culturels a réalisé le classement des archives de la Commune de Pully dans les dépôts en déterminant leur importance vitale. Les récapitulatifs du dépôt d'archives techniques de la Damataire et des archives historiques de la Maison Pulliérane ont également été effectués. La collaboration avec le Musée d'art de Pully se poursuit avec la création de 150 fiches de recensement d'œuvres. En Suisse, le risque d'inondation sur les œuvres est une menace plus courante que le feu (touchant les procédures techniques d'évacuation des biens).

### Instructions

Les cours d'instruction au Centre de compétence vaudois et auprès de l'Office Fédéral de la Protection de la Population (OFPP) ont accueilli 28 personnes en formation, perfectionnement ou spécialisation.

Mme C. Bianchi, responsable des archives de Pully, a suivi, au niveau cantonal, le cours de perfectionnement réunissant l'ensemble des officiers de la Protection des biens culturels (ci-après PBC) vaudois, mais également le cours de cadres pour chefs de la PBC (du 7 au 11 mai 2012 à Couvet). Premier constat, la protection civile est déjà très au point avec la mise en place des mesures d'urgence, la législation en vigueur, les partenaires spécialisés pour la sauvegarde du papier, etc. Deuxièmement, l'entraînement régulier sur les procédures et formulaires à utiliser lors des problèmes rencontrés garantit le réflexe de base. D'autre part, les petits musées manquant souvent de personnel et de finances, l'arrivée de jeunes miliciens bien entraînés est vraiment appréciée.

En plus des formations principales, certaines spécialisations sont proposées, notamment le cours de Direction de service relatif à la matière des bases légales légiférant la vie du milicien en service, qu'ont suivi le plt J.-M. Chevallaz et le lt S. Griesmar.

Les promus 2012 sont les suivants :

Nommés au grade d'appointé

- H. Diaz spécialiste Protection des biens culturels
- J. Favre spécialiste Protection des biens culturels
- C. Jaton spécialiste Protection des biens culturels
- M. Kuhn spécialiste Protection des biens culturels
- M. Perrod spécialiste Protection des biens culturels
- B. Kratz sanitaire mobile
- G. Romano sanitaire mobile (fonctionne comme chef de groupe)
- C. Peppicelli préposé aux constructions
- A. Saxer détecteur A

Formations au grade de caporal

- G. Alba chef de groupe Appui-Sécurité (paiement de galon 2012)
- D. Sauder chef de groupe Appui-Sécurité (paiement de galon 2013)
- G. Aegerter chef de groupe Protection des biens culturels
- R. Pomey chef de groupe Protection des biens culturels
- L. Fleury chef de groupe Assistance (paiement de galon 2012)
- A. Dhanani chef de groupe Assistance (paiement de galon 2013)
- G. Schilt chef de groupe Assistance (paiement de galon 2012)
- G. Geron chef de groupe Suivi de situation
- F. Parisod chef de groupe Suivi de situation (parti à l'étranger)

Formation au grade de sergent-major

- L. Chatelain chef section élément logistique (paiement de galon 2013 + officier chef coordination logistique)

Nommés par le commandant

- C. Batliner sergent
- L. Maziero premier lieutenant
- C. Comte sergent

Formation au grade de lieutenant et paiement de galons

- M. Stampfli chef de section Appui-Sécurité
- X. Theofanakis chef de section Appui-Sécurité

Formation au grade de capitaine

- C. Bianchi chef de la Protection des biens culturels

### Organisation

Un commandant, une remplaçante du commandant et un collaborateur logistique exécutent l'ensemble des tâches de la protection civile des 3 communes.

## Technique

15 nouveaux abris privés ont été contrôlés avec la Commission de salubrité des 3 communes. 20 nouveaux dossiers ont été mis à l'enquête, dont 16 dispenses et 4 demandes d'approbation d'abri. L'entrée en vigueur de la Loi fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile (LPPCi) révisée, ainsi que de son ordonnance d'application (OPCi), annonce les nouvelles dispositions concernant notamment la facturation des contributions de remplacements pour tous les permis de construire délivrés dès le 1<sup>er</sup> janvier 2012.

23 miliciens ont contrôlé 125 abris sur la Communes de Pully du 8 au 10 octobre.

La gestion de l'inventaire du matériel PCi a nécessité des remplacements ou l'évacuation de lots devenus obsolètes. A Belmont-sur-Lausanne, une sirène et un boîtier de nouvelle génération ont été posés pour remplacer un ancien système. Les sirènes mobiles proposent quelques nouveautés avec une répartition logique et une gestion rationnelle selon les besoins des régions, ainsi que la création d'un stock de pièces détachées.

La construction de la Damataire est toujours utilisée par l'EVAM.

## Planification

Les Municipalités confient à l'ORPC de Lausanne-Est la planification du plan canicule et l'organisation d'une cellule de coordination en période de crise, ainsi que la gestion de la mise en place du dispositif. La gestion de l'exploitation du courrier et du recensement prospectif est effectuée par les secrétariats municipaux respectifs. La période chargée est celle de coordination des travaux de planification et de diffusion des informations ou feedback auprès des administrations ou services concernés.

Tous les seniors bénévoles, assurant un partenariat avec la milice pour les visites lors du déclenchement de l'opération, suivent une séance d'information et ont été remerciés personnellement pour leur engagement et leur disponibilité.

## EFFECTIFS

L'effectif, composé des Formations d'Intervention Régionale (FIR) et d'Appui Régional (FAR), représente le personnel actif, soit 240 personnes. 279 dossiers représentent le personnel de réserve formé ou non formé.

## ASSOCIATIONS - INSTITUTIONS

Les Présidents des Comités Directeurs des 19 régions vaudoises se réunissent plusieurs fois par année en séance consultative ou plénière. M. M. Lambert préside cette Assemblée, dont les objectifs initiaux sont la réforme vaudoise avec la régionalisation en cours (de 21 à 19), les conditions cadres, la structure et les consultations de la nouvelle loi. A la nouvelle législature du Conseil d'Etat, le système du financement prélevé sur le Fonds cantonal financé par les communes est étudié. L'Assemblée a accepté le montant fixé à CHF 6.50/habitant assorti de certaines conditions. Cette décision permettra à la protection civile vaudoise dans son ensemble de poursuivre son évolution et sa nécessaire modernisation.

## CONCLUSIONS

Sécurité, obligation de servir, évaluation des besoins essentiels, coordination, chaîne de sécurité, partenariat, engagement, solidarité, modernité, sont les mots courants utilisés par les officiers et professionnels pour communiquer leur meilleure motivation et faire face aux divers engagements. Avec le chemin parcouru, le faisceau des forces convergentes conduit à une modernisation d'une réorganisation qui permet de dégager quelques lignes générales. Le fait de rassembler les ressources et les moyens permettra de mieux faire face aux divers événements importants, de courte comme de longue durée. En œuvrant ensemble, l'aide sera opérante. La prochaine réorganisation participe à cette solution, sans rien enlever à la responsabilité locale.

La Direction de l'ORPC se réjouit de poursuivre les diverses collaborations avec les partenaires de la protection de la population et d'autres institutions.

## SERVICE DE DÉFENSE CONTRE L'INCENDIE ET DE SECOURS

### ÉTAT-MAJOR

L'Etat-Major est formé de 7 personnes : un responsable de l'instruction, un responsable technique, 2 responsables du matériel, un quartier-maître, un adjudant, remplaçant du commandant et assurant également la responsabilité du site de Pully et un commandant, assurent la responsabilité du site de Belmont ainsi qu'une secrétaire.

Courant mars, le Plt. J.-C. Klingler, responsable du site de Pully a quitté le Service de Défense contre l'Incendie et de Secours (ci-après SDIS). Le Plt. S. Cornuz, responsable de l'Instruction depuis plus de 6 ans, a repris le poste au 1<sup>er</sup> mai. Un grand merci au Plt. Klingler pour ses 20 années de collaboration au service de la population. Le poste de responsable de l'instruction a été repris par Lt. Y. Schlienger, au SDIS depuis quelques années et ayant suivi la formation d'instructeur fédéral, qui rejoint l'Etat-Major.

10 séances ont été tenues pour assurer la marche du service, contrôler l'avancement du travail, déléguer ou ordonner, et préparer le budget 2013. Une séance avec la Commission consultative du Feu a été organisée ainsi que 2 séances EM élargies avec tous les officiers d'interventions. 1'270 heures (1'280 en 2011) ont été nécessaires pour effectuer les diverses tâches prévues dans le cahier des charges.

## EFFECTIFS



Au 1<sup>er</sup> janvier 2012, 95 sapeurs-pompiers (98 en 2011) constituaient l'effectif du SDIS. 21 recrues sont venues compléter les rangs fin mars, après avoir effectué les 2 jours de formation de base données par l'ECA. Durant l'année, le départ de 24 collaborateurs, dont 8 porteurs et 6 chauffeurs, a passablement perturbé les organisations de piquet. Ces départs sont dus à des changements de domicile ou à un manque de disponibilité pour des raisons professionnelles. 5 " fantômes " ont été exclus du corps. L'année s'est donc terminée avec 87 miliciens.

## RECRUTEMENT

La Fédération Vaudoise des sapeurs-pompiers a mis en place le recrutement cantonal. Chaque caserne du Canton a accueilli jeudi 1<sup>er</sup> novembre, les personnes intéressées à découvrir le monde de milice des sapeurs-pompiers. Grâce au Secrétariat municipal et au Service du personnel, 4'017 convocations ont été envoyées aux 18-35 ans de Pully et de Belmont. 43 personnes ont participé à cette soirée. Une séance interne de recrutement a été organisée pour le personnel communal. Sur 6 personnes intéressées, 3 se sont engagés pour le Service du feu. Au total, 27 nouvelles recrues participeront à la formation FB01 en 2013.



## REPRÉSENTATIONS ET ACTIVITÉS DU CORPS

Le SDIS de la Paudèze était représenté aux rapports du SDIS Porte de Lavaux, de la Police Est Lausannois, de l'ORPCi, de la division défense incendie du SPSL (service de protection et sauvetage Lausanne), au rapport administratif des commandants, à l'assemblée générale des JSP (jeunes sapeurs-pompiers) de Paudex, à l'assemblée de la Fédération Vaudoise des sapeurs-pompiers, à la revue Quadriennale du SDIS Porte de Lavaux ainsi qu'à la cérémonie aux disparus du SPSL.

Une séance avec l'Administration générale de Pully a permis de planifier l'arrivée de la fiscalisation des soldes des sapeurs-pompiers ainsi que la gestion administrative pour l'AVS.

Une délégation a participé au 105<sup>ème</sup> Concours Cantonal de la Fédération Vaudoise des Sapeurs-pompiers se déroulant sur les terres du SDIS du Jorat, pour les disciplines telles que la motopompe, le gymkhana et l'ARI (appareil respiratoire isolant) avec de très bons résultats.

Une équipe de 8 rameurs a participé aux concours de rames des sociétés de sauvetage de Pully et de Lutry, obtenant la 1<sup>ère</sup> place pour ces 2 manifestations et la 2<sup>ème</sup> place au concours de rame de Villette.

Courant août, un exercice d'envergure, en collaboration avec une troupe de sauvetage de l'armée, a été mis sur pied, pour acheminer de l'eau en grande quantité par des relais motopompes, du lac au site des Quatre-Vents. L'équipe a pu exercer les différents débits possibles en relation avec le matériel ainsi que la collaboration avec les cadres de l'armée, dans un exercice à grande échelle.

Ont été organisées la traditionnelle broche familiale sur le site des Bas-Monts à Belmont, le Noël des enfants au local de Pully et la vente de peluches en faveur du Téléthon avec l'ORPCi.

## ALARMES ET INTERVENTIONS

Du 1er janvier au 31 décembre 2012, le SDIS a été alarmé à 157 reprises (163 en 2011).

Lieux	Nbr interventions en 2012	Nbr interventions en 2011
Belmont et Monts-de-Pully	21	39
Pully	130	117
Paudex	1	2
Lutry	3	5
<b>Interventions</b>		
Feux	39 (dont 3 en renfort du SDIS Porte de Lavaux)	38
Inondations	46	38
Interventions éléments naturels	3	5
Sauvetages de personnes	9	13
Ascenseurs bloqués	6	
Sauvetages d'animaux	6	
Alarmes automatiques	36	40
Interventions diverses	13	21
Interventions POL0 (défense contre hydrocarbures)	9	6

Ces interventions se sont déroulées 49 fois (66 en 2011) pendant le service de piquet du week-end, du vendredi 18h au lundi 06h, 74 fois (65) la semaine, en journée de 06h à 18h, dont 6 (13) entre 12h et 13h et à 34 reprises (32) en semaine, de nuit de 18h à 06h.

Le tout représente un total de 1'326 heures d'intervention, soit 15 heures de moins qu'en 2011.

## SERVICE DE PERMANENCE

Afin d'assurer la conduite des interventions, l'ECA requiert et subventionne, en fonction de la catégorie du site, un certain nombre d'intervenants.

Un seul officier chef d'intervention couvre l'entier du territoire, répondant à toutes les alarmes et se déplaçant avec le véhicule de fonction Carlo 9.

Un nouveau modèle de service de piquet pour la nuit et les week-ends a été mis en place en fin d'année : 4 groupes de 8 à 10 personnes de permanence toutes les 4 semaines, dès vendredi 18h pour 1 semaine. Les groupes sont constitués de chefs d'intervention, de chauffeurs, de porteurs et de sapeurs avec 1 chef de section par groupe. Ce mode de fonctionnement permet de garantir une meilleure flexibilité, une cohésion de groupe et l'implication des cadres par l'octroi de nouvelles responsabilités.

Le site de Pully, en catégorie C, garantit un service de piquet de jour nominatif en semaine (06h-18h), composé d'1 chauffeur et de 2 hommes, assuré par roulement, dans l'effectif des employés communaux incorporés volontaires ainsi que par les autres membres du SDIS disponibles en journée.

Pour le site de Belmont, en catégorie B, 2 sapeurs-pompiers sont requis le week-end et les jours fériés. En semaine, les employés des services extérieurs, astreints d'office aux pompiers pour le service de jour et quelques motivés au sein des bureaux de la Commune, assurent le service de permanence.

Les services de jour, de nuit et de week-end, jours fériés y compris, ont été organisés pour un total de 36'984 heures de permanence (- 864 par rapport à 2011).

## SERVICE DE GARDES

Le SDIS a participé pour la sécurité des manifestations telles que la course à travers Pully, les concerts de Pully-Québec, la sécurité du 1<sup>er</sup> Août sur les 2 communes, le Marathon de Lausanne, différentes missions de parcage et la fête du bois à Lausanne, le tout pour un total de plus de 510 heures de garde.

Les exercices de présentation et d'essai des divers engins des sapeurs-pompiers, dans le cadre du Passeport-Vacance, ont toujours autant de succès.

## EXERCICES ET FORMATION

Les exercices se sont déroulés selon le programme général, accepté par les Municipalités, dont le thème d'instruction, décidé par l'ECA pour l'année, était " engagement tonne-pompe et motopompe et entretien des moyens hydrauliques ".

L'organisation des thèmes préparés fin 2011 par le Plt. Cornuz a été reprise par le responsable de l'instruction qui a mis sur pied les exercices avec les responsables de détachements. Le nouveau matériel (une caméra thermique Argus 4, un thermomètre laser, des stops fumées, un ventilateur électrique, un pliage de tuyaux en écheveaux, amélioration de la remorque ARI), mis à disposition par l'ECA, a demandé quelques adaptations au programme. Les exercices suivants ont été préparés : 5 exercices DAP (détachement d'appui), 8 DPS (détachement premier secours), 15 ARI + 8 soirées à la piste gaz de la Grangette, 5 Chauffeurs, 6 Cadres, 4 Recrues, 1 exercice d'une journée à la maison du feu du CRIE à Villeneuve avec le DAP et les recrues, 2 journées au CRIE pour le DPS et 4 demi-journées de formation pour le DPS jour. Le plus gros chantier a été la mise sur pied, l'organisation et le suivi de la location du camion Dräger " Fire Dragon " du 1<sup>er</sup> au 3 novembre sur la pl. de la Clérgère, permettant aux porteurs d'appareils respiratoires de se perfectionner dans la lutte contre le feu dans des conditions quasi réelles.



La collaboration intercommunale avec le SDIS Porte de Lavaux s'est faite pour les exercices recrues, le DPS et les cours de cadres.

Au total, ce sont 3'999 heures (3'963 en 2011) d'exercices qui ont été suivies. Ces divers exercices ont pu être effectués sur le territoire des 4 communes et chez quelques particuliers, auxquels vont les remerciements du SDIS.



## COURS CANTONAUX ECAFORM

Les 21 nouvelles recrues ont participé aux 2 jours de formation (FB01) obligatoires, dispensés par l'ECA et 25 pompiers (40 en 2011) se sont inscrits à des cours de formation spécifique, le tout représentant 120 jours de formation pour un total de 852 heures (1'292 en 2011). 5 nouveaux chauffeurs ont réussi leur permis C1.

## DOSSIERS TECHNIQUES

L'officier technique a remis à jour au complet les plans de cheminement avec de nouveaux dossiers pour les 4 communes. Certains dossiers d'intervention ont été revus et d'autres créés suite à de nouvelles constructions. Une séance avec le Service de l'urbanisme et la Police des constructions a permis une meilleure collaboration sur différents dossiers. Il a répondu aux demandes de privés ou d'architectes pour la pose de cylindres à clé ou la mise en conformité d'installations techniques. Année chargée sur Pully concernant les chantiers. Le rehaussement des ponts CFF ainsi que le chantier des Cerisiers ont demandé un suivi et une mise à jour régulière des plans de cheminement. La garantie opérationnelle du réseau d'eau pour la défense incendie aux Cerisiers n'a pas été simple à gérer. Merci aux services concernés pour leur collaboration.

27 dossiers de mise à l'enquête pour les communes de Belmont et de Pully ont été soumis au SDIS pour remarques et observations sur les accès aux bâtiments pour les véhicules de secours, l'accès aux machineries d'ascenseurs et sur le positionnement des points d'eau ou des citernes à gaz.

L'officier technique a également mis en service, courant juin, le GPS dans tous les véhicules.

## MATÉRIEL ET LOCAUX

Les responsables matériel des 2 sites ont suivi et dirigé l'entretien du matériel, des véhicules et des locaux, les petites réparations et remplacé le matériel défectueux. Ils ont également équipé les 21 nouvelles recrues et déséquipé les partants. Des travaux d'aménagement ont été réalisés dans les 2 sites. Le matériel des porteurs d'appareils respiratoires a été suivi par le responsable ARI.

4 matinées ont été allouées au nettoyage complet des locaux et véhicules ainsi que divers entretiens tout au long de l'année pour maintenir les sites opérationnels, soit un total de 864 heures.

Un groupe de travail pour le renouvellement de Carlo 9, voiture de l'officier de service, a été créé. La Commission consultative du feu a validé le concept. Une séance, organisée avec les différentes Commissions du Conseil communal de Pully a permis, avec l'appui de Mme M.-C. Cuendet, Conseillère municipale, de répondre aux différentes questions. Le préavis a été accepté par le Conseil Communal le 27 juin. Le nouveau Carlo 9, équipé par la maison Feumotech à Recherswill, est arrivé en janvier 2013.



## PROMOTIONS ET JUBILAIRES

Les promotions effectives au 1er janvier 2013 :

- |                              |                           |
|------------------------------|---------------------------|
| • Sapeur A. Trousselard      | au grade d'Appointée      |
| • Sapeur S. Lopez            | au grade d'Appointée      |
| • Sapeur F. Merminod         | au grade d'Appointée      |
| • Sapeur J. Raemy            | au grade d'Appointée      |
| • Sapeur L. Suter            | au grade d'Appointée      |
| • Sapeur D. Bezençon         | au grade d'Appointé       |
| • Sapeur V. Ganière          | au grade de Caporal       |
| • Sapeur X. Raemy            | au grade de Caporal       |
| • Sapeur T. Lambert          | au grade de Caporal       |
| • Appointée S. Morier-Genoud | au grade de Caporal       |
| • Caporal M-O. Glur          | au grade de Sergent       |
| • Caporal M. Chauvet         | au grade de Sergent       |
| • Caporal M. Aeschlimann     | au grade de Sergent       |
| • Caporal B. Schlaefli       | au grade de Sergent       |
| • Sergent M. Rodriguez       | au grade de Sergent-Major |
| • Sergent M. Eisseva         | au grade d'Adjudant       |

Les jubilaires :

- |                       |                        |
|-----------------------|------------------------|
| • Le Sgt. J. Gertsch  | pour 5 ans de services |
| • Le Sgtn. D. Ganière | pour 10 ans            |
| • Le Lt. O. Abetel    | pour 10 ans            |
| • L'App. P-A. Ayer    | pour 15 ans            |
| • Le Sgt. P. Cottier  | pour 15 ans            |
| • Le Lt. P. Rouge     | pour 20 ans            |

Toutes ces personnes ont été nommées et remerciées lors du rapport administratif du SDIS en présence des familles. Un grand merci à tous pour la motivation et l'implication qu'ils fournissent dans leurs nouvelles responsabilités.



## CONCLUSIONS

Pour cette deuxième année du SDIS de la Paudèze, le commandant tient à remercier l'Etat-Major, les cadres et tous les pompiers qui se sont investis dans leurs missions.

La formation et la motivation de chacun restent le souci principal. Bien que correct, l'effectif ne va pas en s'améliorant et la charge de travail en diminuant. Merci à ces miliciens qui s'impliquent pendant leur temps libre pour cette noble cause au service de la population. Des solutions doivent être trouvées pour alléger la charge administrative qui pèse et démotive de plus en plus les cadres qui participent activement à la formation de la relève indispensable de demain.

Merci aux partenaires sécuritaires que sont la Police intercommunale de l'Est Lausannois, l'ORPCi, le SDIS Porte de Lavaux et les collègues de la division secours et incendie du SPSL, avec lesquels les relations sont excellentes, tant au niveau interventions que dans le cadre de manifestations.

Merci à l'ECA pour la collaboration Ecadis, Ecamat et Ecaform et le soutien aux inspecteurs.

Finalement, merci aux différents services de l'administration des communes de Pully et de Belmont, à leurs Municipalités ainsi qu'aux membres de la conférence des Commissions du feu pour leur confiance et leur soutien.

## MESSAGE DU CONSEILLER MUNICIPAL

La plus grande part des activités sociales de la Direction de la jeunesse et des affaires sociales (ci-après DJAS) dépendent de circonstances et de conditions extérieures sur lesquelles elle ne peut peser. C'est à peine si elle ose anticiper les besoins à venir. Tout juste peut-elle constater que ses prestations sont aujourd'hui toujours plus sollicitées, dans la mesure où le besoin d'aide est en augmentation patente. Une dépendance est même en train de s'installer, qui touche toujours plus de personnes en état de précarité. S'ajoute encore un ample afflux de jeunes provenant de l'Europe en crise. Il y a plusieurs causes à ce phénomène jugé non maîtrisable : financières, micro et macroéconomiques, sociales, démographiques et légales.

Le dicastère est non seulement tenu d'appliquer, en faveur de la collectivité, la législation cantonale inspirée elle-même de lois fédérales, notamment dans un domaine parascolaire progressivement tentaculaire. Il doit encore, dans le souci d'assurer le bien-être de la population, répondre aux demandes d'aide individuelle, non sans avoir d'abord vérifié leur bien-fondé. Dans ces conditions, la règle en vigueur à Pully veut qu'on prenne toutes requêtes au sérieux et que, le cas échéant, on y réponde de manière charitable quoique rigoureuse.

Il est enfin une aide directe qui relève surtout de l'initiative communale et résulte d'une observation de proximité appliquée. Pragmatique, elle vise par exemple à prévenir l'aggravation d'un mal-être communautaire, d'une misère familiale naissante ou, plus simplement, des persistantes difficultés domestiques d'un ménage.

La nature très homogène de nos missions nous aide à poursuivre nos intentions et conduire nos projets avec cohérence, de manière logique et socialement équitable. Il n'est question que de priorité ou d'urgence, la préférence étant donnée, dans toute la mesure du possible, à l'aide ciblée et au soutien mesuré plutôt qu'à l'assistance systémique, collective et forcément durable.

Ce rapport témoigne ainsi de la variété des formes d'aide sociale octroyée ainsi que des formules d'accueil proposées pour l'enfance et la jeunesse, avec les multiples activités que cela implique, donc aussi de la diversité des qualifications attendues des collaborateurs. En regard de l'effectif actuel du personnel de la DJAS, il laisse deviner les exigences de souplesse et d'adaptabilité auxquelles doit déjà répondre la gestion quotidienne de ses ressources humaines. En l'espèce, il lui manque une certaine marge de manœuvre pour qu'elle n'ait pas à redouter d'avoir toujours davantage de jeunes et vieux destins à charge. Ce ne serait assurément pas un surplus. D'autant moins qu'à l'horizon s'impose la future organisation d'une école à " journée continue ".

Tel qu'ils existent aujourd'hui chez la très grande majorité des employés, le sens et le goût du service public pourraient bientôt ne plus suffire.

## LES PÔLES DE COMPÉTENCE DE LA DJAS

La DJAS fournit à la population pulliérane des prestations qui impliquent une compétence de proximité et relèvent du domaine de l'intégration au sens large du terme. Elle déploie ses activités autour des pôles des aides individuelles, de l'accueil de la petite enfance ainsi que des activités scolaires et parascolaires liées à la jeunesse. L'ensemble de ces prestations sont assurées par :

- 11 collaborateurs au sein du Service de la jeunesse et des affaires sociales, dont 3 stagiaires qui suivent également les cours de la Haute École de gestion, 1 stagiaire pré-emploi et 1 apprenti.
- 4 collaborateurs au Home-école des Mosses.
- 27 accueillantes en milieu familial.
- 15 dames de réfectoires et des auxiliaires (moniteurs de camps et colonies ainsi que surveillants pour les études surveillées).

# LES GRANDS PROJETS

## RÉORGANISATION SCOLAIRE

En septembre 2011, un groupe de travail, composé de représentants politiques des communes de l'arrondissement du district de Lavaux, a été créé. Ses travaux se sont articulés autour de la mise en place de la nouvelle réorganisation scolaire, conformément aux prescriptions du Concordat d'harmonisation scolaire (HarmoS) et de la nouvelle Loi sur l'enseignement scolaire (LEO). Ce groupe de travail s'est réuni à 7 reprises afin de définir un nouveau découpage scolaire tel que :

- Pully, Paudex et Belmont se regroupent pour créer un établissement primaire et un établissement secondaire. Les enfants des classes primaires seront, comme actuellement, scolarisés au plus près du lieu de domicile. Les élèves des classes secondaires seront tous regroupés au sein du collège Arnold Reymond afin de garantir la perméabilité de certains cours à niveau comme le préconise la LEO.
- Lutry crée un établissement primaire et secondaire et construira un nouveau collège secondaire d'ici à l'été 2016.
- Bourg-en-Lavaux, Puidoux, Chexbres, Rivaz et St-Saphorin se regroupent pour créer un établissement primaire et secondaire. Un nouvel établissement secondaire sera construit d'ici 2015 à Puidoux.
- En juin 2012, un rapport final a été envoyé au Département de la formation, de la jeunesse et de la culture proposant une organisation des établissements et structures scolaires pour les communes de l'arrondissement du district de Lavaux. Ce rapport a été entériné par le Conseil d'Etat lors de sa séance du 5 septembre 2012.

### Suite des travaux :

- Rédaction et signature d'une " Entente " formalisant la création du regroupement Pully, Paudex et Belmont.
- Etablissement d'un calendrier de retour des élèves des classes secondaires, actuellement scolarisés à Pully, des communes de Lutry, Bourg-en-Lavaux, Puidoux, Chexbres, Rivaz et St-Saphorin.
- Définition des besoins en locaux scolaires primaires et secondaires, conformément au nouveau plan d'études romand et aux nouvelles grilles-horaires.

## BESOINS EN MATIÈRE D'ACCUEIL DE JOUR DES ENFANTS

Le 30.01.2012, un questionnaire relatif aux besoins en matière d'accueil de jour a été envoyé à 1'510 familles pulliérannes. Le but était de mieux cerner les besoins et attentes des parents en vue de l'introduction, en septembre 2015, de l'art. 63a de la Constitution vaudoise qui imposera aux communes l'organisation d'un accueil parascolaire, sous forme d'école à journée continue. Les parents des enfants âgés de 0 à 4 ans ont également reçu ce questionnaire, la question des places d'accueil étant constamment à l'ordre du jour. 587 familles ont répondu, soit un taux de 39.1 %. Une analyse détaillée a été présentée à la Municipalité le 02.10.2012.

Afin de mettre en place un concept pulliéran en matière d'accueil de jour, un groupe de travail a été créé, qui s'est réuni à 5 reprises entre septembre et décembre 2012. Dans un premier temps, ses objectifs sont la mise en place de structures d'accueil en utilisant les locaux scolaires à disposition afin de répondre aux besoins et attentes des parents d'enfants en âge de scolarité. La problématique des places d'accueil pour les enfants de 0 à 4 ans sera étudiée dans un second temps.

## POLITIQUE SOCIALE EN FAVEUR DES SENIORS

En mai 2011, la DJAS en collaboration avec Pro Senectute Vaud, a réalisé une étude préliminaire auprès d'un panel d'habitants de 55 ans et plus dans le but de clarifier et déterminer plus précisément les besoins concrets et les préoccupations des aînés.

Les résultats de cette étude ont permis de vérifier qu'une démarche plus vaste, tel un véritable diagnostic communautaire portant sur la qualité de vie des aînés de Pully, devrait être menée en collaboration avec les intéressés en priorité dans le quartier de Pully-Nord, permettant ainsi de construire une politique d'intégration sociale pour les seniors à moyen et long termes.

A la mi-mars 2012, un diagnostic communautaire a été lancé à Pully-Nord en collaboration avec Pro Senectute Vaud ainsi qu'avec divers partenaires de Pully tels que les clubs d'aînés, l'EMS Pré de la Tour, le Centre médico social, l'Entraide Seniors Pulliérans, les paroisses de Pully, etc.

Le but principal de ce diagnostic sur une année est de constituer un état des lieux de la qualité de vie des habitants de plus de 55 ans selon une démarche communautaire.

Au cours de l'année, de nombreux contacts ont été établis : au total 165 personnes ont été rencontrées lors d'entretiens individuels approfondis parmi lesquels 143 habitants, 5 résidents d'EMS et 17 bénévoles ou professionnels actifs auprès des seniors de Pully Nord.

2 groupes ont accompagné le diagnostic communautaire pour garantir la co-construction de toutes les étapes du projet :

- Le groupe " habitants "
- Le groupe " ressources "

Ces 2 groupes se sont fortement investis dans chacune des étapes du diagnostic, notamment dans la gestion et le suivi d'entretiens avec les habitants du quartier et dans le cadre de l'organisation et de la tenue d'un forum ouvert à tous les acteurs intéressés par la qualité de vie des habitants de plus de 55 ans vivant à Pully Nord.

Ce forum a eu lieu en novembre à la Maison Pulliérane et a permis, en compagnie des 120 habitants présents, de valider et d'étoffer les résultats du diagnostic au travers d'ateliers de discussion.

Les principales problématiques et besoins identifiés par les Pulliérans dans le cadre de cette démarche ont trait aux thématiques suivantes :

- environnement et identité de quartier ;
- liens sociaux et activités ;
- mobilité et services ;
- sécurité, information et santé.

Un rapport complet du diagnostic communautaire contenant les résultats, les besoins et problématiques identifiés, les priorités associées et les étapes de développement pour la suite, sera produit au terme de la démarche, soit en mars 2013.

## PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE DES ABONNEMENTS DE BUS POUR JEUNES EN FORMATION

Afin de répondre à une demande récurrente des familles et, à l'instar des communes de Paudex, Lausanne et Epalinges offrant une prise en charge des frais de transports pour les jeunes en formation, la DJAS a appliqué le principe suivant :

- Abaissement de la limite fédérale de 2.5 km à 1 km pour la distance entre domiciles et collèges des écoliers de la 3<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup> année, donnant droit au remboursement de l'abonnement de bus.

*L'estimation de 175 élèves budgétés, soit moins de 50 % des ayants-droits estimés, était sous-évaluée car ce sont 391 sur 425 élèves de la 3<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup> année qui ont reçu en septembre un bon pour l'abonnement de deux zones " TL ". Un crédit supplémentaire de CHF 71'000.00 a dû être demandé.*

- Prise en charge de 50 % des frais d'abonnement pour les enfants ou jeunes, scolarisés dans une école privée ou en formation, âgés de 11 à 20 ans et habitant à plus de 1 km de leur lieu de formation. Le revenu annuel brut des parents devait, en outre, être inférieur à CHF 95'000.00.

*Sur les 320 jeunes de 11 à 20 ans en formation, seules 32 demandes ont été faites, dont 12 répondaient aux critères et ont pu être accordées. Cette économie de quelques CHF 63'000.00 couvrira ainsi une partie du dépassement au point précédent.*

## REVENU DÉTERMINANT UNIFIÉ (RDU) ET POLITIQUE TARIFAIRE

En janvier 2013, l'Etat de Vaud a mis en place un mode de calcul unifié du revenu déterminant des contribuables. Ce nouveau mode de calcul est assorti d'un système informatique appelé " SI-RDU ". Il permet de :

- Déterminer une unité de référence économique.
- Renforcer l'égalité de traitement des personnes requérant une aide cantonale (prestations sociales, aide à la formation et au logement).
- Uniformiser le revenu déterminant des parents pris en compte dans le cadre de la tarification de tous les réseaux d'accueil de jour vaudois.

Le prix de la place d'accueil au sein du Réseau d'accueil de jour de Pully, Paudex, Belmont et Lutry est basé sur le revenu des ménages. Afin de répondre à cette nouvelle obligation, la politique tarifaire sera revue et adaptée. La DJAS a préparé de nombreux scénarii qui permettront aux communes précitées de modifier leur politique tarifaire d'ici à l'été 2014.

## AMÉLIORATION DES PRESTATIONS SALARIALES DES ACCUEILLANTES EN MILIEU FAMILIAL

Fin 2011, les accueillantes en milieu familial (ci-après AMF) ont adressé une pétition au Conseil communal pour augmenter leur tarif à CHF 7.00 par heure et par enfant. Parallèlement, la DJAS et le Service du personnel étudiaient déjà des possibilités d'améliorations. Ces dernières sont entrées en vigueur au 01.01.2012 (augmentation du tarif horaire, paiement des jours fériés, forfait de formation, jetons de présence et prise en charge des vacances des parents à hauteur de 50 %). En avril 2012, la Commission des pétitions a reçu une délégation des AMF et des représentants de la DJAS. Le Conseil communal, dans sa séance du 23.05.2012, a débattu du rapport rendu par la Commission et décidé de prendre en considération la pétition avec renvoi à la Municipalité pour suite utile. La DJAS et le Service du personnel étudient donc de nouvelles possibilités d'augmentation du tarif horaire des AMF, pour discussion au printemps 2013 avec ces dernières.

## TAXE AU SAC - MESURES SOCIALES D'ACCOMPAGNEMENT

La Municipalité a décidé de soutenir les personnes particulièrement touchées par l'introduction de la taxe, mandatant la DJAS pour la mise en place des mesures sociales d'accompagnement ci-dessous :

- **Familles dont les enfants sont âgés de 0 à 36 mois : dotation unique de 80 sacs de 35 litres.**

Afin de ne pas prêterit les familles dont les enfants sont nés avant 2013, date d'introduction de la taxe au sac, la Municipalité a décidé d'octroyer une dotation unique de sacs aux familles dont les enfants sont nés en 2012 et 2011 selon le mode de calcul ci-contre :

Naissance de l'enfant	Droit
Entre le 01.01.2013 et le 31.12.2013	80 sacs
Entre le 01.01.2012 et le 31.12.2012	50 sacs
Entre le 01.01.2011 et le 31.12.2011	30 sacs

- **Personnes à faibles revenus**, soit les personnes au bénéfice d'une aide sociale (Revenu d'insertion, prestations complémentaires AVS/AI, prestations complémentaires familles ou rente-pont cantonale) : **30 sacs de 35 litres** par année et par personne, maximum 80 sacs par ménage.
- **Personnes à mobilité réduite**, à faibles revenus et vivant seules ou avec un conjoint/concubin/colocataire souffrant également d'une mobilité réduite : **3 collectes de déchets** encombrants maximum par année et par ménage (5 objets de 5m<sup>3</sup> maximum par intervention).
- **Personnes souffrant d'une incontinence** attestée médicalement : **80 sacs de 35 litres** par année.

## RÉORGANISATION : BIBLIOTHÈQUES ET CENTRE DE DOCUMENTATION

En étroite collaboration avec les Services du personnel, des domaines, gérances et sports et celui de l'urbanisme et environnement, la DJAS a participé au projet de réaménagement et réorganisation complet des bibliothèques communale, jeunesse, scolaire primaire et scolaire secondaire (centre de documentation).

Ce réaménagement a été rendu nécessaire notamment du fait du transfert à l'Etat, début 2012, du personnel de la bibliothèque jeunesse dans le cadre de la mise en conformité des bibliothèques scolaires avec la nouvelle Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) et le nouveau plan d'étude au niveau romand (PER).

Cette réorganisation a permis de dégager trois espaces distincts mis à disposition du public ou des élèves pulliérans :

- une bibliothèque communale s'adressant à tous publics, jeunes ou adultes ;
- une bibliothèque scolaire primaire ;
- une bibliothèque scolaire secondaire.

Le financement de ce projet a été assuré par le budget courant des services ainsi que par l'utilisation du fonds social Borgeaud dédié à la jeunesse.

## SERVICE SOCIAL COMMUNAL

### AIDE SOCIALE DIRECTE

La DJAS intervient, par des aides ponctuelles, en faveur des Pulliérans et Pulliérannes se trouvant dans une situation financière précaire. En 2012, 6 dossiers ont été traités pour un montant total de CHF 2'425.40 (CHF 4'700.00 en 2011). Ces aides sont dispensées par le Service sous forme de secours financiers, de bons Migros ou de paiement de factures.

Par le biais du fonds social extrabudgétaire " Provision à but social ", la DJAS est venu en aide à une famille se trouvant dans une situation personnelle et financière particulièrement difficile. Le montant de CHF 11'313.15 lui a été alloué. Le budget annuel de CHF 5'000.00, dédié à l'aide directe, n'est pas prévu pour des aides ciblées de cette importance, raison pour laquelle ce fonds a été utilisé.

### AIDE COMPLÉMENTAIRE COMMUNALE (AIDE AU LOGEMENT)

99 personnes (117 en 2011), au bénéfice des prestations complémentaires AVS/AI, ont obtenu un soutien financier mensuel de CHF 80.00 ou CHF 110.00, à titre d'aide au logement. Le montant total de CHF 100'300.00 (CHF 117'310.00 en 2011) a ainsi été alloué.

### EXPULSIONS

Le rôle la DJAS est d'informer la personne expulsée de son logement de ses droits et du déroulement de la procédure. A cela s'ajoute un soutien psychologique et une assistance dans la recherche d'un nouveau logement. En 2012, la DJAS s'est chargée de 11 cas d'expulsion concernant 4 familles, 1 couple sans enfant, 2 personnes vivant seules, 3 garages/places de parc et 1 établissement commercial. Parmi ces 11 cas d'expulsions, 4 ont été annulés. Une famille a pu être relogée dans un appartement d'urgence de la Ville de Pully et une autre a refusé l'appartement subventionné proposé. Malheureusement, la pénurie de logement ne permet souvent pas aux personnes expulsées de poursuivre leur vie sur le territoire pullièran.



## APPARTEMENTS ADAPTÉS PL. NEUVE 4

La Ville de Pully possède 5 appartements adaptés, de 1½ pièce et 9 appartements de 2½ pièces, destinés aux personnes à mobilité réduite et à faibles revenus. En 2012, les locataires ont changé pour 1 appartement de 1½ pièce et 1 de 2½ pièces. La pénurie de ce type de logement est récurrente alors que les demandes sont en constante augmentation. 88 personnes seules et 26 couples sont en liste d'attente.

## AIDES DENTAIRES ET ORTHODONTIQUES

CHF 9'772.45 d'aides ont été octroyées à 8 familles dont les enfants, en âge de scolarité obligatoire, nécessitaient un traitement dentaire ou orthodontique. 5 demandes ont été refusées conformément au Règlement et au barème des revenus en vigueur. En 2012, 6 nouvelles familles ont bénéficié de cette aide.

## AIDE AU TRANSPORT POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Par le biais de cette subvention, la Ville de Pully assure une égalité de traitement entre personnes valides et invalides, permettant à ces dernières d'effectuer des courses de loisirs pour le prix d'un billet de transports publics. Les personnes à mobilité réduite, attestée par le Centre médico-social (CMS), peuvent obtenir 96 bons de transports par an. La participation de la Ville de Pully se monte à CHF 56'669.10 (CHF 8'463.60 de moins qu'en 2011, soit 13 % de diminution). Les courses sont organisées et gérées par " Transport à mobilité réduite Lausanne " (TMRL) et " Transport Handicap Vaud " (THV).

	TMRL 2012	TMRL 2011	THV 2012	THV 2011
Nombre de bénéficiaires	89	88	38	28
Nombre d'utilisateurs	66	65	13	13
Nombre de courses 2012	2'698	2'693	386	576

## STRUCTURE D'ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR

### SITUATION DES ACCUEILLANTES EN MILIEU FAMILIAL

Au 31.12.2012, la Structure de l'accueil familial de jour (ci-après AFJ) comptait 27 AMF, dont 1 en congé maternité.

	2012	2011	2010	2009
Nombre d'AMF agréées	27	34	32	27
Nombre d'heures d'accueil	92'349	87'393	80'497	67'432

Une augmentation d'environ 36 % du total d'heures d'accueil a été constatée entre 2009 et 2012 au sein du Réseau d'accueil de jour de Pully, Paudex, Belmont et Lutry. Le nombre d'AMF étant identique (27), cela confirme un élargissement de leurs horaires d'accueil.

Heures d'accueil des enfants en 2012		AMF agréées en 2012	
Lieu d'accueil	Nbr. d'heures	Lieu de domicile	Nbr. d'AMF
Pully	55'333	Pully	17
Paudex	3'525	Paudex	3
Lutry, La Croix	18'181	Lutry, La Croix	5
Belmont	15'310	Belmont	2
<b>Total</b>	<b>92'349</b>	<b>Total</b>	<b>27</b>

La Structure AFJ n'a recruté que 3 AMF en 2012. L'espace de l'appartement à disposition ou ses contraintes (appartement à l'étage sans ascenseur, etc.) ont une incidence sur le nombre d'enfants autorisés et donc sur le revenu espéré. La plupart des AMF renonçant à leur activité mentionne cette problématique et la difficulté de gérer des revenus irréguliers.

Une formation continue est proposée chaque année aux AMF consistant en analyses de pratique en soirée et une conférence. En outre, des Relais-contacts sont organisés à l'UAPE " Les copains d'abord ", permettant aux AMF de suivre un cours avec un professionnel, sur le thème de la petite enfance, et aux enfants de profiter des espaces ludiques du collectif. La Communauté d'intérêt de l'accueil de jour (CIAFJ) organise la formation obligatoire (cours de base) pour les AMF au bénéfice d'une autorisation provisoire et une Rencontre de Soutien (RS) annuelle. En fin d'année, la Structure AFJ organise une fête de Noël pour les enfants et un souper pour les AMF.



La coordinatrice AFJ a effectué 79 visites, y compris celles à domicile, les entretiens avec les parents, les visites aux candidates en vue d'une autorisation ou des enquêtes socio-éducatives ainsi que les signatures des conventions permettant de rencontrer les parents au moment du placement.

## LISTE D'ATTENTE ET PLACEMENTS

A fin 2012, 180 demandes de parents ont été enregistrées, pour un total de 204 enfants. 47 sont toujours en liste d'attente. 208 enfants ont été placés (accueils réguliers, vacances et dépannages) et, au 31.12.2012, le nombre s'élevait à 135 enfants (129 en 2011, 125 en 2010, 140 en 2009).

En raison de la pénurie de places d'accueil, les parents déposent des demandes d'inscription auprès de différentes structures : collective, familiale et privée. Pour l'AFJ, les parents ne donnent finalement pas suite dans 48 % des inscriptions. Il est difficile de faire coïncider la demande et l'offre tout en tenant compte des situations particulières ou de parents ayant besoin d'un soutien spécifique.

## LA VIE DE LA STRUCTURE AFJ

La Structure AFJ est composée d'une collaboratrice à 30 % et d'une coordinatrice à 50 %, ayant achevé une formation de médiatrice généraliste en novembre 2012.

Sur la base d'une idée originale de la coordinatrice, un film a été réalisé afin de promouvoir l'activité des AMF. Il a été réalisé grâce au soutien de la Ville de Pully et des communes partenaires de Paudex, Belmont-sur-Lausanne et Lutry et avec la collaboration de 3 AMF. Accueilli avec grand intérêt, tant par la presse que par les partenaires, il est à disposition sur le site Internet [www.pully.ch/enfance](http://www.pully.ch/enfance).

Les objectifs pour 2013 seront notamment le développement d'un logiciel de gestion pour le paiement des salaires et la facturation aux parents, la recherche de nouvelles AMF et la mise en place d'une gestion centralisée des listes d'attente.

## ADMINISTRATION SCOLAIRE DE COMPÉTENCE COMMUNALE GESTION DES EFFECTIFS ET COORDONNÉES DES ÉLÈVES

Le suivi des effectifs scolaires et des domiciles, nécessaire aux tâches liées à la scolarité telles que les visites dentaires, la gestion des études surveillées, les assurances et transports, demande la tenue à jour de fichiers informatiques des 983 élèves du primaire et 1'221 du secondaire, en parallèle aux données transmises par les établissements scolaires.

## CONTRÔLE DE LA SCOLARITÉ OBLIGATOIRE

Cette année, 1'758 enfants en âge de scolarité (6-15 ans) étaient inscrits à l'Office de la population :

	Nombre	Pourcentage
Enfants fréquentant un établissement scolaire de Pully (primaire ou secondaire)	1'424	81 %
Enfants scolarisés dans un autre établissement public (dérogations)	15	0.85 %
Enfants scolarisés dans une école privée	319	18.15 %
Enfant suivant une scolarité à domicile	0	0 %

## ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE POUR ÉLÈVES

En 2012, 69 déclarations d'accidents ont été établies et traitées (20 en primaire, 40 en secondaire), contre 64 en 2011, 86 en 2010 et 90 en 2009. Elles concernaient des accidents survenus durant les horaires scolaires (gymnastique/piscine : 32, intérieurs des bâtiments : 8, préaux : 9, plein air et course : 4, camps et Mosses : 14, colonies : 2). La baisse significative de ces dernières années résulte du fait que les accidents ne sont pas tous annoncés depuis que les franchises ne sont plus prises en charge (nouvelle LAMAL).

## LOCAUX, MOBILIER ET ÉQUIPEMENT

La DJAS tient le relevé de l'état général du mobilier scolaire dans les 180 salles de classes et locaux des 11 collèges pour en planifier le renouvellement à long terme. En 2012, le mobilier de plusieurs salles a été complètement remplacé. L'entretien courant et la collaboration des concierges et collaborateurs de la DDGS permettent de maintenir l'ensemble du parc mobilier et immobilier scolaire en état, et d'en maîtriser les coûts.

**Établissement primaire :** CHF 51'000.00 ont été investis pour le remplacement du mobilier d'1 classe complète, d'armoires à l'Annexe Ouest ainsi qu'une participation aux frais d'équipement et de réaménagement de la Bibliothèque scolaire.

**Établissement secondaire :** CHF 65'000.00 ont été consacrés au renouvellement du mobilier : 1 classe au collège Arnold-Reymond ainsi qu'une série de casiers-vestiaires. Pour les travaux manuels, 16 établis sur 21 ont été remplacés. Ce budget a également permis à la DJAS de participer aux réaménagements du Centre de documentation, dont la majorité des coûts a été assumée par d'autres Services et fonds communaux. En outre, l'installation de projecteurs informatiques dans les classes s'est poursuivie pour un montant total de CHF 30'000.00.

Les dégâts dus au vandalisme demeurent un problème persistant, malgré la prévention assurée par l'ensemble du personnel des collèges et des réfectoires. Avec leur collaboration, ces coûts sont reportés, autant que possible, à la charge des assurances ou des responsables lorsqu'ils ont pu être identifiés.

## TRANSPORTS SCOLAIRES

Pour le primaire, le service de taxi-minibus, desservant les Monts-de-Pully, a transporté quotidiennement matin, midi et soir 5-8 élèves vers et depuis les collèges de Chantemerle et Fontanettaz. S'y sont ajoutés quelques élèves du quartier de Fontanettaz et de l'UAPE enclassés au collège de Chantemerle.

Pour le secondaire, selon la réglementation cantonale, les frais de transport et de repas des élèves, déplacés dans des établissements d'autres communes afin d'y effectuer une 10<sup>e</sup> année de raccordement ou un cursus Sports/ Musique-et-Etudes, sont à la charge de la Ville. Une vingtaine d'enfants en ont bénéficié pour les montants de CHF 13'000.00 (transports) et CHF 4'000.00 (repas).

Le bus scolaire de la Ville de Pully a assuré :

- les transports entre collèges pour les leçons de gymnastique et de natation pour Chamblandes, Chantemerle et Fontanettaz ;
- les déplacements des 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années à l'école à la montagne aux Mosses, les lundis et vendredis durant 17 semaines d'été ;

De nouvelles courses ont dû être planifiées suite à des changements de classes et de bâtiments pour les leçons de couture et de natation. Les transports vers les Mosses durant l'hiver ont été assurés, comme par le passé, par un transporteur externe. Les coûts de transport ont pu être maintenus en 2012 avec un transporteur unique.



Les modifications des trajets des lignes TL 47 et 48, ainsi que les changements d'horaires, ont généré un important travail d'études, de consultation, d'organisation et de réponses aux usagers et pétitionnaires.

## SERVICE MÉDICAL

Dans le cadre du Règlement cantonal sur la santé scolaire, les médecins scolaires supervisent l'activité des infirmières scolaires et sont membres des équipes de santé des établissements. Ils participent aux actions de prévention et de promotion de la santé en accord avec l'Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (ci-après Unité PSPS). Ils peuvent être appelés à examiner des élèves. Ils sont rémunérés à l'heure par les Municipalités qui les engagent selon un barème établi par le Département de la santé. Les rapports annuels détaillés, établis par les infirmières scolaires, sont remis à la DJAS en fin d'année scolaire. La Commune n'intervient que pour l'engagement des médecins, le règlement de leurs honoraires et l'équipement adéquat des locaux.

## SERVICE PSYCHOPÉDAGOGIQUE ET LOGOPÉDISTE

Ce service dépend de l'Office cantonal psychopédagogique et logopédiste (PPLS). Il est rattaché au centre régional à Grandvaux, avec une participation financière des communes régionales liées à cette infrastructure. Ainsi, seuls les coûts des locaux et du mobilier sont à la charge de la Commune pour la douzaine de bureaux à disposition de l'équipe de Pully.

## VISITES DE DÉPISTAGE DENTAIRE ET PROPHYLAXIE

Les dépistages obligatoires, réalisés par les 4 dentistes scolaires de Pully et Paudex, se sont déroulés en novembre-décembre 2012. La totalité des élèves du secondaire ainsi que les classes enfantines et primaires de Pully uniquement ont bénéficié de ces contrôles, soit 1'792 enfants et 98 classes. Sur l'ensemble des enfants dépistés, 58.25 % ne présentaient ni carie, ni obturation (60.44 % en 2011, 54.6 % en 2010). De plus, les 690 enfants des classes enfantines et primaires de Pully ont bénéficié d'une ou deux interventions prophylactiques (59 visites au total) d'une enseignante en hygiène dentaire, prestations à la charge de la Commune.

## ANIMATION ET PRÉVENTION " SANTÉ "

La Ville de Pully participe, à concurrence de CHF 16'000.00 par année, aux programmes des établissements scolaires et de l'Unité PSPS. En 2012, les enfants ont été sensibilisés à des problématiques telles que la protection de l'enfant avec " Le jeu Action Innocence ", l'alimentation avec l'action " Pommes à la récré ", la violence, les dépendances ou le Sida. Dans le même domaine, la Ville de Pully rembourse l'intégralité du salaire de la personne (employée à 80 %) détachée par la Fondation de l'enfance et de la jeunesse auprès des écoles pour une animation théâtrale éducative et préventive.

# SUBSIDES AUX ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

## FÊTES DES ÉCOLES ET PROMOTIONS

Ces 2 manifestations sont organisées par les établissements scolaires et financées par la Commune pour CHF 8'954.00, avec une participation du Canton réduite de 50 % à 35 %. Les prix décernés chaque année, par les établissements scolaires, à des élèves méritants sont financés par le fonds communal dit " Rentier des Ecoles " et par des dons privés ou associatifs.



## COURSES D'ÉCOLE ET DÉPLACEMENTS SPÉCIAUX

52 classes du primaire (1'032 élèves) ont fait appel aux subsides communaux et sont partis en course d'école, pour un coût moyen de CHF 7.75 par élève. Des tickets collectifs de bus TL ont été délivrés par la DJAS à 2'447 enfants et 222 accompagnants pour les déplacements " spéciaux " (spectacles, visites de musée, piscine, etc.), qui sont couverts par le budget des courses d'école.

## VOYAGES HORS-CADRE

Des subsides communaux sont octroyés pour les voyages hors-cadre des élèves du secondaire :

- 13 classes de 7<sup>e</sup> (260 élèves) en camps de ski, subvention de CHF 70.00 par élève (environ  $\frac{1}{4}$  par la Commune et  $\frac{3}{4}$  par les parents). Les subsides Jeunesse et Sports viennent en déduction des frais globaux. Les soldes et reports des 2 dernières années de ces subsides ont couvert les dépassements d'autres voyages en 2012.
- 3 classes de 8<sup>e</sup> VSO (53 élèves).
- 16 classes de 9<sup>e</sup> année (340 élèves), en voyage de fin d'études 2012, subvention de CHF 110.00 par élève ( $\frac{1}{4}$  par la Commune et  $\frac{3}{4}$  par les parents).
- 4 classes ont effectué un échange linguistique avec l'Allemagne.

## SPECTACLES ET CULTURE

Depuis 2006, les spectacles présentés à toutes les classes du primaire sont subventionnés à 100 % par la Commune jusqu'à concurrence de CHF 13'000.00. Une quarantaine de classes du secondaire ont assisté à des représentations de théâtre et d'opéra, les subsides communaux s'élevant à 50 % du prix des places, le solde est financé par les participants. Toutes les classes de 6<sup>e</sup> année ont participé à une animation d'une journée au Petit Théâtre de Lausanne (financée à 50 % par la Commune).

## CARREFOUR-CHANSONS

Du 8 au 10 mai 2012, le traditionnel et annuel Carrefour-Chansons a eu lieu à l'Octogone. Ce spectacle musical a été interprété par 12 classes (environ 200 élèves). Comme chaque année, l'organisation musicale a été réalisée par MM. F. Di Donato et B. Klaus, en collaboration avec leurs collègues des collèges de Chantemerle et des Alpes, sur une mise en scène de M. M. Giaouque, animateur théâtral.

Ce spectacle annuel est financé par la Commune. Les établissements scolaires mettent à contribution maîtres, maîtresses et enfants. Les 3 représentations, offertes gratuitement aux parents et à la population, ont rencontré le succès habituel, tant sur scène que dans la salle.

## ÉCOLE À LA MONTAGNE ET SEMAINES DE SKI AUX MOSSES

Durant 26 semaines, 7 classes de 4<sup>e</sup> (145 élèves primaires) et 9 classes de 5<sup>e</sup> année (171 élèves), soit 1'264 nuitées, ont participé à une semaine d'école à la montagne ou de ski. En hiver, ce sont 10 classes de 6<sup>e</sup> année (185 élèves), soit 740 nuitées, qui sont parties en semaine de ski.

La mise à disposition des locaux et du personnel des Mosses, ainsi que les subsides communaux, permettent de maintenir la participation financière des parents à CHF 130.00 la semaine. Ces 26 semaines représentent la majeure partie de l'activité du Home-école durant l'année. Ces activités " recommandées " par le Canton sont planifiées par les établissements scolaires, avec le soutien logistique de la DJAS. Eu égard à la formation des responsables, les subsides cantonaux Jeunesse et Sports ont quasiment triplés depuis 2009 et oscillent entre CHF 13'000.00 et 15'000.00 par année.





## PRESTATIONS PARASCOLAIRES

### COLONIES ET CAMPS DE VACANCES

La DJAS a entièrement organisé et veillé au bon déroulement des camps de vacances et des colonies d'été.

Lieu	Dates	Durée	Nbr. enfants	Âges
Mosses (camp)	27.2.12 - 2.3.12	5 jours	36	9 à 13 ans
Monts-de-Pully (colonie)	9.7.12 - 21.7.12	13 jours	24, dont 1 invité d'Obernai	5 à 10 ans
	30.7.12 - 4.8.12	6 jours	16	5 à 10 ans
Mosses (colonie)	9.7.12 - 21.7.12	13 jours	38, dont 2 invités d'Obernai	10 à 16 ans
	30.7.12 - 4.8.12	6 jours	36	6 à 16 ans
Mosses (camp)	22.10.12 - 26.10.12	5 jours	33	6 à 16 ans

183 enfants de Pully ont bénéficié, durant 45 jours de leurs vacances 2012, de ces prestations communales. Ces camps sont toujours largement subventionnés malgré l'adaptation des prix. Afin de maintenir leur caractère social, des aides individuelles et réductions familiales ciblées sont accordées (CHF 8'073.00 en 2012, CHF 4'762.00 en 2011, CHF 3'929.00 en 2010, CHF 5'980.00 en 2009).

### RÉFECTOIRES PRIMAIRES ET SECONDAIRES

3 réfectoires primaires surveillés desservent les collèges primaires de Pully. Ils ont accueilli 354 enfants entre 11h et 14h, 4 jours par semaine. 15'103 repas et 2'565 pique-niques ont été consommés. Les diététiciennes, mandatées par les organismes et ligues de santé vaudoise dans le cadre du label "Fourchette verte", ont visité ces 3 structures. Le réfectoire de Fontanettaz a été adapté, en août 2011, et complété par la création d'une unité d'accueil pour écoliers (UAPE). Ce réfectoire a poursuivi ses activités, en parallèle, pour les enfants accueillis seulement pour le repas de midi. C'est ainsi que le personnel, les locaux et les infrastructures sont partagés avec cette nouvelle structure gérée par la Fondation de l'enfance et de la jeunesse. Pour cette première année civile complète, ce sont 2'309 repas UAPE qui ont été servis (inclus dans les chiffres ci-dessous).

Le réfectoire secondaire, pour les élèves de Pully et de l'arrondissement, est ouvert toute la journée, servant également de lieu d'accueil et de "cafétéria". 800 à 900 élèves y prennent leur repas les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Chaque jour, un menu, livré par un traiteur "Fourchette verte", est proposé au prix de CHF 8.00. Toutefois, les jeunes préfèrent les autres mets proposés (96 % du chiffre d'affaires 2012, contre 95 % et 2011 et 90 % en 2010) tels que buffet de salades quotidien (10 sortes), sandwiches, frites, steaks ou spaghetti et boissons diverses. En dehors des heures d'école et certains week-ends, le réfectoire secondaire et son "équipe" sont mis à disposition du public ou de sociétés contre rémunération. Ces recettes figurent dans le montant total ci-dessous.



	2008	2009	2010	2011	2012
Chiffre d'affaires	CHF 143'000.00	153'059.00	168'897.00	158'452.00	153'566.20
Menus vendus	1'402	999	967	791	890

Les efforts pour inciter les élèves à une alimentation plus équilibrée se sont poursuivis en 2012, sans l'aide de diététiciennes suite au retrait du label officiel des menus "Fourchette verte". Ce label a été retiré, faute de ventes suffisantes, malgré le fait que les commandes des réfectoires primaires sont effectuées auprès du même traiteur.

### ÉTUDES SURVEILLÉES

4 classes sont réparties dans les collèges de Mallieu, de Chantemerle et de l'Annexe Ouest, dont une classe mixte (primaire et 6 à 8 enfants du secondaire). Le nombre d'enfants du primaire oscille entre 50 et 65 selon les jours (lundis, mardis et/ou jeudis de 15h15 à 16h45). La facturation, basée sur des forfaits trimestriels pour 1, 2 ou 3 jours par semaine, rapporte env. CHF 12'000.00. Ce montant couvre une partie des frais du personnel surveillant.

### PÉDIBUS

3 lignes Pédibus sont actives à Pully. Faute de participants, la ligne reliant le quartier Clair-Matin au collège de Chantemerle n'a pas été réactivée à la rentrée scolaire d'août 2012. Comme chaque année, à l'occasion de la Journée internationale "A pied à l'école", une fête a été organisée pour le plus grand plaisir des enfants du Pédibus Pully.

### ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES





## ÉTABLISSEMENT PRIMAIRE DE PULLY-PAUDEX-BELMONT

L'Établissement primaire de Pully-Paudex-Belmont, dirigé par M. P. Jacot depuis le 01.04.12, compte 985 élèves, soit 53 classes réparties dans les collèges des 3 communes (CIN : 17 enfantines, CYP1 : 17 de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année (dont 1 classe multi-âge : 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> primaire) à Fontanettaz, CYP2 : 17 de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année, DEP : 1 classe de développement primaire, COES : 1 classe d'enseignement spécialisé).

## CLASSE D'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ

A l'instar des dernières années, l'organisation des transports et de sa gestion financière sont confiées à l'Établissement primaire de Pully-Paudex-Belmont et au Service de l'enseignement spécialisé (ci-après SESAF). La Commune assure la mise à disposition des locaux avec facturation d'un loyer au SESAF.

## ÉTABLISSEMENT SECONDAIRE DE PULLY-LAVAUX

M. J.-M. Corbaz a dirigé cet établissement jusqu'au 31.10.12, date à laquelle il a pris sa retraite. M. S. Fague lui a succédé le 01.11.12. L'établissement secondaire de Pully-Lavaux accueille 1'209 élèves répartis en 61 classes :

5 <sup>e</sup> degré	10 classes		201 élèves
6 <sup>e</sup> degré	9 classes		181 élèves
7 <sup>e</sup> degré	14 classes	(8 VSB, 3 VSG, 3 VSO)	263 élèves
8 <sup>e</sup> degré	14 classes	(8 VSB, 3 VSG, 3 VSO)	265 élèves
9 <sup>e</sup> degré	13 classes	(8 VSB, 3 VSG, 2 VSO)	289 élèves
Classe " Ressources "	1 classe		10 élèves

La répartition structurelle des 1'209 élèves est de 32 % en cycle de transition (CYT), 11 % en voie secondaire à options (VSO), 14 % en voie secondaire générale (VSG) et 43 % en voie secondaire baccalauréat (VSB).

### Provenance des élèves

Pully	721	Belmont	212	Lutry	137	Rivaz	1
Paudex	49	Puidoux	9	Lausanne	7		
Savigny	2	Echallens	1	Bourg-en-Lavaux	64		
Sévery	1	Epalinges	1	Chexbres	4		

## COURS FACULTATIFS ET SPORT SCOLAIRE FACULTATIF

**Atelier-chanson** assuré par Mme D. Rosset et M. J. Bevilacqua (80 participants) :

Ces cours facultatifs sont entièrement financés par l'Etat de Vaud, la Ville de Pully ne prenant à sa charge que quelques frais liés aux représentations publiques de l'Atelier-chanson et à l'achat de matériel. Quatre concerts ont été donnés au Théâtre de l'Octogone (3 pour les élèves, 1 pour les parents et amis) devant une salle comble de 450 personnes. Les élèves, âgés de 12 à 15 ans, interprètent des chansons qu'ils ont choisies. L'Atelier-chanson se produit également chaque année durant les cérémonies des promotions à fin juin-début juillet. Pour ces spectacles, Mme D. Rosset et M. J. Bevilacqua sont épaulés par M. F. Di Donato, enseignant de musique et responsable du " Carrefour-Chansons " des écoles primaires de Pully-Paudex-Belmont.

**Atelier Terre** assuré par M. S. Kroug (élèves de 5<sup>e</sup> à 9<sup>e</sup> - 15 participants maximum) :

L'Atelier Terre est une initiation à la céramique décorative et utilitaire. Ce cours a permis à 15 élèves en 2011-2012 et 10 élèves en 2012-2013 d'explorer différentes techniques de façonnage de la glaise, les techniques de cuisson et d'émaillage et le travail d'artistes ou d'artisans contemporains et locaux. L'Atelier Terre bénéficie du four céramique installé au collège Principal, utilisé également par les écoles primaires de la Ville de Pully. L'enseignant s'est formé avec M. J. Campo, céramiste à Lausanne, ainsi qu'avec Mme Z. Genêt, céramiste à Vevey et formatrice HEP.

**Sport scolaire facultatif** assuré par Mme N. Bersier (347 participants) :

Le sport scolaire facultatif rencontre toujours plus de succès auprès des élèves, malgré un certain nombre d'abandons durant l'année. Toutefois, des difficultés sont rencontrées lors du recrutement des enseignants en raison des salaires proposés, qui sont payés par la Commune, mais remboursés à 80 % par le Canton.

Cours organisés en 2011-2012	Nbr de participants	Cours organisés en 2011-2012	Nbr de participants
Natation synchronisée (4 <sup>e</sup> à 6 <sup>e</sup> )	20	Athlétisme	12
Natation synchronisée (5 <sup>e</sup> à 9 <sup>e</sup> )	17	Unihockey (7 <sup>e</sup> à 9 <sup>e</sup> )	22
Natation débutant (4 <sup>e</sup> à 6 <sup>e</sup> )	15	Unihockey (5 <sup>e</sup> à 6 <sup>e</sup> )	20
Natation générale (4 <sup>e</sup> à 6 <sup>e</sup> )	35	Badminton	28
Basketball mixte (7 <sup>e</sup> à 9 <sup>e</sup> )	15	Relaxation - Yoga (7 <sup>e</sup> à 9 <sup>e</sup> )	13
Basketball mixte (5 <sup>e</sup> à 6 <sup>e</sup> )	16	Jeux divers (5 <sup>e</sup> à 6 <sup>e</sup> )	42
Volleyball	24	Yoga	14
Futsal (8 <sup>e</sup> à 9 <sup>e</sup> )	28	Vô-Vietnam (5 <sup>e</sup> à 9 <sup>e</sup> )	14
Football féminin	12		

# FONDATION DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

La Fondation de l'enfance et de la jeunesse (ci-après la Fondation) gère les lieux ci-dessous :

Lieu d'accueil	Accueil en 2012
Nursery de la Tourterelle	43 enfants
Nursery des Alpes	48 enfants
Garderie du Relais maternel	78 enfants
Garderie du Coteau	40 enfants
Garderie des " Petits Pas " de Paudex	16 enfants (de Pully)
UAPE " les Copains d'abord "	108 enfants
UAPE des Alpes	88 enfants
UAPE de Fontanettaz	50 enfants
UAPE de Paudex	37 enfants (de Pully)
Espace Jeunes (lieu d'animation pour les 12-18 ans)	150 jeunes
<b>Total</b>	<b>658 enfants et jeunes</b>

Les missions confiées à la Fondation sont remplies par 102 collaborateurs fixes (soit 70.80 EPT). 11 apprenties, 9 stagiaires et 6 étudiants bénéficiant d'une formation appropriée dans les structures.

Après 1 année de présidence intérimaire du Conseil de Fondation, Mme B. Tailleur Bolli a remis son mandat. Mme A.-M. Maillefer ancienne secrétaire générale de la FAJE (Fondation cantonale pour l'accueil de jour des enfants) lui a succédé depuis le 01.03.12.

Au 31.12.2012, une centaine d'enfants attendaient une place en nursery, 40 une place en garderie et 25 une place en UAPE.

Cette année de mutations au sein du Conseil a également permis de mettre la priorité sur la réflexion quant à la poursuite du développement des places d'accueil, notamment en relation avec Harmos, accord intercantonal concernant les changements structurels et organisationnels de l'école et qui prévoit un accueil plus important de l'enfant en dehors des périodes scolaires. Ainsi, la Fondation fait partie d'un groupe de travail, mené par la DJAS, qui réfléchit à l'avenir, tout en se préoccupant des problématiques actuelles de placement.

Un animateur intervient à 50 % auprès des classes primaires dans un but préventif de socialisation et anime des ateliers (30 %) dans les classes VSO. Ces interventions sont un outil important pour la sensibilisation des élèves aux relations sociales et l'estime de soi. La Ville de Pully subventionne cette activité de la Fondation, cette dernière en assurant la gestion.

" Espace Jeunes " est un lieu de prévention ouvert aux adolescents de 12 à 18 ans domiciliés ou scolarisés à Pully. Ils sont accueillis par des professionnels dans un cadre chaleureux et un climat de confiance favorisant les échanges. Cette structure met l'accent sur le respect et la tolérance. L'accueil a lieu pendant le temps libre des jeunes hors de la structure familiale et scolaire. 3 animateurs et 2 moniteurs les aident à apprendre à gérer cette liberté de manière saine et constructive.

La Ville de Pully subventionne également le déficit de la Fondation.

En application de l'article 110 du Règlement communal et fondées sur ce qui précède, la Municipalité vous prie, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

le Conseil communal de Pully  
vu le rapport de gestion 2012,  
où le rapport de la Commission de gestion,

décide  
d'approuver la gestion de l'exercice 2012,  
de donner décharge aux organes responsables.

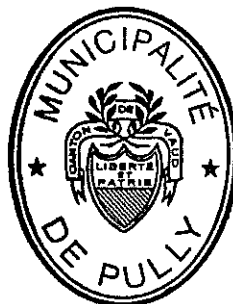
Approuvé par la Municipalité lors de sa séance du 10 avril 2013.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le syndic



G. Reichen



Le secrétaire



Ph. Steiner

Abréviations	Explications
AFJ	Accueil familial de jour
AIEJ	Association Intercommunale des Eaux du Jorat
AMF	Accueillantes en milieu familial
CDAP	Cour de droit administratif et public
CFC	Certificat fédéral de capacité
CFF	Chemins de fer fédéraux
CGN	Compagnie générale de navigation
CHF	Francs suisse
CIN	Cycle initial (classes enfantines)
COES	Classe d'enseignement spécialisé
CYP1	Cycle primaire 1 (1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> années)
CYP2	Cycle primaire 2 (3 <sup>e</sup> et 4 années)
CYT	Cycle de transition (5 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> années)
DAGF	Direction de l'administration générale, des finances et des affaires culturelles
DDGS	Direction des domaines, gérances, sports et sécurité publique
DEP	Classe de développement primaire
DJAS	Direction de la jeunesse et des affaires sociales
DPS	Détachement premier-secours
DTSI	Direction des travaux et des services industriels
DUES	Direction de l'urbanisme et de l'environnement
ECA	Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels
ECAFORM	Formation de première intervention de l'ECA
FAR	Formation appui régional
FIR	Formation d'Intervention Régionale
LAAL	Loi sur l'aliénation d'appartements loués
LapEl	Loi sur l'approvisionnement en électricité
OapEl	Ordonnance sur l'approvisionnement en électricité
ORPC	Organisation Régionale de Protection Civile Lausanne-Est
PALM	Projet d'agglomération Lausanne-Morges
PC	Personal computer (ordinateur)
PDDE	Plan directeur de distribution de l'eau
PGEE	Plan général d'évacuation des eaux
PPA	Plan partiel d'affectation
PPBL	Pully, Paudex, Belmont et Lutry
PPLS	Office cantonal psycho-pédagogique et logopédiste
PPPB	Association " Promotion Pully Paudex Belmont "
PQ	Plan de quartier
RTP	Réforme de la péréquation financière et la répartition des tâches entre cantons et Confédération
SCI	Système de contrôle interne
SDEL	Schéma directeur de l'Est lausannois
SDT	Service du développement territorial
SESAF	Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation
SIGIP	Système d'information géographique intercommunal de Pully
SR	Signalisation routière
STEP	Station d'épuration de Pully

TL	Transports lausannois
TTC	Toutes taxes comprises
UAPE	Unité d'accueil de la petite enfance
VSB	Voie secondaire baccalauréat (7 <sup>e</sup> , 8 <sup>e</sup> et 9 <sup>e</sup> années)
VSG	Voie secondaire générale (7 <sup>e</sup> , 8 <sup>e</sup> et 9 <sup>e</sup> années)
VSO	Voie secondaire à options (7 <sup>e</sup> , 8 <sup>e</sup> et 9 <sup>e</sup> années)